

Mersiha Karabasic

La Bosnie et Herzégovine :  
entre Dayton et Bruxelles

**euryo**

Institut européen de l'Université de Genève

## Table des matières

<b>Remerciements</b>	IV
<b>Abréviations</b>	V
<b>Introduction</b>	1

### PREMIERE PARTIE Situation actuelle de la Bosnie et Herzégovine

<i>Spécificité politique</i>	3
<i>Adaptabilité de la Bosnie et Herzégovine aux critères de Copenhague</i>	6
<i>Relations de l'Union Européenne avec la Bosnie et Herzégovine</i>	16
<i>Relations avec l'OTAN</i>	30

II

DEUXIEME PARTIE  
**Approche thématique**

<i>Démarche</i>	33
<i>Médias</i>	36
<i>Thèmes récurrents</i>	49
<i>Révision des accords de Dayton</i>	80
<i>Vers l'intégration à l'OTAN</i>	91
<i>Tribunal Pénal International pour l'ex-Yougoslavie</i>	98

TROISIEME PARTIE  
**Comment la Bosnie et Herzégovine aborde  
le problème de l'Europe**

<i>La presse et le problème de l'Europe</i>	103
<i>Pas d'alternative à l'UE</i>	111
<b>Conclusion</b>	123
<b>Bibliographie</b>	127

## Remerciements

Je dédie cette étude à ma mère.

Je tiens à exprimer toute ma gratitude à mon directeur de mémoire, le professeur Antoine Maurice pour le soutien et les conseils prodigués, ainsi qu'au professeur René Schwok pour ses encouragements dans le cadre de ce travail de publication.

Je remercie également tous mes amis et tout spécialement Halim pour son soutien et son aide précieuse.

## Abréviations

ASA	Accord de Stabilisation et d'Association
BiH	Bosnie et Herzégovine
CARDS	(programme d') Assistance communautaire pour la reconstruction, le développement et la stabilisation
FBiH	Fédération de Bosnie et Herzégovine
FMI	Fonds monétaire international
HDZ	Hrvatska Demokratska Zajednica (Union démocrate croate)
MPUE	Mission de police de l'UE
OHR	Office du Haut représentant
OMC	Organisation mondiale du commerce
OSCE	Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe
OTAN	Organisation du traité de l'Atlantique Nord
PESC	Politique étrangère et de sécurité commune
PIC	Conseil de mise en œuvre de la paix
PPP	Partenariat pour la Paix
PSA	Processus de stabilisation et d'association
RS	Republika Srpska
SDA	Stranka Demokratske Akcije (Parti de l'action démocratique)
SDS	Srpska Demokratska Stranka (Parti démocrate serbe)
SFOR	Force de stabilisation
UE	Union européenne
UN	Nations unies

Le catalogue général  
des publications est disponible  
sur le site de l'Institut européen:

[www.unige.ch/ieug](http://www.unige.ch/ieug)

Publications euryopa

*Institut européen de l'Université de Genève*  
2, rue Jean-Daniel Colladon • CH-1204 Genève

Télécopie/fax +41 22 -379 78 52

euryopa vol. 32-2005  
ISBN 2-940174-33-4  
ISSN 1421-6817

© Institut européen de l'Université de Genève  
Avril 2005

## Introduction

Le Conseil européen de Feira, en 2000, a indiqué que la Bosnie et Herzégovine<sup>1</sup>, tout comme ses voisins, était un candidat potentiel à l'adhésion, message réitéré lors des sommets ultérieurs de Zagreb en novembre 2000 et de Thessalonique en juin 2003. Moins d'une décennie après une guerre ravageuse, la Bosnie et Herzégovine semble s'être tournée vers l'avenir. Le chemin n'est pas encore tout tracé et le pays n'est qu'au début de ses peines. L'objectif de ce travail est avant tout de faire le point sur l'actuelle position de la Bosnie et Herzégovine, notamment en ce qui concerne sa situation vis-à-vis des instances européennes et euro-atlantiques. Où en est la Bosnie et Herzégovine aujourd'hui, neuf ans après une guerre désastreuse ?

Dans un premier temps, il s'agira dans ce travail de poser un cadre général c'est-à-dire de faire une brève présentation du pays, et surtout de sa spécificité politique. Cette entrée en matière sera suivie d'un aperçu des relations qui existent entre la Bosnie et Herzégovine et l'Union européenne. Son rapprochement de cette organisation européenne est central pour la Bosnie et Herzégovine, mais nous mentionnerons également ses relations avec l'OTAN.

Nous nous sommes surtout basés sur la recherche, la lecture et l'analyse des articles des journaux bosniens les plus représentatifs touchant aux relations mentionnées ci-dessus. En premier lieu, nous avons fait un choix de journaux, puis nous avons établi un corpus de plus de cent articles autour desquels se construira notre thématique.

Dans un deuxième temps, nous présenterons les journaux en question ainsi que les thèmes qui ont été traités de façon récurrente dans les articles consultés. En suivant l'actualité, nous avons mis en évidence certains événements qui sont importants du point de vue

<sup>1</sup> Dans cet ouvrage nous utiliserons le terme « Bosnie et Herzégovine » qui est une traduction exacte de « Bosna i Hercegovina » tel qu'utilisé dans les langues officielles du pays.

des relations Bosnie et Herzégovine- EU. Ces événements vont nous aider à développer la thématique. La méthode d'analyse sera détaillée dans la partie qui traite de la démarche. Les thèmes les plus pertinents et les plus répétés ont été relevés dans les articles. Nous les avons ensuite développés. Il est possible de les diviser en trois groupes : l'intégration à l'Union européenne, la révision des accords de Dayton et l'adhésion au Partenariat Pour la Paix de l'OTAN. A travers les thèmes choisis, nous ferons ressortir toute la complexité de cet Etat, que beaucoup considèrent comme virtuel. Un tel Etat peut-il espérer un jour faire partie de la famille européenne ? Si la réponse est positive, on peut légitimement se demander si la population et les responsables en Bosnie et Herzégovine sont conscients de ce que représente une adhésion à l'Union européenne. Dans le cas d'une telle intégration, la Bosnie et Herzégovine deviendrait un exemple de pacification. Mais pourquoi est-il si important que ce pays devienne un exemple de pacification réussie ? L'Union européenne a investi et continue d'investir des ressources considérables dans ce pays, ce qui peut constituer une partie de la réponse. Il n'y a pas que l'Union européenne, la présence internationale est toujours aussi importante, ce qui ne fait guère avancer les choses. Les quelques progrès entamés n'ont été possibles que grâce aux pressions extérieures. Ainsi, la situation politique et économique dans le pays est loin d'être satisfaisante. Les politiques clament que leur objectif premier est l'intégration à l'Union européenne, cependant ils continuent tous de suivre le même schéma en plaçant leurs intérêts nationaux avant tout autre intérêt.

Au vu de ce qui précède, on peut dire que si la Bosnie et Herzégovine, dans ses frontières actuelles, réussit à adhérer à l'Union européenne, ce sera un grand événement pour cette dernière. Elle aura prouvé sa raison d'être.

## PREMIERE PARTIE

### Situation actuelle de la Bosnie et Herzégovine

Il est possible d'écrire des pages et des pages sur la situation précaire qui règne aujourd'hui en Bosnie et Herzégovine, mais il faut peut-être commencer par aborder les choses d'un point de vue positif. La Bosnie a fait d'énormes progrès depuis la fin de la guerre, en 1995. C'est un pays qui subit une double transition, celle de la guerre vers la paix et celle d'un régime socialiste vers la démocratie. Une chose très positive est qu'aujourd'hui personne ne remet en question l'existence même de l'Etat. Le pays a de plus en plus les problèmes d'un Etat « normal » en transition. Voyons d'abord sa complexe structure politique qui ne facilite pas la tâche aux personnes qui croient à une Bosnie pluricommunautaire.

#### *Spécificité politique*

Les accords de Dayton,<sup>2</sup> qui, en 1995, ont mis fin à la guerre en Bosnie, avaient pour ambition de restaurer ce pays tel qu'il était en 1991, c'est-à-dire une Bosnie pluricommunautaire, en prônant le retour des réfugiés dans leurs foyers d'avant-guerre. Dans les faits, les accords ont consacré à la fois un Etat unitaire et un pays constitué de deux entités, résultat du nettoyage ethnique pratiqué pendant la guerre : la Fédération croato-musulmane de Bosnie et Herzégovine (51 % du territoire) et la Republika Srpska (République serbe ou RS- 49% du territoire), auxquelles s'ajoute le district de Brcko, zone neutre indépendante des entités, aux frontières avec la Serbie et la Croatie. La Fédération de Bosnie et

<sup>2</sup> Pour simplifier la lecture, nous allons souvent utiliser « Dayton » au lieu des accords ou de l'accord de Dayton.

Herzégovine regroupe principalement les communautés bosniaque (à majorité musulmane) et bosno-croate (à majorité catholique). Elle élit son Président et son Parlement et est fortement décentralisée en dix Cantons, pourvus chacun de leur Gouvernement et de leur Parlement. Les Cantons sont eux-mêmes divisés en municipalités. La Republika Srpska dispose également d'un Président, d'un Conseil des Ministres et d'un Parlement (monocaméral). Il n'y a en revanche pas de Cantons en Republika Srpska, et donc pas d'échelon intermédiaire entre les communes et le Gouvernement de l'Entité.

En fait, la Bosnie est divisée en deux Etats fondés politiquement sur des critères ethniques. Ces deux Etats sont reliés l'un à l'autre par des institutions communes créées par les accords de Dayton. La présidence de la République de Bosnie et Herzégovine (BiH) est collégiale, composée de trois membres : un Bosno-croate, un Bosniaque<sup>3</sup> et un Bosno-serbe élus pour 4 ans au suffrage direct à un tour par leur communauté respectivement<sup>4</sup>. Cette présidence est tournante, sa direction changeant tous les huit mois. Les autres institutions fondées par Dayton, comme le Conseil des ministres, l'Assemblée parlementaire ou la Cour constitutionnelle, sont également basées sur des critères ethniques. Elles sont toutes

<sup>3</sup> En Bosnie et Herzégovine, on utilise le terme **Bosniens (Bosanci)** pour nommer tous les habitants du pays, qu'ils soient de nationalité musulmane (les Musulmans ou Bosniaques), serbe (les Serbes) ou croate (les Croates). Les Musulmans ont obtenu un statut de «nationalité» distinct sous le régime de la Yougoslavie titiste. Il est maintenant d'usage de nommer **Bosniaques (Bosnjak** au singulier, **Bosnjaci** au pluriel) ce que la terminologie titiste avait désigné comme des Musulmans; autrement dit, les Bosniaques désignent les seuls Musulmans. Comme nous avons utilisé un grand nombre de textes d'auteurs différents, il sera parfois question d'ethnie, qui n'est pas le terme le plus approprié. En effet, selon A. Michel « Toute référence à l'ethnie est ici non pertinente, puisqu'il est bien connu que Serbes, Croates et Bosniaques appartiennent tous à la même ethnie slave et ont une langue commune dont les variations sont minimes. » in : A. MICHEL, *Justice et vérité pour la Bosnie-Herzégovine*, Paris, L'Harmattan, p. 16.

<sup>4</sup> M. ROUX, « Bosnie-Herzégovine 1999-2000, De minces espoirs face à une situation bloquée » in : *Le courrier des pays de l'Est*, n°1006, juin -juillet 2000, p. 15. à noter : le membre serbe est élu en RS et les membres croate et bosniaque en Fédération de BiH.

composées d'un quota de Serbes, de Croates et de Bosniaques. Les responsabilités des institutions communes de la Bosnie incluent, entre autres, la politique étrangère, le commerce extérieur, la politique douanière, la politique monétaire et l'immigration. Toutes les autres fonctions et compétences institutionnelles, représentant 80 %, sont du ressort des entités, ce qui explique la prédominance de celles-ci sur les instances centrales.

En effet, les institutions centrales ont peu de pouvoir, dans le domaine de l'éducation par exemple. La Bosnie est en fait gérée par deux systèmes parallèles souvent opposés. L'inextricable enchevêtrement d'institutions municipales, locales, cantonales, fédérales et nationales favorise non seulement l'obstruction et les dysfonctionnements, mais aussi l'engrenage de la radicalisation<sup>5</sup>. Des avancées dans le sens d'une Bosnie unifiée ont tout de même vu le jour depuis la signature des accords de Dayton : la monnaie unique, l'hymne national, le drapeau commun, le passeport commun, etc.

Néanmoins, ces avancées n'ont été possibles que grâce aux pressions de la communauté internationale<sup>6</sup>. En effet, celle-ci a désigné un Haut Représentant pour la Bosnie et Herzégovine à la fin de la guerre, pour une année initialement. Ce Haut Représentant a reçu tous les pouvoirs dans le but d'appliquer le volet civil des accords de Dayton. Depuis 1997<sup>7</sup>, il a le pouvoir<sup>8</sup> d'imposer des lois lorsque le Parlement central ne parvient pas à se mettre d'accord sur des questions essentielles. Il peut également destituer des parlementaires ou des fonctionnaires qui oeuvrent contre l'unification du pays. Les pouvoirs du Haut Représentant

<sup>5</sup> Ch. SOLIOZ, « L'appropriation du processus de transition et de démocratisation en Bosnie et Herzégovine » in : *Du socialisme à l'économie de marché. Errances de la transition*, Paris, PUF, Nouveaux cahiers de l'IUED, No 12, p. 100.

<sup>6</sup> On entend par ce terme surtout les pays membres du Conseil pour la mise en œuvre de la paix.

<sup>7</sup> Suite à une réunion sur la BiH du PIC (Peace Implementation Council) en 1997, le Haut Représentant s'est vu élargir ses pouvoirs, depuis on les appelle les « pouvoirs de Bonn ».

<sup>8</sup> Dans son livre sur la Bosnie, S. Bose nomme le Haut représentant, « viceroy » ; in : S. BOSE, *Bosnia after Dayton*, London, Hurst & Company, 2002, p. 256.

permettent ainsi la signature d'accords participant à la reconstruction d'une Bosnie unifiée et pluricommunautaire. Cependant, dans un rapport d'ICG (International Crisis Group) il est soulevé que "le Haut Représentant a de temps en temps besoin de passer contre la légalité, la transparence et la démocratie <sup>9</sup>". Comment peut-on alors prétendre enseigner la démocratie avec des moyens non démocratiques?

### *Adaptabilité de la Bosnie et Herzégovine aux critères de Copenhague*

La Bosnie et Herzégovine doit répondre aux critères de Copenhague pour pouvoir, avant tout, conclure l'Accord de Stabilisation et d'Association (ASA)<sup>10</sup> avec l'UE. Ce sont des critères politiques, économiques ainsi que la capacité de l'Etat candidat d'assumer les obligations découlant d'un Accord de stabilisation et d'association, ce qui se rapproche des domaines de l'acquis communautaire. En fait, la législation devrait être en accord avec les standards de l'UE. Ces critères posent des exigences contraignantes. En effet, ces quatre dernières années, les réformes ont été multiples mais le bilan n'est pas satisfaisant. Nous tenterons d'esquisser ici quelques uns des grands critères et de voir où en est la BiH par rapport à ceux-là. Cette partie ne se veut aucunement exhaustive, vu que le sujet est très complexe et ce travail n'a pas l'ambition de le présenter en détails.

### **Conditionnalité politique**

La conditionnalité politique selon le Conseil européen de Copenhague exige du pays candidat à l'adhésion qu'il ait des institutions politiques stables garantissant la démocratie, la

<sup>9</sup> Cité dans P. DERENS, « Bosnie : le Haut Représentant Paddy Ashdown est-il un « vice-roi impérial ? » » in : *Le Courrier des Balkans*, 26 juillet 2003.

<sup>10</sup> Pour plus de précisions concernant cet accord voir ci-après.

primauté du droit, les droits de l'homme, ainsi que le respect des minorités et leur protection. Cette conditionnalité apparaît clairement dans le texte des Accords de stabilisation et d'association mais aussi dans les rapports de la Commission européenne (ci-après la Commission) relatifs à l'évolution de la situation de l'Etat candidat à l'association.

Près de neuf ans après la fin de la guerre, la BiH peut toujours se flatter d'avoir les institutions les plus compliquées du monde. Par exemple, la Fédération est divisée en dix cantons qui ont des compétences administratives très larges. Dans ces conditions, la Bosnie est-elle autre chose qu'un Etat virtuel ? La réponse à cette question n'est pas simple. Il faut avant tout dire quelques mots sur les structures de l'Etat.

La Constitution de la Bosnie et Herzégovine a été adoptée, ou plutôt imposée, le 1er décembre 1995, suite aux accords de Dayton<sup>11</sup>. Elle intègre la protection des droits de l'homme tels qu'ils ont été définis par la Convention européenne de sauvegarde des droits de l'homme et des libertés fondamentales et par ses protocoles. Ces dispositions constitutionnelles sont celles de l'Etat central et elles sont formulées en des termes très généraux, de telle sorte que ce sont les Constitutions de la Fédération de Bosnie et Herzégovine et de la Republika Srpska (RS) qui prévalent sur le plan juridique. Ce n'est que récemment qu'il a été question de compatibilité des Constitutions des entités avec la Constitution de l'Etat de Bosnie et Herzégovine. Les entités ont dû amender leurs Constitutions afin de les rendre compatibles avec la Constitution étatique. Avant ces révisions, dans la Constitution de chaque entité, le peuple constituant était seulement celui qui constituait la majorité sur le territoire de l'entité. Par exemple, dans la Constitution de la RS, le peuple constituant était serbe. Un grand pas a été fait : désormais, les Bosniaques, les Croates, les Serbes et « autres » sont constituants sur tout le territoire de la BiH. La Cour constitutionnelle en a décidé ainsi. Cela représente un progrès notable, même si l'amendement a été «arraché» avec beaucoup de

<sup>11</sup> La Constitution est contenue dans l'Annexe 4 des accords de Dayton.

difficulté. Malheureusement, sa mise en œuvre ne va pas de soi. Les obstructionnistes sont toujours à l'œuvre.

La Constitution garantit la séparation des pouvoirs, tout en assurant la prééminence du droit et l'Etat de droit. Le droit bosnien semble répondre aux exigences de la conditionnalité politique, au moins sur le papier. En fait, la situation réelle est bien différente, même si un grand nombre d'institutions veillent depuis 1995 au respect des droits de l'homme<sup>12</sup>. Les gens, surtout de l'extérieur, continuent à souligner que la paix et la démocratie ne seront pas assurées de l'extérieur ; c'est pourquoi elles doivent naître et se fortifier de l'intérieur<sup>13</sup>. Le Parlement ne parvient que rarement à se mettre d'accord. De très nombreuses interventions du Haut Représentant déresponsabilisent les acteurs politiques locaux et les renvoient à leurs jeux d'autant plus stériles que la réalité du pouvoir réside dans le clientélisme et les structures parallèles<sup>14</sup>. La corruption et les détournements de fonds sont intégrés à la culture politique du pays et, durant trop longtemps, personne n'a osé dénoncer cette dérive au nom du « patriotisme ». L'Union européenne a fait une priorité de la lutte contre la corruption dans les pays d'ex-Yougoslavie. Les pouvoirs publics n'ont guère été convaincants dans la mise en place des cadres légaux et des institutions chargés de lutter contre ce fléau. On attend mieux de la part de la société civile et des médias. La corruption est structurelle, les partis politiques disposent d'hommes aux postes clefs des principales entreprises de la Bosnie. Ils peuvent ainsi aisément détourner des fonds à leurs profits.

Les partis nationalistes ont encore un soutien suffisamment large de la population pour bloquer les institutions communes et

<sup>12</sup> « The presence and involvement of the international community has ensured that democratic principles have been applied in the election held since 1996. Respect for the rule of law and human rights is not yet universal. » in: [http://www.europa.eu.int/comm/external\\_relations/see/bosnie\\_herze/index.htm](http://www.europa.eu.int/comm/external_relations/see/bosnie_herze/index.htm)

<sup>13</sup> Sommet Union européenne- Balkans occidentaux : Extrait du discours du Président de la République devant des Présidents de l'Assemblée parlementaire de l'UEO et les auditeurs de l'IHEDN in :

<http://www.elysee.fr/actus/dep/2000/etranger/11-balkans/extrait.htm>

<sup>14</sup> M. ROUX, *op. cit.* p. 18.

l'application des accords de Dayton. La précarité dans laquelle vivent de larges couches de la population explique une écoute favorable aux discours populistes. Même si la communauté internationale conditionne l'attribution des fonds pour la reconstruction à la coopération avec le Tribunal Pénal International pour l'ex-Yougoslavie (ci-après TPI ou Tribunal de la Haye), force est de constater que ce principe de conditionnalité a provoqué jusqu'ici un durcissement des forces nationalistes. Ainsi, une nouvelle mentalité est vitale pour préserver la paix et aller de l'avant.

La situation politique générale en Bosnie et Herzégovine est inquiétante. Les politiques nationalistes ont le dernier mot dans l'application des lois. Il en résulte une inconsistance sur le niveau étatique. En effet, les cours de justice ainsi que certaines sphères du pouvoir sont corrompues et les réformes sont imparfaitement appliquées. Par conséquent, il n'y a ni le respect de la loi ni la confiance en cette dernière, puisque les Bosniens sont souvent inégaux devant elle en fonction de leur identité nationale. De plus, une communauté internationale qui impose la législation est incompatible avec les critères politiques quant à la démocratie et à une bonne gouvernance.

Il faut renforcer l'Etat unitaire, ce qui est difficile vu qu'il y a trois administrations concurrentes dans tous les secteurs d'activités. Cette division de la Bosnie en «quasi-Etats» selon des critères ethniques prévue par les accords de Dayton est à la source de nombreux problèmes. Les institutions communes ne fonctionnent pas et l'idée d'amender ou de modifier les accords revient régulièrement dans le débat politique. Cette tâche ne peut être entreprise que par les Bosniens eux-mêmes. L'intégration à l'UE ne dépend que d'eux.

D'après M. Prodi "*l'intégration de la Bosnie-Herzégovine et de sa communauté bosniaque/musulmane dans l'Union européenne sera aussi culturellement enrichissante pour l'Union. D'aucuns nous perçoivent (l'Union) à tort comme une société exclusivement chrétienne. Cependant, ces processus requièrent un engagement et une responsabilité locaux. L'intégration à l'Europe ne revient pas à assigner à l'Union la mission de résoudre les problèmes et de*

*supprimer les obstacles. Ceci dépend en grande partie de la bonne volonté et de l'esprit d'ouverture des communautés et des peuples en place. L'avenir de la Bosnie-Herzégovine au sein de l'Europe dépend des peuples de cette région.* <sup>15</sup>

### Conditionnalité économique

Cette deuxième conditionnalité est fortement liée à la première : l'adhésion à l'économie de marché relève de la démocratie. Cette conditionnalité exige que l'économie soit viable et capable de faire face à la pression concurrentielle, dans le but d'une assimilation de l'acquis communautaire.

Voici en quelques mots la situation de la Bosnie : " *While it shares many of the challenges faced by other post-socialist states, such as consolidating democracy, competing in an increasingly liberalized global economy, and reining in kleptocratic elites, Bosnia must also contend with a war-shattered economy and a severely divided population* <sup>16</sup>."

La Bosnie a basculé d'une économie planifiée à une économie axée sur un marché en développement. Le 15 juillet 1999, elle a déposé une demande d'adhésion à l'OMC qui n'a pas encore été acceptée. Les entreprises ne sont toujours pas concurrentielles. Les investisseurs évitent ce pays, l'avenir étant incertain. Le but serait d'avoir une croissance de 6% par année, tandis que les exportations devraient augmenter de 9%. Le rapport de la BERD (Banque européenne pour la reconstruction et le développement)<sup>17</sup> note que " l'inflation reste faible, la discipline fiscale s'améliore et la croissance économique tourne autour de 4% l'an, ce qui représente un ralentissement, cependant, par rapport aux années de

<sup>15</sup> Discours de M. Prodi, Président de la Commission européenne : « L'Europe au-delà des frontières – L'Europe d'en bas », à l'occasion de la cérémonie organisée à Sarajevo, 06.04.2002 in :

[http://europa.eu.int/futurum/documents/offtext/sp060402\\_fr.htm](http://europa.eu.int/futurum/documents/offtext/sp060402_fr.htm)

<sup>16</sup> T. DONAIS, « Privatization and Peace-Building in Post-Dayton Bosnia » in: *Analysis of Current Events*, vol. 13, n°4, December 2001, p. 7.

<sup>17</sup> « La corruption, une vieille tradition en Bosnie » in : [www.balkanseu.org](http://www.balkanseu.org)

reconstruction d'après-guerre, traduisant l'absence de nouvelles sources d'investissement ". De plus, il faut diminuer et rationaliser l'appareil étatique. La Banque mondiale a lancé un « ultimatum » à la Bosnie : s'il n'y a pas de réformes conséquentes, elle suspendra son aide courant 2004, tout comme le Fonds Monétaire International (FMI)<sup>18</sup>. La perte de l'appui de ces institutions financières mondiales serait une véritable catastrophe pour le pays. Tandis que les réformes structurelles inadaptées aux réalités économiques et politiques représentent le blocage principal à une véritable politique de relance<sup>19</sup>.

La dette externe s'élève à 2,7 Milliards d'USD (52% du PIB) et la dette interne atteindrait un montant sensiblement équivalent (elle est mal connue). De 1996 à 1999, la croissance réelle du PIB, alimentée par les aides extérieures à la reconstruction du pays d'un montant de 5 Milliards environ, a dépassé les 30%. La BiH a cependant été incapable de mobiliser convenablement toutes les sources de croissance nationales, en particulier le secteur privé, et, depuis 2000, sa croissance annuelle s'est ralentie et n'atteint plus que 4 à 5% environ. Ce chiffre a avoisiné 3,5% en 2003, le PIB ne dépassant toujours pas 60% de son niveau d'avant-guerre.

Sur le plan national, le salaire moyen est très faible et le chômage avoisine les 40%. Par manque de compétitivité et de débouchés et en raison des blocages politiques, l'économie bosnienne est toujours dans une situation d'après-guerre et sa logique n'est pas toujours une logique économique. Le manque de coopération entre les trois parties du pays est un frein à la relance et représente une difficulté à rétablir les relations économiques de la Bosnie et Herzégovine avec les autres pays balkaniques. La disparition du marché yougoslave est un autre facteur explicatif de la difficulté à mener une politique de relance. En effet, l'économie bosnienne était régionale plus que nationale et de nombreuses entreprises ont perdu leurs débouchés traditionnels. La

<sup>18</sup> Radio Free Europe.

<sup>19</sup> N. VUKADINOVIC, « Bosnie-Herzégovine 2000-2001, Quelle intégration pour un pays désintégré ? » in : *Le courrier des pays de l'Est*, n° 1016, juin -juillet 2001, p. 20.

diversification est faible, le secteur tertiaire est sous-développé et les entreprises de bon niveau technologique sont peu nombreuses<sup>20</sup>. La privatisation étant un enjeu politique, les échéances en sont sans cesse retardées. Mais de toute façon, les entreprises privatisées ont fini dans les mains des partis politiques qui gouvernent le pays. Même en tablant sur la poursuite d'une croissance moyenne de 6 %, la BiH ne pourra revenir à son niveau de PIB d'avant-guerre qu'en 2011. Ainsi, la situation budgétaire reste fragile et demande que l'on y porte attention. De plus, ce qui menace fortement l'économie du pays est l'existence d'une économie informelle parallèle.

La Bosnie et Herzégovine demeure dépendante de l'aide internationale et cette situation risque de perdurer. La conditionnalité économique nécessaire pour se rapprocher de l'UE est loin d'être atteinte. Selon T. Donais " *The intransigence of local authorities has been blamed for the lack of progress towards economic recovery. But the international community itself must bear some of responsibility for Bosnia's current economic morass, and this is especially true in the case of privatization.* <sup>21</sup>" Afin de favoriser la transition économique bosnienne, l'OHR (Office du Haut Représentant) a mis en branle et supporté un large processus de privatisation. Malgré cela, la majorité des grandes entreprises est encore étatique. Aussi, la privatisation a mené à certains abus qui entravent la mise en place d'une économie de marché saine. Les PME privées existantes ont généralement été privatisées de façon irrégulière. Les principales compagnies bosniennes sont étatiques et contrôlées par les partis politiques nationalistes. L'OHR a entamé un processus de privatisation devant permettre de mettre fin à cette situation de monopole. Ainsi, depuis 1996 au sein de la Fédération et 1998 en Republika Srpska, l'OHR a consacré de nombreux efforts aux programmes d'aide à la privatisation. Toutefois, les partis résistent à cette privatisation de peur de perdre leurs sources de revenus. La résistance s'effectue de deux façons : en entravant la privatisation et en contrôlant les entreprises qui ont été privatisées. Le manque de transparence a permis de nombreux excès. La

<sup>20</sup> N. VUKADINOVIC, *op. cit.*, p. 29.

<sup>21</sup> T. DONAIS, *op. cit.*, p. 11.

principale conséquence est que, malgré la privatisation, les partis nationalistes continuent de contrôler l'économie. Cela explique donc le comportement contradictoire des partis politiques qui officiellement supportent le processus de privatisation mais qui, dans les faits, l'entravent ou le corrompent. Des observateurs extérieurs, désignés par l'OHR, participent à la sélection des entreprises devant prioritairement être privatisées et supervisent tout le processus de privatisation. Les entreprises sont choisies selon leur capacité à générer l'intérêt d'investisseurs étrangers.

### **Capacité d'assumer les obligations découlant d'un Accord de Stabilisation et d'Association**

Les obligations découlant d'un Accord de Stabilisation et d'Association (ASA) vont dans le sens de l'acquis communautaire qui regroupe tous les domaines couverts par le Traité sur les Communautés européennes et le Traité sur l'Union européenne, c'est-à-dire le régime des quatre libertés : le droit de la concurrence, les politiques communes, la politique étrangère et de sécurité commune et la coopération dans les affaires intérieures et de justice<sup>22</sup>. De plus, les pays candidats doivent respecter les valeurs de l'UE. L'ASA comprend<sup>23</sup> par exemple les obligations suivantes:

*Le respect des principes de l'économie de marché doit être à la base des politiques nationales et étrangères des parties à un ASA. Cela sous-entend un environnement macro-économique stable reposant sur des institutions macro-économiques fiables, une libéralisation complète des prix et des échanges et la création d'un secteur privé solide sur la base d'un cadre juridique et réglementaire stable.*

*Dans le cadre d'un ASA, le dialogue politique aurait pour objectif de parvenir à une plus grande convergence entre les*

<sup>22</sup> COMMISSION DES COMMUNAUTÉS EUROPÉENNES, Rapport de la Commission au Conseil sur l'état d'avancement de la Bosnie-Herzégovine à négocier un accord de stabilisation et d'association avec l'Union Européenne, COM (203) 692 Final, Bruxelles, 18 novembre 2003.

<sup>23</sup> Ibid.

*politiques étrangères de l'Union et de la BiH et de promouvoir une vision commune de la sécurité et de la stabilité en Europe.*

La Bosnie doit engager de réelles réformes pour répondre aux obligations résultant des quatre libertés du marché intérieur ainsi qu'à la nécessité d'harmoniser sa législation conformément aux domaines clés de la réalisation de ce marché. Le droit bosnien dans ces domaines en est à l'état embryonnaire.

Considérant que le but du Pacte de stabilité et des Accords de stabilisation et d'association est la stabilité dans la région, l'Union européenne exige de l'Etat candidat l'adoption d'une politique étrangère qui vise à protéger les intérêts des deux parties. A ce titre, avant de devenir un Etat candidat, le gouvernement bosnien a offert son soutien à la politique étrangère et de sécurité commune européenne, mais il s'est surtout engagé à promouvoir la paix dans la région des Balkans occidentaux en concluant des accords de coopération économique avec les pays voisins.

Le droit bosnien doit faire face à la coopération en matière de justice et affaires intérieures. Des réformes ont été engagées en matière de visas, d'asile et de migration. Toutefois, le contrôle des frontières s'avère inefficace, car il facilite des trafics illégaux d'êtres humains et de stupéfiants.

*" The main challenges facing the country over the medium term are strengthening the State of BiH, creating the conditions for sustainable return, reinforcing the administration thereby creating " functional government," achieving self sustained economic development, establishing an effective and accountable legal system and progressing in the SAP (ASA) "24.*

Remplir les obligations d'un ASA c'est se rapprocher de l'UE. A la question des journalistes de savoir quand la Bosnie pourrait adhérer à l'UE, J. Solana répond que plus vite elle engage des réformes, plus vite elle fera partie de l'Europe, et qu'il ne sait pas exactement dans combien d'années cela se fera, que tout dépend du peuple bosnien et de son choix mais que l'UE est prête à l'aider<sup>25</sup>. Quelle que puisse être son ambition d'adhérer à l'Union européenne,

<sup>24</sup> [http://www.europa.eu.int/comm/external\\_relations/see/bosnie\\_herze/index.htm](http://www.europa.eu.int/comm/external_relations/see/bosnie_herze/index.htm)

<sup>25</sup> <http://www.danas.org/general/print.asp?id=185149>

la Bosnie et Herzégovine doit tout d'abord devenir un État autonome. Sans cette autonomie, elle ne peut ni répondre aux besoins fondamentaux de ses citoyens en termes de sécurité, de liberté garantie par les institutions et de bien-être économique, ni s'intégrer aux structures européennes. La BiH doit donc devenir autonome pour passer de la reconstruction et de la mise en œuvre de la paix à un agenda de transition. Comme ses voisins d'Europe centrale et orientale, elle peut se concentrer sur la réforme et les adaptations techniques nécessaires en vue de son intégration à l'Union européenne.

La Bosnie est toujours fragmentée, fortement dépendante de l'aide internationale et, surtout, politiquement instable. Il en résulte que le pays semble loin de remplir même partiellement ces obligations, même s'il se dit prêt à engager toutes les réformes nécessaires. Il y a une contradiction qui perdure, en effet le pays est toujours dépendant de l'aide internationale, c'est presque un protectorat et en même temps il y a des appels à l'autonomie.

La question des valeurs européennes a nourri de nombreux débats. Insister sur des valeurs communes signifie dans la pratique ajouter une condition politique plus arbitraire, impossible à remplir sans bonne volonté de toutes les parties. Ce critère politique, sans prendre le pas sur le degré d'intégration institutionnelle et les progrès économiques, n'en demeurera pas moins omniprésent. Pour la BiH il est urgent de se concentrer sur les conditionnalités politique et économique et ensuite de débattre des valeurs européennes afin qu'elle puisse créer un espace public propice aux débats. Les réformes sont aussi censées mener vers ces valeurs. Une fois la tradition démocratique développée, les valeurs suivront naturellement. C'est tout de même un pays européen.

Pour conclure cette partie, voici quelques uns des points faibles de la Bosnie qui devraient être prioritairement résolus pour que ce pays devienne un pays «normal»<sup>26</sup>:

- *l'instabilité politique, toujours présente*
- *le marché, divisé et non-intégré*

<sup>26</sup> Ch. SOLIOZ, A.S. DIZDAREVIC (éd.), *La Bosnie-Herzégovine: enjeux de la transition*, Paris, L'Harmattan, 2003, p. 110.

- *les mécanismes de marché inexistants*
- *la fragilité de l'Etat et l'inefficacité de la bureaucratie*
- *la corruption*
- *l'absence de véritables institutions économiques, l'absence d'une stratégie de développement économique. La BiH compte sur le libre marché et les FDI (foreign direct investments) – elle n'a pas élaboré de politique industrielle.*
- *l'Etat de droit, encore insuffisant à ce stade*
- *la dépendance du pays de l'aide internationale*
- *le manque sérieux de capital, capital financier mais aussi humain et social.*

### *Relations de l'Union européenne avec la Bosnie et Herzégovine*

La Bosnie et Herzégovine a déjà entamé son intégration aux organisations européennes. Elle a adhéré au Conseil de l'Europe en avril 2002, ce qui constitue une reconnaissance des progrès réalisés depuis la guerre. En adhérant, la BiH s'est engagée à honorer 90 engagements post-adhésion dont les délais d'exécution vont de 6 mois à 3 ans. Cet événement montre que le pays progresse au niveau démocratique et du respect de l'État de droit.

Ce chapitre se donne pour objectif de relater les divers rapports entre l'Union européenne et la Bosnie et Herzégovine. Ces relations sont récentes mais intenses. L'Union est depuis la fin de la guerre fortement impliquée dans la reconstruction de la Bosnie. Dans un premier temps, nous allons voir dans quels domaines l'aide de l'Union européenne est la plus importante. Depuis 1999, la nature des relations entre la Bosnie et l'Union européenne a commencé à changer, certes d'une façon très lente. Dans un deuxième temps nous allons essayer de montrer cette transformation de leurs rapports et ce à quoi ils tendent aujourd'hui.

### **Aide à la reconstruction**

Les principaux objectifs<sup>27</sup> de l'assistance de l'Union européenne à la Bosnie sont les suivants :

- Aider à la consolidation du processus de paix et encourager la coopération entre les entités.
- Aider la réconciliation ethnique et le retour des réfugiés et des personnes déplacées.
- Etablir des institutions qui fonctionnent et une démocratie viable basée sur l'état de droit et le respect des droits de l'homme.
- Poser les fondements pour un développement économique et une croissance durables.
- Rapprocher la Bosnie et Herzégovine des standards et principes de l'Union européenne.

Depuis 1991, plus de 2 milliards d'euros des fonds de l'UE ont été engagés pour la Bosnie. De 1991 à 2000, l'assistance humanitaire a été fournie par l'ECHO, au total quelque 1,032 milliards d'euros. Dans la période de 1996 à 2000, la Bosnie a reçu à travers les programmes Obnova et Phare 890,7 millions. En 2001, on a engagé environ 105 millions dans le programme CARDS (Community Assistance for Reconstruction, Development and Stabilisation)<sup>28</sup>. Depuis 1991, l'Union européenne a apporté une aide de plus de 5,3 milliards d'euros aux Balkans occidentaux, à travers les programmes PHARE et OBNOVA, l'aide humanitaire (ECHO) et alimentaire, ainsi que l'aide macrofinancière. Sur la période 1991-2000, la Bosnie et Herzégovine a reçu 41 % de cette aide, la RFY 25 % (en incluant 13 % pour le Kosovo et 2 % pour le Monténégro depuis 1998), l'Albanie 18%, la Macédoine 9 % et la Croatie 7 %.

En 1999, l'Union a accordé plus de 1,1 milliard d'euros aux Balkans occidentaux et pour faire face à la crise du Kosovo. Pour le seul Kosovo, elle a consacré 378 millions d'euros à l'aide humanitaire aux réfugiés kosovars et 127 millions d'euros à la

<sup>27</sup> [http://www.europa.eu.int/comm/external\\_relations/see/bosnie\\_herze/index.htm](http://www.europa.eu.int/comm/external_relations/see/bosnie_herze/index.htm)

<sup>28</sup> Ibid.

reconstruction. En 2000, plus de 615 millions d'euros avaient été initialement programmés, suivant trois priorités : reconstruction du Kosovo (360 millions d'euros), consolidation en Bosnie et Herzégovine (100 millions d'euros), soutien au Monténégro (55 millions d'euros).

L'engagement financier de la communauté internationale en Bosnie durant la période allant de 1995 à 2000 a été entre 46 et 53 milliards de dollars. Depuis 1992, tout compris, la somme avoisine les 81 à 91 milliards de dollars<sup>29</sup>.

L'UE aide la Bosnie à consolider la paix, tout en essayant de la rapprocher des ses institutions. Voici quelques grands domaines<sup>30</sup> où l'UE est engagée en Bosnie :

- Reconstruction de l'infrastructure (les ponts ont été rouverts grâce à l'UE, les routes réparées, les aéroports réhabilités, etc.)
- Retour des réfugiés et des personnes déplacées (l'UE travaille avec d'autres organisations, surtout pour promouvoir les retours minoritaires.)
- Démocratisation, cohésion sociale et développement
- L'UE soutient deux organes de la Commission des droits de l'homme de l'ONU, la chambre des droits de l'homme et un médiateur dénommé «ombudsman».
- Soutien à la démocratisation et promotion des droits de l'homme (essentiel pour la stabilité continue et l'intégration future à l'Europe).
- Les projets pour promouvoir l'état de droit, le respect des droits de l'homme, la protection des minorités et le pluralisme politique sont financés par «l'European Initiative for Democracy and Human Rights ».
- Soutien aux médias indépendants, dans les secteurs de l'éducation et de la santé.
- Développement des institutions (pour établir un cadre légal et régulateur compatible avec celui de l'UE)
- Régénération économique, trois domaines :

<sup>29</sup> Ch. SOLIOZ, A.S. DIZDAREVIC (éd.), *op. cit.*, p.135.

<sup>30</sup> [http://www.europa.eu.int/comm/external\\_relations/see/bosnie\\_herze/index.htm](http://www.europa.eu.int/comm/external_relations/see/bosnie_herze/index.htm)

Soutien au processus d'intégration à l'UE (ex: la création d'un marché unique à l'intérieur du pays) ;  
Création d'une économie de marché et d'un secteur privé ;  
Allègement de la pauvreté  
Coopération avec la Banque européenne d'investissement  
Aide humanitaire.

La Commission européenne a adopté à la fin 2001 la «Country Strategy for Bosnia and Herzegovina<sup>31</sup>» qui s'étend de 2002 à 2006 et qui fournit un cadre pour l'aide future de l'UE. Cette aide sera fournie par le programme CARDS (depuis 2001 on a engagé environ 105 millions d'euros).

Comme nous venons de le voir, l'UE est présente dans tous les domaines qui ont une importance en Bosnie. Elle fournit cet appui en coopération avec d'autres organismes internationaux. Ce qui caractérise la BiH, c'est sa dépendance vis-à-vis des différentes formes d'aide internationale. Elle est l'un des plus importants bénéficiaires de cette aide, et ce dans différents domaines. Cette forte implication de la communauté internationale pourrait paradoxalement nuire au pays. On parle déjà d'une «économie d'assistance ». On y a développé un paternalisme et il sera difficile de s'en défaire. L'effet pervers de l'action de la communauté internationale ne serait-il pas de renforcer la passivité ainsi que la dépendance de la société bosnienne vis-à-vis de l'étranger ?

### **Pacte de stabilité**

Même si le Pacte de Stabilité pour l'Europe du Sud-Est n'est pas uniquement un instrument de l'UE, il est important de le mentionner ici, vu ses ambitions au début de sa mise en œuvre, ambitions qui se sont estompées depuis.

<sup>31</sup> [http://www.europa.eu.int/comm/external\\_relations/see/bosnie\\_herze/index.htm](http://www.europa.eu.int/comm/external_relations/see/bosnie_herze/index.htm)

## **Origines**

Plusieurs initiatives pour la coopération en Europe du Sud-Est ont émergé dans la deuxième moitié des années 1990. La première était le Processus de stabilité en Europe, projet à dimension géopolitique large avec un accent particulier sur l'Europe de Sud-Est, qui a évolué par la suite en ce que l'on connaît aujourd'hui sous le nom de Processus Royaumont (Processus de stabilité et de bon voisinage dans l'Europe du Sud-Est)<sup>32</sup>. Le Processus Royaumont a été créé à l'initiative de la France, dans la mouvance des accords de paix de Dayton en 1995 et est centré sur les projets initiés par la société civile pour le développement d'une culture de paix et de dialogue. En 1998, il a été intégré dans la PESC de l'Union européenne et, depuis le mois de juin 2000, il fait partie intégrante de la Table I du Pacte de Stabilité pour l'Europe de Sud-Est. Un deuxième effort multilatéral de coopération est l'Initiative pour la Coopération en Europe du Sud-Est, qui encourage la prise de décision commune en matière de lutte contre le crime organisé, de renforcement des contrôles frontaliers et des problèmes environnementaux. Ensuite, les rencontres entre les Ministres de la défense de l'Europe du Sud-Est se font dans le cadre de différentes activités de coopération pour encourager la transparence et la confiance mutuelle indispensables à la paix durable dans la région.

Une autre initiative vient des pays de la région soutenus par les Etats-Unis et porte le nom de Processus pour la coopération en Europe de Sud-Est. Il a été mis en place en 1996 et comporte des projets de coopération politique, économique, sécuritaire et humanitaire. Depuis la mise en application du Pacte de stabilité, le processus pour la coopération travaille en complément de celui-ci.

L'initiateur de la plupart de ces initiatives est l'Union européenne. Leur caractéristique principale est le fait qu'elles soient toutes tournées dans la direction de la stabilisation de la région par trois moyens principaux - la démocratisation, la reconstruction et le

<sup>32</sup> V.-Y. GHEBALI, « Vers un pacte de stabilité en Europe » in *Défense nationale*, octobre 1994.

développement économique et les relations de bon voisinage. L'UE considérait le Pacte de stabilité pour l'Europe du Sud-Est comme un outil approprié pour renforcer la PESC naissante.

### **Objectifs et fonctionnement**

Le Pacte de Stabilité pour l'Europe de Sud-Est<sup>33</sup> est un projet visant à la stabilisation de la région par le biais de trois domaines d'action: la reconstruction économique, la démocratisation et la sécurité. Afin d'assurer la paix, la stabilité, le bon voisinage, la démocratie (séparation des pouvoirs, indépendance des juges et des médias, loi électorale), le respect des droits de l'homme et des minorités, le retour des réfugiés et la prospérité économique dans la région balkanique, on a installé cette forme de coopération régionale. Il était en effet grand temps de prendre conscience de la nécessité de rechercher la stabilité des Balkans par des projets coopératifs et de développement concernant toute la région. Né sous l'impulsion de l'Union européenne, le Pacte est une déclaration politique d'engagement à la coopération internationale afin de promouvoir une stratégie commune entre les participants pour la stabilité de la région du sud-est européen. L'UE a dû prendre conscience que l'avenir du continent se joue aussi dans les Balkans.

Le Pacte<sup>34</sup> a été adopté le 10 juin 1999 à Cologne et inauguré le 30 juillet de la même année à Sarajevo. Actuellement, il regroupe<sup>35</sup> les pays de l'Europe centrale, orientale et du Sud-Est (Albanie, Bosnie et Herzégovine, Bulgarie, Croatie, Hongrie, Moldavie, République fédérale de Yougoslavie (RFY), Roumanie, Slovaquie, Turquie et Macédoine), les Etats membres de l'Union Européenne,

<sup>33</sup> En substituant le terme d'Europe du Sud-Est à celui des Balkans, les initiateurs du Pacte ont voulu ramener la région dans le giron de l'Europe, reconnaître le caractère européen de ses problèmes et leur apporter des solutions européennes.

<sup>34</sup> Le texte final du Pacte envisage l'intégration de tous les pays de l'Europe du Sud-Est dans l'UE, mais il lie explicitement celle-ci au strict respect des critères de Copenhague.

<sup>35</sup> D. HEIMERL, « Construire la paix, Le Pacte de stabilité pour l'Europe du Sud-Est » in : *Le courrier des pays de l'Est*, n°1008, septembre 2000, p. 8.

les Etats-Unis, le Canada, la Norvège, le Japon, la Russie et la Suisse. Par ce pacte, ces Etats sont liés aux organisations suivantes : l'OSCE, le Conseil de l'Europe, l'ONU, l'OTAN, le FMI, l'OCDE, la Banque européenne d'investissements et la Banque européenne pour la reconstruction et le développement (BERD). A l'issue de la conférence internationale de Cologne, le ministre allemand des affaires étrangères Joschka Fisher a déclaré que le Pacte de stabilité était une tentative de translation de l'histoire réussie de l'intégration européenne vers le sud-est européen<sup>36</sup>. Cette déclaration porte en elle toute l'essence de ce premier essai de coopération régionale entre les pays balkaniques et au-delà, ce qui suppose la présence du monitoring international.

Le Pacte est organisé selon le principe de trois tables rondes<sup>37</sup> (working tables) coordonnées par une table régionale pour l'Europe de Sud-Est.

La table I s'occupe de la question de la démocratisation et des droits de l'homme et tente de résoudre les questions des minorités nationales et du retour des réfugiés et des personnes déplacées. Elle comprend également l'établissement de règles communes à la région pour des questions frontalières et douanières. Des moyens sont mis en œuvre pour renforcer la société civile, la liberté et l'indépendance des médias et l'application des lois en général. Les responsables de cet atelier travaillent ensemble afin de réaliser une gouvernance pacifique dans la région, en résolvant communément les questions de création d'institutions démocratiques de coopération. A côté des Etats participants, le rôle le plus important dans ce domaine appartient à l'OSCE qui supervise l'application des projets de la table I.

La table II concerne la reconstruction économique, le développement et la coopération. L'accent est mis sur le renforcement de la coopération économique des pays de la péninsule balkanique et des pays voisins entre eux et avec l'Union européenne. De cette manière, ces Etats progressent vers l'immersion à l'échelle globale au système de commerce et des

<sup>36</sup> L'Allemagne, en tant qu'initiatrice du Pacte, en a assumé la plus grande charge financière.

<sup>37</sup> D. HEIMERL, *op. cit.*

échanges internationaux, ce qui suppose l'intégration dans le système de l'OMC, la promotion de la libre circulation des biens et du capital, l'amélioration du cadre légal pour les investissements et le développement de l'infrastructure souvent obsolète en plus de sa destruction massive dans certains pays. L'atelier économique pourra ainsi soutenir la transition vers l'économie de marché, superviser la privatisation et mettre en marche des processus de lutte contre le crime organisé et la corruption.

La table III se préoccupe des questions sécuritaires, plus spécialement de la prévention des conflits par l'évacuation de tensions potentielles et la création de relations de bon voisinage entre les pays concernés. Le but principal est ainsi de générer un climat de sécurité dans la région. Les mesures de contrôle des armements ont été élaborées en relation avec les accords de paix de Dayton. Dans ce cadre, il faut arriver au contrôle civil effectif des forces armées et régler la question des mines antipersonnel.

Le Pacte de Stabilité a pour objectif de favoriser la paix et la stabilité par le biais d'une réforme politique et économique dans la région des Balkans. Les participants élaborent à cette fin des projets communs salutaires pour l'ensemble de la région. Le financement est assuré par les conférences de donateurs. Le Pacte a créé de grands espoirs dans la région. Mais il risque aussi de susciter un désenchantement si l'intégration à l'Europe de la BiH ne se concrétise pas dans un avenir relativement proche. L'UE joue un rôle principal. Elle aide au maintien des institutions démocratiques et économiques dans le cadre de ses programmes (notamment, OBNOVA programme d'aide à la Bosnie et Herzégovine) et par l'établissement et le développement de relations contractuelles. Elle coordonne également l'aide financière.

Immédiatement après l'adoption du pacte, les doutes ont été soulevés quant à sa capacité à gérer les crises balkaniques du point de vue politique et institutionnel. Le pacte de stabilité pour l'Europe de Sud-Est était-il condamné à rester une organisation cadre sur le papier ? La reconstruction économique et les questions sécuritaires ont dû être entreprises dans le cadre du pacte, mais en dernier lieu la responsabilité de leur réalisation était celle des organisations

spécialisées en la matière. Ainsi, le pacte a été placé sous les auspices de l'OSCE.

Depuis sa fondation, le pacte a aidé à l'établissement de 244 projets sous la dénomination Quick Start Package, dont 201 sont en cours de réalisation. L'on enregistre une coopération régionale améliorée et l'on peut dire aujourd'hui qu'un dialogue intergouvernemental s'est instauré dans la région. Le rôle de leader est progressivement passé de l'Union européenne et des autres partenaires internationaux vers les Etats du Sud-Est européen. Cette passation s'est concrétisée dans la revitalisation du processus de coopération décrit ci-dessus, dans l'établissement des accords bilatéraux de commerce et dans la création des programmes communs de lutte contre le crime organisé et la corruption ainsi que dans la création d'un agenda régional pour le retour des réfugiés. Finalement, l'aide financière destinée à la région peut circuler par des canaux sûrs et par conséquent atteindre ses buts.

La conception du Pacte de stabilité présente un potentiel positif du point de vue de l'ampleur d'horizon. En effet, le pacte englobe les principaux domaines de la vie des Etats, la politique, l'économie et la sécurité. La grande mobilisation des acteurs internationaux et régionaux pour la réalisation des projets est salutaire, d'autant plus qu'elle lie tous les mécanismes internationaux entre eux pour produire des stimulants économiques et la pression politique nécessaire à l'accomplissement du but ultime : la paix dans la région. Il est vrai que la note positive peut être ternie si les différences entre les Etats du Sud-Est européen agissent de manière désastreuse sur l'application du pacte. Toutefois, il existe un dénominateur commun parmi les pays intéressés : c'est le besoin de transformation du visage des Balkans actuels vers une situation politico-sécuritaire stable. Donc, en dépit des réalités balkaniques parfois menaçantes, il existe beaucoup plus qu'une lueur d'espoir de progrès vers la paix dans la perspective de coopération régionale dans le cadre du Pacte de Stabilité pour l'Europe du Sud-Est.

Avec l'entrée de la Slovénie dans l'UE, il faut éviter que les confins de l'UE soient sources d'instabilité. La persistance au sein même des Balkans d'une enclave exclue d'UE serait contraire à la logique et à la dynamique du processus d'intégration.

Le Pacte n'apporte pas de réponse à la question de l'intégration de la Bosnie et Herzégovine, puisqu'il a comme vocation de rassembler toutes les initiatives pour l'Europe du Sud-Est et non pas de se pencher sur un pays en particulier. Pourtant, ce Pacte fait partie des priorités en matière de politique étrangère et des autorités et institutions communes de la Bosnie car, à terme, c'est le processus d'intégration à l'UE qui est en jeu.

Pour conclure il faut dire que le Pacte de stabilité, dont l'entrée en vigueur fut saluée comme un événement historique, a beaucoup perdu de sa séduction initiale. Il était au départ destiné à promouvoir les efforts internationaux visant à canaliser vers le sud-est de l'Europe des expertises et des fonds, et à réduire, grâce au développement économique et social, les risques de conflits ethniques dans la région. Il devait également servir de centre d'échange mais ne finance pas directement de projet. Il intervient au niveau de la coordination des donateurs et comme instance de dialogue.

### **Accords de stabilisation et d'association**

Le 26 mai 1999, la Commission européenne a proposé de lancer un «Processus de stabilisation et d'association », initiative approuvée par le Conseil le 21 juin 1999. La Bosnie et Herzégovine est l'un des cinq pays<sup>38</sup> du sud-est de l'Europe qui participent au Processus de stabilisation et d'association de l'UE. Ce processus soutient la démarche de stabilisation nationale et régionale en intégrant progressivement chacun des cinq pays participants dans des structures européennes et en offrant à chacun d'eux la perspective d'une adhésion à terme à l'UE. Les progrès en matière d'intégration dépendent dans chaque cas des mérites individuels de chaque pays. L'UE et ses Etats membres ont un intérêt crucial à la stabilisation de la région et à l'éradication, ou du moins à la neutralisation, des conflits ethniques, du nationalisme et des autres

<sup>38</sup> L'Albanie, la Bosnie, la Croatie, la Serbie- Monténégro et la FYR de Macédoine.

germes de crise susceptibles de dégénérer en affrontements armés. De plus, l'UE est convaincue que l'intégration des pays des Balkans occidentaux dans ses institutions est le seul moyen logique d'assurer une stabilité durable dans la région.

L'objectif de cet accord est d'établir un nouveau type de relations contractuelles entre la Bosnie et Herzégovine, la Croatie, la République fédérale de Yougoslavie, l'ancienne République yougoslave de Macédoine et l'Albanie d'une part et l'Union européenne d'autre part, en vue de déclencher un processus de stabilisation et d'association. Cette nouvelle approche renforcée vis-à-vis de l'Europe du Sud-Est suppose :

- " - l'élaboration d'accords de stabilisation et d'association, dans la perspective d'une adhésion à l'Union européenne dès que les critères de Copenhague seront respectés ;
- le développement des relations économiques et commerciales avec la région et à l'intérieur de celle-ci ;
- le développement de l'aide économique et financière existante ;
- l'aide à la démocratisation, à la société civile, à l'éducation et au développement institutionnel ;
- la coopération dans le domaine de la justice et des affaires intérieures ;
- le développement du dialogue politique<sup>39</sup>.

L'objectif ultime est d'apporter la paix, la stabilité et le développement économique à la région et ouvrir à celle-ci la perspective d'intégration à l'UE. Selon cette dernière, la coopération régionale est la clé d'une paix durable.

Dans le cadre de ce processus, la voie est désormais ouverte à tous les pays de la région pour un rapprochement avec l'Union européenne. Ce processus de stabilisation et d'association est au cœur de la politique de l'Union en faveur des cinq pays concernés. Il devrait leur donner un signal politique sur la perspective d'être intégrés dans les structures européennes dans le cadre d'un effort à long terme. Il tient compte de la situation de chaque pays<sup>40</sup> et se

<sup>39</sup> [www.europa.eu.int/scadplus/printversion/fr/lvb/r180003.htm](http://www.europa.eu.int/scadplus/printversion/fr/lvb/r180003.htm).

<sup>40</sup> Contrairement au Pacte de stabilité, les accords devront être adaptés aux particularités des pays concernés.

fonde sur le respect des conditionnalités définies par le Conseil du 29 avril 1997 concernant les réformes démocratiques, économiques et institutionnelles<sup>41</sup>. Sur la base de ces critères, l'Union propose à chacun des pays une démarche individualisée. La coopération régionale est un instrument obligatoire. L'Union a lancé un programme d'aide communautaire en faveur des pays participant au processus. L'Union a mis également en œuvre et a étendu aux cinq pays concernés des préférences commerciales asymétriques exceptionnelles qui favorisent l'accès au marché communautaire de leurs produits industriels et agricoles, de façon à contribuer au redémarrage de leurs économies par une stimulation de leurs exportations. L'objectif est également de parvenir à l'établissement d'une zone de libre-échange équilibrée entre ces pays et l'Union<sup>42</sup>.

Les avis sur l'intérêt réel des accords de stabilisation et d'association sont partagés<sup>43</sup>. Les sceptiques les considèrent comme une manœuvre dilatoire de la Commission destinée à éviter des propositions plus ambitieuses en matière d'élargissement. D'autres y voient la cheville ouvrière du Pacte de stabilité à l'usage des pays non-candidats des Balkans occidentaux auxquels ils offrent pour la première fois une perspective d'intégration à l'UE. La profonde implication de l'UE dans la région pour veiller à ce que les pays participant au processus de stabilisation et d'association restent sur le bon chemin fait l'objet d'un consensus. Le fait que les pays de la région ne soient pas homogènes est problématique. Ils varient non seulement en superficie, mais par leur degré de développement économique et politique, l'avancement des réformes engagées, leur capacité à remplir les critères de Copenhague et même leur degré de souveraineté. Tous les problèmes de souveraineté intérieure et extérieure ne sont pas résolus et certains pays se trouvent en

<sup>41</sup> Démocratie, état de droit, élections libres et respect des résultats du scrutin, droits de l'homme et des minorités (y compris la liberté de la presse) ; mise en œuvre des premières réformes économiques (privatisation, abolition du contrôle des prix) ; bon voisinage. Pour les pays de l'ex-Yougoslavie, respect de l'accord de Dayton (retour des réfugiés, Tribunal pénal international, etc.).

<sup>42</sup> Sommet de Zagreb, Déclaration finale du Sommet Union européenne- Balkans, 24 novembre 2000 in : <http://www.paixbalkans.org/sommetzagreb.htm>

<sup>43</sup> D. HEIMERL, *op. cit.*

situation de protectorat ou de semi-protectorat. Même si le niveau élevé d'engagement étranger et de l'UE dans le processus de réformes, de reconstruction et de stabilisation a aidé ces pays à progresser, il a eu également un impact sur leur statut étatique et leur indépendance.

L'UE a déjà conclu des ASA avec la Croatie et la Macédoine. Dans ces accords, la Communauté et les Etats membres ont refusé de mentionner la perspective d'adhésion. L'adhésion est seulement évoquée dans le préambule de ces accords et n'engage en rien la Communauté européenne. Cette dernière prend soin de ne pas proposer à ces pays des accords européens d'association, car depuis 1993 ils sont synonymes d'accord de pré-adhésion à l'UE. Elle ne veut pas faire des promesses qui ne pourraient être tenues. Elle se contente donc d'offrir à ces pays un type d'association non qualifiée, c'est-à-dire sans perspectives d'adhésion.

D'après la Commission, les négociations relatives à des accords de stabilisation et d'association avec la Bosnie et Herzégovine commencent dès que ce pays aura rempli les conditions requises<sup>44</sup>. En d'autres termes, il n'est pas encore opportun de débiter des négociations avec la Bosnie. Cependant, le premier pas, c'est-à-dire la «feuille de route », a été accompli ; la « mise en œuvre intégrale » de celle-ci, conçue à l'origine comme un exercice à court terme, n'a pu s'achever qu'en septembre 2002, elle a duré 2 ans et demi. Selon Chris Patten, le commissaire aux relations extérieures, il s'agissait d'un certain nombre de conditions à remplir, afin que la Commission procède à une étude de faisabilité concernant les négociations pour un accord de stabilisation et d'association. Cette étude de faisabilité vient d'être approuvée par la Commission. Les réformes accélérées, en Bosnie, mettraient sans doute le pays sur le chemin d'une intégration future. L'objectif d'une intégration dans les structures de l'Union européenne et d'une adhésion à terme à l'UE bénéficie d'un large soutien en BiH. Pour atteindre cet objectif, le pays devra néanmoins démontrer au préalable qu'il partage certaines valeurs fondamentales de l'UE et

<sup>44</sup> D. HEIMERL, *op. cit.*

qu'il est en mesure de faire face aux obligations d'un Accord de stabilisation et d'association.

Qu'advient-il de la Bosnie et Herzégovine si cet Etat, à long terme, ne remplit pas les conditions pour un accord de stabilisation et d'association ?

### **Mission de police**

En accord avec les autorités de Bosnie et Herzégovine, l'Union a pris la décision de mener dès le premier janvier 2003 une mission de police (MPUE) pour assurer la relève des Nations Unies. La mission devrait durer trois ans. Il s'agit de la première décision du genre. Elle a pour fonction surtout des activités de contrôle et d'assistance à la police bosnienne par des actions de formation, une assistance technique, la restructuration des forces de police et la fourniture d'équipements. Cette initiative de l'UE était inévitable du fait du souhait croissant des Etats-Unis de réduire leur engagement dans les Balkans.

L'objectif principal de la mission est "*to contribute by its activities (information gathering and analyses) in line with directions from the Secretary General/High Representative and the Council, to the effective formulation of the European Union policy towards the Western Balkans. The particular focus of the EUMM is to monitor political and security developments as well as border monitoring, inter-ethnic issues and refugee return. EUMM will also contribute by its activities to early warning and confidence building measures.*"<sup>45</sup>

Le chef de la mission est nommé par le Secrétaire Général/Haut Représentant de l'UE et approuvé par le Conseil (l'actuel chef est l'ambassadeur Antoine Mac Unfraidh). La mission est financée par le budget décidé à Bruxelles par la Commission. Elle est constituée de personnel de police détaché venant de 33 pays, la plupart des officiers étant originaires des pays membres de l'UE. La mission est très flexible et adaptable aux besoins particuliers des développements dans la région. Elle doit fournir des rapports au

<sup>45</sup> <http://www.ue.eu.int/pesc/ecmm/index.htm>

Conseil. Il est très important de souligner que la MPUE est la première opération de politique européenne de sécurité et de défense (PESDE) de l'UE dans le domaine civil. Elle compte environ 120 observateurs et 75 employés locaux. *"Les officiers de la MPUE travaillent avec les pouvoirs locaux aux niveaux de l'État, des entités et des cantons dans les domaines suivants: police judiciaire, ordre public et sécurité, justice pénale, affaires intérieures, organisation policière, le service national des frontières et le service de renseignement et de protection de l'État. La MPUE n'a pas de pouvoir exécutif: elle a pour tâche d'assurer le conseil et l'encadrement des activités de la police plutôt que d'y prendre une part active. Cela devrait souligner la prise de responsabilité par la BiH et l'effacement correspondant de la communauté internationale<sup>46</sup>".* Le personnel de la MPUE n'est pas armé : c'est donc la SFOR qui est responsable de sa sécurité.

Le siège de la mission est à Sarajevo. Dans ses objectifs, elle s'apparente à une mission de «peace building» et constitue la première opération civile de gestion de crise. Il est encore trop tôt pour se prononcer sur ce qu'est véritablement cette mission. Cependant, le mandat limité de la MPUE et le nombre restreint de policiers à sa disposition ne lui permettent pas d'aider efficacement la police bosnienne à surmonter son incapacité à maintenir l'ordre et à combattre le crime et la corruption.

### *Relations avec l'OTAN*

Depuis la fin de la guerre, l'OTAN (Organisation du traité de l'Atlantique Nord) est présente en BiH. Ses forces sont chargées de mettre en œuvre le volet militaire de l'accord de paix de Dayton. Le mandat de la SFOR débute le 20 décembre 1996, date à laquelle celui de l'IFOR (Implementation Force) se termine. Si depuis décembre 1995, le rôle de l'IFOR était de restaurer la paix en Bosnie et Herzégovine, celui de la SFOR, sur la base de la résolution n°1088 du Conseil de Sécurité des Nations Unies, est

<sup>46</sup> COMMISSION DES COMMUNAUTÉS EUROPÉENNES, *op. cit.*

désormais de la stabiliser. La mission première de la SFOR est de contribuer à la sécurité nécessaire à la consolidation de la paix. La restructuration du dispositif, décidé en juin 2003 par les ministres de l'OTAN, qui est en cours, a déjà abouti à la réduction des effectifs de la SFOR de 18000 au printemps 2002 à 13000 en janvier 2003 ainsi qu'à l'allègement des structures intermédiaires de commandement. L'OTAN va réduire sa présence pour la ramener d'ici juin 2004 à une force de dissuasion de 7 000 hommes.

Il est fort probable que les forces de la SFOR soient remplacées à la fin 2004 par les forces militaires de l'UE. Tout en ayant des forces internationales sur son sol, la BiH aspire quand même à adhérer à l'OTAN, qui est vue comme un garant de sa stabilité et de sa sécurité. Les autorités de BiH espèrent entrer au programme de Partenariat pour la Paix (PPP) très prochainement.

Le Partenariat doit donner à chaque Etat de la zone OSCE la possibilité de développer ses relations et sa collaboration concrète avec l'OTAN en fonction de ses propres intérêts et de ses potentialités. L'OTAN s'engage en outre à conduire des consultations avec chacun des participants actifs du Partenariat, dans le cas où celui-ci percevrait une menace directe sur son intégrité territoriale, son indépendance politique ou sa sécurité. Cependant, des garanties en matière de sécurité, telles qu'elles existent entre les Etats de l'OTAN conformément à l'article 5 du Traité de l'Atlantique-Nord, ne figurent pas dans l'offre proposée par le Partenariat. En ce moment, 27 Etats non-membres de l'OTAN font partie du PPP.

Les buts du PPP<sup>47</sup> sont :

- Contrôle démocratique des forces armées ;
- Transparence de la planification en matière de défense et des budgets de la défense;
- Capacité de contribuer à des engagements de soutien à la paix sur la base de mandat de l'ONU ou de l'OSCE ;
- Collaboration avec l'OTAN dans la gestion des crises, dans la planification d'actions civiles d'urgence, de la réglementation du trafic aérien et en matière d'armement;

<sup>47</sup> <http://www.vbs-ddps.ch/internet/groupgst/fr/home/peace/partnerschaft/buts.html>

- Instruction commune et participation à des opérations relevant du PPP.

## DEUXIEME PARTIE

### Approche thématique

#### *Démarche*

Notre démarche s'inspire de la méthode d'analyse du contenu de Madeleine Grawitz<sup>48</sup>. Elle cite une définition de l'analyse du contenu « c'est une technique de recherche pour la description objective, systématique et quantitative, du contenu manifeste des communications, ayant pour but de les interpréter<sup>49</sup> ». L'analyse de contenu s'oriente vers la formalisation des relations entre thèmes, permettant de traduire la structure du texte. Selon cette auteur, on peut étudier la presse en elle-même en tant que reflet des tendances des divers secteurs d'une époque et la presse en tant que source de renseignement<sup>50</sup>. D'une certaine manière, nous avons fait une étude comparative de la façon dont certains faits sont présentés dans différents journaux, le but de cette analyse étant de recueillir des informations. Le texte a été découpé c'est-à-dire étudié en fonction des idées ou des mots qu'il contient, ceux-ci étant choisis ou recensés en liaison avec l'objectif recherché.

La première étape consiste à avoir l'idée de ce que l'on cherche et à préciser son objectif. Notre objectif était de voir ce que les journaux représentatifs bosniens écrivent au sujet de l'UE, surtout en ce qui concerne les relations entre l'UE et la BiH. L'objectif étant précisé, le choix des catégories constitue la première étape de

<sup>48</sup> M. GRAWITZ, *Méthodes des sciences sociales*, Dalloz, 11<sup>ème</sup> édition, 2001.

<sup>49</sup> *Ibid.*, p. 606.

<sup>50</sup> *Ibid.*, p. 580.

la technique propre à l'analyse de contenu. Dans l'analyse de document, c'est par le moyen de catégories que l'on va recueillir les données.

Choix des catégories<sup>51</sup> :

Les catégories sont les rubriques significatives, en fonction desquelles le contenu sera classé et éventuellement quantifié. Il s'agit de dénombrer les éléments d'un contenu sans hypothèse préalable, les catégories n'ont pas été prévues. On cherche simplement à établir une sorte d'inventaire des diverses opinions exprimées ou des arguments utilisés.

Le texte à analyser a été plusieurs fois relu pour dégager ce qui est essentiel par rapport à l'objectif de la recherche. Les éléments qui ont semblé importants par leur répétition, ont suggéré l'idée de la catégorie sous laquelle ils ont été regroupés. La précision de l'objectif nous permettait d'écarter toutes les rubriques étrangères.

D'après M. Grawitz, le choix des catégories représente la démarche essentielle de l'analyse de contenu<sup>52</sup>. Celles-ci font le lien entre l'objectif de la recherche et les résultats. Les catégories doivent d'abord être exhaustives, c'est-à-dire que l'ensemble du contenu que l'on a décidé de classer doit l'être en entier. Il est possible de laisser volontairement de côté certains aspects du contenu. Elles doivent être exclusives, les mêmes éléments ne doivent pas pouvoir appartenir à plusieurs catégories ; objectives, les caractéristiques de la catégorie doivent être suffisamment claires pour que différents codeurs classent les divers éléments du contenu dans les mêmes catégories ; pertinentes, en rapport à la fois avec l'objectif poursuivi et le contenu que l'on traite. Les catégories doivent provenir de deux sources : du document lui-même et d'une certaine connaissance générale du domaine dont il relève.

Selon M. Grawitz, le choix de la source dépend de l'objectif, une étude de presse peut choisir un échantillon géographique, comprenant la représentation des journaux locaux. Le choix de l'échantillon peut être déterminé par les types de public ou par tendance politique. On est souvent amené à utiliser des méthodes

<sup>51</sup> *Ibid.*, p. 616.

<sup>52</sup> M. GRAWITZ, *op. cit.*, p. 617.

souples, comportant dans une même étude, des types d'échantillons prélevés à des sources, périodes et contenus différents.

Le thème est le fragment significatif correspondant à l'idée que couvre une des catégories. On peut se contenter de simplement compter le nombre de fois où le thème est abordé. Le thème est une des unités d'enregistrement les plus utilisées, en particulier pour l'étude des effets des communications sur le public. Les thèmes sont exprimés de façon plus ou moins manifeste, sont abordés et terminés plus ou moins brutalement, sont plus ou moins mêlés à d'autres. Nous avons retenu comme unité d'enregistrement les principaux thèmes, découverts dans les articles, nous en avons retenu trois.

Nous avons d'abord choisi les dates qui nous semblaient importantes dans les relations entre la Bosnie et l'Union Européenne. Voici les dates que nous avons considérées comme notre point de départ :

- 18 novembre 2003 : La Commission européenne a approuvé l'étude de faisabilité destinée à évaluer l'état de préparation de la BiH en vue de la prochaine étape sur la voie d'intégration européenne.
- 9 décembre 2003: Réunion des Ministres des Affaires Etrangères des Etats membres de l'UE, des pays candidats et des chefs de la diplomatie des 5 pays des Balkans occidentaux.
- 15 décembre 2003 : Déclaration des 25 parlementaires européens concernant le « perfectionnement » des accords de Dayton
- 8 janvier 2004 : la proposition d'ESI (European Stability Initiative) sur l'abolition des entités en BiH.

Ces dates sont significatives dans les relations entre l'UE et la BiH. Cette importance est aussi prouvée par l'intérêt porté par la presse à ces événements qui ont souvent fait les pages de couverture. Ces dates représentent également notre fil conducteur. Tenant compte de celles-ci, nous avons procédé à des recherches dans la presse bosnienne. Dans un premier temps, nous nous sommes concentrés sur une période allant du mois de novembre 2003 à fin janvier 2004. Notre recherche a été très fructueuse. En effet, nous avons trouvé un nombre important d'articles qui concernaient de près ou de loin le thème principal et les sous-

thèmes que ce travail se propose d'analyser. En lisant ces articles, nous avons constaté qu'ils répétaient plus ou moins les mêmes choses, ce qui n'était pas suffisant pour faire l'analyse qui avait été prévue au début. Le nombre d'articles trouvés est satisfaisant, mais le contenu analytique ne l'est pas, ce qui alourdit passablement la tâche. En effet, nous avons décidé d'élargir le champ de départ. Nous avons pris en compte des articles allant désormais du mois d'octobre 2003 jusqu'à mars 2004. Cela représente une quantité énorme de matériel, vu que les sujets qui nous intéressaient revenaient quasiment tous les jours. Nous avons par conséquent décidé de faire un choix parmi tous ces articles afin de retenir les plus pertinents.

Une fois les articles choisis, nous avons procédé à l'analyse selon une grille que nous avons élaborée, qui allait nous permettre de faire des comparaisons mais également et surtout de souligner les thèmes récurrents. Une fois ces thèmes mis en avant, nous avons tenté de construire notre travail autour de ceux-ci. Nous avons également mené deux interviews avec des personnalités ayant un lien particulier avec la Bosnie. Ceci nous a permis d'approfondir d'avantage notre recherche.

### *Médias*

#### **Paysage médiatique**

Le paysage médiatique en Bosnie et Herzégovine est déterminé par les structures politiques complexes du pays, le lent processus de paix et une économie anéantie. Le développement des médias dans la Fédération de Bosnie et Herzégovine a été largement guidé par les organisations internationales telles que le Conseil de l'Europe, Irex ProMedia et Open Society Foundation mais également par le Pacte de Stabilité pour l'Europe du Sud-Est. Ils ont investi d'énormes sommes d'argent dans la reconstruction et la démocratisation des médias. De plus, les accords de paix de Dayton ont garanti d'importants pouvoirs à l'Office du Haut Représentant pour la Bosnie et Herzégovine, qui a comme mandat d'imposer des lois et d'intervenir dans n'importe quelle sphère de la vie politique

ou économique du pays (y compris les médias), dans le but d'assurer la mise en œuvre des accords de paix. Par conséquent, il y a une lutte en cours entre les forces démocratiques progressistes, l'OHR et d'autres organisations internationales d'un côté et les forces nationalistes réactionnaires de l'autre. Son issue va décider de la perspective future des médias.

#### La presse

Il existe environ 426 médias sur le marché bosnien<sup>53</sup>. Au début de 2001, 210 radios et 71 chaînes de télévision émettaient en BiH. 130 journaux, magazines, revues et bulletins périodiques étaient publiés. L'explosion des médias a déjà commencé durant la guerre. En 1991, la Bosnie comptait 54 radios et 5 chaînes de télévision, tandis qu'en 1997 il y avait 156 radios et 52 chaînes. La raison de cette explosion peut être trouvée dans le fait que la radio et surtout la télé étaient des armes importantes pour la propagande nationale, politique et militaire pendant la guerre et après celle-ci. Bien sûr, la communauté internationale a eu une influence considérable et positive sur l'explosion médiatique, elle qui a soutenu avec d'importantes donations la création de nombreux médias d'une orientation indépendante, surtout la radio et la télé. Le but était de créer une scène médiatique plurielle dans laquelle l'influence des médias étatiques ou des partis politiques serait affaiblie. L'explosion médiatique a été plus ou moins incontrôlée.

En ce qui concerne la presse écrite, les lecteurs de journaux ont toujours été limités en Bosnie et le niveau est encore plus bas aujourd'hui à cause des conditions économiques difficiles et de la qualité limitée de médias proposés. Il est estimé que moins de 5% de la population lit des journaux, ce qui représente une disproportion absolue entre le nombre de médias et la taille de la population<sup>54</sup>. Le contenu de la presse est largement façonné, ou

<sup>53</sup> F. BIEBER, Dz. SOKOLOVIC(éd.), *Reconstructing multiethnic societies: the case of Bosnia-Herzegovina*, Aldershot, Ashgate, 2001, p. 165. Cependant, certains auteurs parlent de 600 médias.

<sup>54</sup> F. BIEBER, Dz. SOKOLOVIC (éd.), *op. cit.*

restreint, par le caractère ethnique du public. Cela empêche les médias d'atteindre un public plus large au niveau de l'Etat et les force à cibler avant tout le groupe ethnique qui domine dans la région où le journal est publié.

Six quotidiens sont publiés en Bosnie. Parmi eux, quatre sont publiés dans la Fédération de BiH : *Dnevni Avaz*, *Oslobodjenje* et *Jutarnje Novine* à Sarajevo et *Dnevni List* à Mostar. *Nezavisne Novine* et *Glas Srpski* sont publiés à Banja Luka, en Republika Srpska. *Glas Srpski* est le seul quotidien propriété du gouvernement, tandis que les autres s'efforcent d'avoir une indépendance éditoriale. Dans aucune des deux entités, le gouvernement ne voit d'un bon œil l'octroi de dons en provenance de l'étranger aux médias indépendants, ceci étant considéré comme un signe d'indépendance politique.

Puisque le marché médiatique écrit se trouve dans un mauvais état, il n'existe pas de données fiables sur le tirage de la plupart des journaux<sup>55</sup>. Aucune organisation locale n'effectue des évaluations sur les tirages et les médias ne cherchent pas cette information. Selon certaines enquêtes datant de 2001, *Dnevni Avaz* a la circulation la plus importante- approximativement 40 000 copies- suivi de *Oslobodjenje* avec 15 700 copies et *Jutarnje Novine* avec un tirage d'environ 10 000 copies. *Nezavisne Novine* et *Glas Srpski* ont respectivement 7 500 et 7 200 copies environ. En 2001 *Nezavisne Novine* a adopté une approche de marketing plus agressive et a commencé à couvrir les événements dans toute la Bosnie, devenant effectivement le premier quotidien national. Les effets de cette démarche restent à être évalués.

Le secteur de la presse écrite est également caractérisé par plusieurs hebdomadaires: *Slobodna Bosna* (tirage : 28 000), *Dani* (25 500), *Nedeljnje Nezavisne Novine* (18 000), *Reporter* (10 000) et *Ljiljan* (8 000). Les données sur leur tirage sont également basées sur une évaluation approximative plutôt que sur une information exacte et sont relatives à l'année 2001.

<sup>55</sup> Il faut mentionner une chose importante, les journaux qui écrivent le nombre de tirage dans leurs éditions sont rares. De ce fait, il faut recourir aux estimations.

De façon générale, le marché des médias écrits est sous-développé, conséquence de l'économie dévastée et des revenus limités de la publicité. Selon certaines évaluations, seulement 6% des investissements en publicité (le montant total du marché publicitaire est d'environ 16,5 millions d'euro net) vont à la presse. A cause du nombre élevé des journaux, le marché publicitaire ne peut pas soutenir leur survie. De plus, les investissements étrangers dans le secteur des médias sont proches de zéro et la majorité des médias écrits est toujours dépendante des donations afin d'éviter la faillite.

#### Les agences de presse

Il y a aujourd'hui plusieurs grandes agences de presse en Bosnie. L'agence de presse de la Fédération (FENA) a été créée en octobre 2001 par la fusion des agences BHPRESS et HABENA qui ont été établies au début des années 90 par les partis bosniaque et croate au pouvoir à l'époque. Il y a aussi l'agence Serbe (SRNA) fondée par le gouvernement de la Republika Srpska en 1992. La plus puissante agence privée est ONASA, suivie de l'agence SENSE qui est enregistrée à Sarajevo mais couvre des questions d'importance pour toute la région d'Europe du Sud-Est.

#### Les associations de journalistes

Il y a actuellement en Bosnie six associations de journalistes, ce qui est élevé vu le nombre de journalistes. Ces associations sont le résultat direct de la division ethnique du pays. Seulement trois d'entre elles sont de compositions ethniques mixtes. Il existe également un Conseil de la Presse qui a comme objectif d'influencer et de régler la conduite de la presse mais qui n'a aucun pouvoir de l'imposer. En fait, la presse est autoréglémentée, ce qui correspond aux standards mondiaux et européens. Avant la guerre, les journaux avaient un plus grand tirage, avant tout parce qu'ils étaient distribués dans tout le territoire de l'ex-Yougoslavie. En Bosnie, la tradition de lecture est moins prononcée que celle de la

radiotélévision. Les gens sont plus à même de regarder la télévision ou écouter la radio que de se procurer des journaux.

#### Reconstruction des médias

Après la guerre et la création de la nouvelle structure étatique, une des priorités des agences chargées de la mise en œuvre des accords de Dayton était la reconstruction des médias. Dans la seconde moitié des années 90, la tâche première était de retirer les médias (plus particulièrement les médias propriété de l'Etat) des mains des partis nationalistes, pour développer un secteur indépendant et de mettre ainsi fin aux manipulations nationalistes de la sphère publique. La communauté internationale a une grande responsabilité dans le renouvellement des médias et leur reconstruction qui a été mise en œuvre dans l'intérêt de la paix et de la démocratie en BiH. Les témoins de l'élaboration de Dayton ne se souviennent pas si on y a discuté des médias. On peut supposer que ceux-ci ne relevaient pas des priorités pour lesquelles il fallait trouver un accord.

Une fois les règles cadres établies, l'OHR et d'autres organisations- comme par exemple OSCE, USAID et OSI (Open Society Institute)- ont soutenu la création du cadre législatif et régulateur pour la conduite des médias. Un des pas les plus importants était la création de la « loi régulatrice des communications » qui fournit le cadre régulateur final pour les médias diffusés. D'autres accomplissements importants comprennent la création de la Loi sur le libreaccès à l'information et la Loi sur la diffamation passées en 2001. Au début de 2002, la Loi sur les bases du système de diffusion publique et la Loi sur le Service de diffusion publique de Bosnie et Herzégovine ont été introduites, fournissant ainsi la structure pour le système entier. La création du cadre régulateur et structural pour les médias est la première précondition pour attirer les investissements des sociétés étrangères en Bosnie et Herzégovine. Jusqu'à maintenant, cela ne s'est produit qu'à titre d'essai avec quelques investissements étrangers dans la chaîne OBN et le quotidien *Oslobodjenje*.

La politique des médias, que ce soit au niveau de l'Etat ou des entités, est créée avant tout par l'OHR et a pour but l'établissement d'un système de diffusion fonctionnel et autonome. Cependant, les forces politiques réactionnaires à tous les niveaux essaient de bloquer les réformes afin de maintenir leur emprise sur les médias aussi longtemps que possible. C'est pourquoi toutes les lois listées et les instruments régulateurs mentionnés ci-dessus ont été créés et mis en œuvre principalement par l'OHR, souvent en dépit des obstructions de la part des politiciens. La création du système de diffusion publique a été retardée pendant plusieurs années avant que l'OHR ne soit forcée d'imposer la loi. On a beaucoup investi dans le développement des médias. Le résultat est important, on a cassé le monopole des médias étatiques et on a construit un environnement médiatique pluriel. Toutefois, les résultats ne sont pas à la hauteur des fonds investis.

### **Les développements récents**

La Bosnie et Herzégovine entre dans une phase de consolidation dans le secteur des médias. Le cadre législatif et régulateur a été mis en place et les conditions de base pour le développement d'une sphère de médias fonctionnelle ont été créées. Il ne faut pas cependant oublier que ce sont les entités qui sont responsables de la presse. Contrairement à la FBiH, la RS est une entité très centralisée et a ses propres lois sur les médias. En FBiH, les cantons sont responsables pour les secteurs des médias<sup>56</sup>.

Dans le secteur de diffusion aussi bien écrit qu'électronique, la majorité des médias est dans une situation financière difficile à cause de la faiblesse de l'économie, d'un marché de publicité sous-développé et d'un grand nombre de médias. Il ne faut pas oublier non plus la concurrence des publications de la Croatie et Serbie voisines.

Quant à la situation de la liberté de presse, le rapport sur la situation des droits de l'homme dans le monde du State Department

<sup>56</sup> F. BIEBER, Dz. SOKOLOVIC (éd.), *op. cit.*, p. 162.

des Etats-Unis, souligne que les pressions des autorités et des plus forts partis sur les médias continuent<sup>57</sup> en Bosnie. Le rapport annuel de Reporters sans Frontières<sup>58</sup> sur la liberté de la presse dans le monde note que celle-ci continue à progresser, en particulier au niveau législatif. Seuls quelques cas de pressions exercées par des politiques sur des médias critiques ont été enregistrés. Si les journalistes en BiH ne font pas l'objet d'agressions ou de menaces, ils subissent en revanche des pressions politiques, comme le boycott publicitaire, d'une nature plus discrète mais suffisamment efficace pour mettre en péril la vie d'un média. Le paysage audiovisuel est sinistré, ajoute le rapport.

### Présentation des journaux

Comme nous venons de le voir, il y a en BiH un nombre important de journaux. Nous avons fait le choix d'en présenter les plus représentatifs et qui ont un tirage important. Indépendamment du tirage, certains nous ont paru intéressants du point de vue de leur politique éditoriale.

*Ljiljan*<sup>59</sup> (le lys) a été fondé en 1990, peu avant les premières élections post-communistes en Bosnie et Herzégovine. C'était le journal du SDA (Stranka Demokratske Akcije, le Parti de l'Action Démocratique), le parti principal représentant les Musulmans dans le pays. Publié initialement sous le nom *Muslimanski Glas* (la Voix Musulmane), l'hebdomadaire a rapidement adopté sa nouvelle appellation et a pris une position plus indépendante. Cependant, sa ligne éditoriale suit toujours de près la politique du SDA. Son site internet offre une sélection d'articles d'édition tirée. Il est publié à Sarajevo et tiré à environ 8000 exemplaires.

*Glas Srpski*<sup>60</sup> (la Voix Serbe) est publié quotidiennement à Banja Luka. Comme nous l'avons déjà souligné, c'est le seul

<sup>57</sup> S. NUMANOVIC, «Pravosu\_e je pod utjecajem politike» in: *Dnevni Avaz*, 27 février 2004, p. 11.

<sup>58</sup> <http://www.rsf.fr>

<sup>59</sup> <http://www.nipljliljan.com>

<sup>60</sup> <http://www.srpska.bl.ac.vu/index1.shtml>

journal qui est propriété du Gouvernement de la RS. C'est un journal pro SDS<sup>61</sup> (Srpska Demokratska Stranka, parti démocrate serbe), le parti serbe au pouvoir. Il n'a pas de site internet propre, mais il est possible de trouver une sélection d'articles sur le site officiel de la ville de Banja Luka où il est édité. Il a une circulation de 7 200 copies environ. Il est important de mentionner que le quotidien est édité en serbe et en cyrillique.

L'hebdomadaire *Reporter*<sup>62</sup> est apparu avec une édition *on-line* dès le début de sa publication en mai 1997. Il est édité à Banja Luka (RS) mais il a une édition spéciale à Belgrade.

Dans son «impressum» on lit: *Reporter*, qui sortait deux fois par semaine, a été fondé au début de 1997 à Banja Luka par un groupe de jeunes gens qui croyaient pouvoir aider à dépasser les conséquences de la guerre et orienter les gens vers le futur et le progrès. Durant les attaques de l'OTAN sur la Serbie - Monténégro et la censure introduite contre les médias par les autorités serbes, *Reporter* a continué de publier les interviews avec les politiques d'opposition en Serbie - Monténégro et les articles des journalistes indépendants de Serbie. Les autorités de Belgrade ont répondu par un blocage de la vente du magazine en Serbie. En octobre 1999, *Reporter* a de nouveau été « expulsé » de Serbie. Cette interdiction est survenue suite à une tentative agressive par *Reporter* d'acquérir une plus grande part du marché dans ce pays. Selon Steven Erlangers, dans son article publié par *The New York Times* le 6 octobre 1999 (« Independent Serb Journalists Defend Their Work »), cette campagne a été financée par le gouvernement américain, ce qui a permis à *Reporter* de proposer des prix plus bas que d'autres publications similaires en Serbie. La justification fournie par les autorités serbes pour cette interdiction s'est fondée sur la série d'articles concernant la nouvelle élite serbe de l'époque. Le magazine a publié la totalité du contenu des articles censurés sur l'internet.

<sup>61</sup> INTERNATIONAL CRISIS GROUP, *Bosnia's nationalist governments: Paddy Ashdown and the paradox of state building*, Sarajevo, 22 juillet 2003, ICG Balkans report n°146, p. 11.

<sup>62</sup> <http://www.Reportermagazin.com>

*Reporter* a assumé une position très critique vis-à-vis du comportement de plus ou moins tout l'*establishment* politique en Republika Srpska et des représentants de la Communauté Internationale en Bosnie et Herzégovine. Cela a eu pour conséquence des attaques de plus en plus virulentes par les autorités de la RS contre le magazine et sa politique éditoriale. Par exemple, M. Dodik a accusé *Reporter* de « travailler contre les intérêts de Republika Srpska » et d'être en « collusion » avec les cercles anti-serbes à Sarajevo<sup>63</sup>. On a accusé le journal de « publier les mensonges » concernant de nombreuses affaires de corruption. En réponse à ces attaques, le magazine a poursuivi Milorad Dodik, dirigeant de SNSD (Stranka Nezavisnih Socijaldemokrata, parti des socio-démocrates indépendants) pour diffamation. A cause des confiscations continues par les autorités serbes, *Reporter* continue d'avoir des problèmes à atteindre ses lecteurs en Serbie<sup>64</sup>.

*Nezavisne Novine*<sup>65</sup> (le Journal Indépendant) est un quotidien de Banja Luka avec une édition spéciale hebdomadaire, *Nezavisne Nedeljne Novine*. Tout le contenu est en serbe. C'est un des médias alternatifs les plus influents en Republika Srpska. En 1998 son tirage atteignait environ 9 000 copies et actuellement il en a 15 000 (les samedis 20 000<sup>66</sup>). Il était et reste proche de Milorad Dodik, un modéré, qui a été le Premier Ministre de la RS et qui est le président de SNSD (le parti qui compte comme non nationaliste en RS). Durant l'intervention de l'OTAN en Serbie- Monténégro, comme *Reporter*, le magazine a édité de nombreuses interviews des politiques d'opposition de Serbie. De ce fait, les autorités serbes ont également essayé de temps en temps de bloquer sa vente en Serbie. *Nezavisne Novine*, créant un précédent, a publié les tout premiers articles par une publication basée en RS concernant les crimes de guerre commis par les unités serbes pendant la guerre en Bosnie. Le premier article a été suivi d'une série d'articles investiguant une campagne longue de plusieurs semaines de violence et

<sup>63</sup> Milorad Dodik a été le Premier Ministre de la RS de 1998 à 2000.

<sup>64</sup> <http://www.medienhilfe.ch/index.html>

<sup>65</sup> <http://www.nezavisne.com>

<sup>66</sup> Ibid.

d'intimidation par l'unité paramilitaire « Mice » à Teslic. Les éditions suivantes ont aussi inclus les interviews osées de figures politiques significatives de la période de guerre qui examinaient leurs souvenirs de celle-ci. Suite à ces publications, une bombe a explosé sous la voiture utilisée par Zeljko Kopanja, éditeur en chef et fondateur de *Nezavisne Novine*. M. Kopanja a perdu les deux jambes suite à cette tentative d'assassinat. Trois théories sont avancées pour expliquer cette tentative. Selon la première, M. Kopanja a été attaqué à cause de la série d'articles publiés sur les crimes commis par les irréguliers serbes de Bosnie pendant la guerre à Teslic et sur la montagne de Vlasic. Selon la deuxième théorie, l'attaque était en fait un avertissement au Premier Ministre de l'époque de RS, Milorad Dodik, qui a fourni des fonds pour le lancement du journal. *Nezavisne Novine* est en effet considéré comme une publication pro-Dodik. La dernière théorie est que la révélation par le *Nezavisne Novine* de nombreux cas de corruption et de détournement de fonds en RS a provoqué la vengeance d'un des participants à ces scandales. La police n'a trouvé aucune piste, le journal continue de publier et son personnel souhaite continuer la même politique éditoriale. Le journal nie fortement tout parti pris de sa politique éditoriale et il se dit ouvert à différentes options politiques. Il est actuellement considéré par certains comme le quotidien le plus objectif couvrant l'ensemble du territoire de l'Etat. Les autorités ont réagi en veillant à ce que l'unique imprimerie de la ville de Banja Luka lui ferme ses portes. Le journal est imprimé actuellement à Sarajevo.

*Slobodna Bosna*<sup>67</sup> (la Bosnie Libre) est un hebdomadaire stimulant basé à Sarajevo. C'est un des plus importants bénéficiaires de Open Society Fund et il a reçu environ 550 000 DM en 96 et 97. *Slobodna Bosna* se vend dans les deux entités, la Fédération et la RS. Déjà en 1997, son tirage était de 35 000 copies. Il est édité en bosniaque. C'est un magazine d'enquête et il préconise une indépendance éditoriale.

<sup>67</sup> <http://www.slobodna-bosna.ba>

Le magazine *BHDANI*<sup>68</sup> est géré et édité par Senad Pecanin. « Les jours » est l'hebdomadaire de l'intelligentsia sarajéviennne. Indépendant, il ne manque pas de prendre position sur les grands sujets d'actualité. Défenseur de la liberté d'expression, le journal marque souvent son engagement en faveur des libertés. Son tirage pendant la guerre était de 3 000 à 5 000 copies. Il a été impitoyable dans son exposition de la corruption en Fédération BiH et fournit une couverture vive, animée et dogmatique des événements actuels dans tout le pays. Le journal cherche à avoir des lecteurs en RS. Il est édité à Sarajevo. Le *Dani* a créé une image reconnaissable et une bonne réputation grâce aux critiques concrètes, basées sur des faits réels et un esprit large, des partis au pouvoir et de la politique de l'opposition<sup>69</sup>. Sa ligne éditoriale se veut indépendante. Son tirage est de 25 000 exemplaires, dont chacun est lu par 4,6 lecteurs<sup>70</sup>. En 1995 il a reçu le prix Fond Open Society et en 1998 l'Olof Palme.

Quotidien connu dans le monde entier, *Oslobodjenje*<sup>71</sup>, qui veut dire « Libération », a été fondé en 1943 en tant qu'organe clandestin du mouvement communiste partisan du Maréchal Tito dont les rangs en Bosnie comprenaient les Serbes, les Musulmans et les Croates se battant côte à côte. Le personnel s'est rebellé contre le contrôle du journal par le parti communiste vers la fin des années 80 dans le but d'établir un véritable média démocratique, mais ils ont gardé le dégoût communiste pour les politiques nationales. A la veille de la guerre, c'était une des plus grandes maisons de médias en Ex-Yougoslavie. Quand les partis politiques séparés de Serbes, Croates et Musulmans ont été formés comme prémisses aux élections de 1990, *Oslobodjenje* les critiquait tous, offrant son soutien aux partis avec les programmes pan-nationaux. Au début de 1992, au moment où les nationalistes serbes ont cherché à bloquer la campagne d'indépendance de Bosnie et ont demandé que la République soit partagée selon les lignes ethniques, *Oslobodjenje*

<sup>68</sup> <http://www.bhdani.com>

<sup>69</sup> <http://www.medienhilfe.ch/index.html>

<sup>70</sup> <http://www.bhdani.com>

<sup>71</sup> <http://www.oslobodjenje.com.ba>

s'est aligné sur le gouvernement bosniaque en opposition à la campagne serbe. *Oslobodjenje* a été élu le journal de l'année dans le monde en 1992. Pas un seul jour n'est passé durant la guerre sans qu'*Oslobodjenje* joigne ses lecteurs. Durant ce temps, le journal réussissait à atteindre un niveau élevé de professionnalisme<sup>72</sup>.

Selon l'ONG Medienhilfe, *Oslobodjenje* est le seul quotidien politique sérieux qui a une politique éditoriale complètement indépendante. En effet, il critique souvent ouvertement *l'establishment* politique. Le journal a été privatisé en mai 2000 et est, depuis, propriété de ses employés et « leur partenaire » de l'Allemagne. Il est publié à Sarajevo avec une édition internationale qui est éditée en Allemagne dans le but d'informer le grand nombre de réfugiés bosniens qui résident dans les pays de l'Europe Occidentale. Le journal a reçu plusieurs prix nationaux et internationaux. Il est la voix quasi ultime d'une BiH multiethnique. *Oslobodjenje* a une signification symbolique pour la lutte de la profession journalistique contre la folie de la guerre. Après avoir survécu à l'horreur, le temps de paix n'a pas amené la possibilité d'avoir un développement stable et le journal est toujours dépendant de soutiens financiers de l'étranger<sup>73</sup>. *Oslobodjenje* est tiré à environ 12 000 à 15 000 exemplaires contre 60 000 avant la guerre<sup>74</sup>.

*Dnevni Avaz*<sup>75</sup> a été fondé à la fin de 1995 par Fahrudin Radoni, journaliste de Sandzak de Serbie, et est rapidement devenu le quotidien le plus vendu en Fédération BiH. Le journal a reçu des fonds généreux à son lancement, ce qui lui a permis de faire une rafle des meilleurs journalistes de son rival, quotidien de Sarajevo, *Vecernje Novine*. *Dnevni Avaz* a des liens forts avec le parti bosniaque au pouvoir, le SDA. Il était capable de battre fréquemment ses concurrents *Oslobodjenje* et *Vecernje Novine* avec les « scoop » obtenus des cercles internes au parti, ce qui peut

<sup>72</sup> <http://www.medienhilfe.ch/index.html>

<sup>73</sup> Ibid.

<sup>74</sup> D. BABIC, « Une partie des Balkans dans la presse française : différentes approches, sporadiques et sélectives » in *Les Cahiers de journalisme*, n°12, automne 2003.

<sup>75</sup> <http://www.avaz.ba>

expliquer sa rapide expansion. Selon l'ONG Medienhilfe, ce journal est orienté pro-régime et largement soutenu par le SDA<sup>76</sup>. C'est un concurrent d'*Oslobodjenje*. En 1998, *Dnevni Avaz* avait un tirage quotidien de 23 000 copies. La circulation actuelle avoisine 40 000 copies. Il est édité à Sarajevo. C'est le journal le plus lu en Bosnie.

*Dnevni List*<sup>77</sup> (Le Journal Quotidien) est un quotidien édité à Mostar. C'est la plus jeune publication : elle a été lancée en octobre 2001. *Dnevni List* est le premier quotidien en Bosnie qui est édité en croate. Il découle du besoin des Croates d'avoir un quotidien dans leur langue. D'après des informations non vérifiées, le journal serait tiré à 3000 exemplaires dont à peine 1000 sont vendus<sup>78</sup>.

Selon un sondage de l'Agence Prism sur le taux de lecteurs des journaux dans les entités de la Fédération, *Dnevni Avaz* est lu par 33,5% de la population ; dans la partie majoritaire des Bosniaques ce pourcentage se situe entre 60 et 70%. En deuxième place du taux de lecteurs se trouve *Vecernji List* de Zagreb, 7,9%, qui est suivi d'*Oslobodjenje* avec 7 %. La popularité d'autres journaux, en tout cas selon ce sondage, est mineure. En RS, les deux premières places du point de vue de la popularité sont tenues par les journaux de Serbie *Vecernje Novosti* (27,2%) et *Blic* (18,8%). Le *Glas Srpske* a une popularité de 10,9%, suivi de près par le *Nezavisne Novine* avec 9,4%. *Nezavisne Novine* est au fond le seul journal dans le pays qui essaie de jouer le rôle d'un véritable journal de BiH en couvrant les événements dans les deux entités. Cependant, les lecteurs ne réagissent manifestement pas à ces efforts.

Le nombre de copies non vendues est élevé et les tirages sont bas. Même dans un tel environnement, de nouveaux médias sont lancés, dont la publication est malheureusement motivée politiquement. La plupart de ces journaux sont également distribués à l'étranger, vu que beaucoup de Bosniens vivent hors des frontières bosniennes<sup>79</sup>.

<sup>76</sup> <http://www.medienhilfe.ch/index.html>

<sup>77</sup> <http://www.dnevni-list.ba/>

<sup>78</sup> <http://www.medienhilfe.ch/Monitor/BiH/MOL4664.pdf>

<sup>79</sup> [http://www.mediaplan.ba/index\\_v.html](http://www.mediaplan.ba/index_v.html)

### *Thèmes récurrents*

Nous avons relevé les thèmes les plus fréquents dans les articles ayant trait à l'intégration de la BiH aux instances européennes et euro-atlantiques que nous avons consultés. Nous avons essayé d'inclure ces thèmes dans ce travail en nous limitant aux plus pertinents. On peut les classer dans trois catégories : l'intégration à l'UE, la révision de l'accord de Dayton et l'adhésion au Partenariat pour la Paix, qui sont eux-mêmes divisés en plusieurs sous-thèmes.

### **Vers l'intégration à l'Union européenne (UE)**

L'intégration européenne est une priorité de la politique étrangère de BiH. Le processus d'association et de stabilisation pour la BiH dans le but d'adhérer à l'UE a commencé il y a 5 ans. L'intégration européenne et la coopération régionale constituent une opportunité unique pour ce pays. En 2000, un Ministère de l'intégration européenne a été établi, et, en 2003, il a été réorganisé en une Direction des intégrations européennes sous l'office du Premier Ministre.

Le thème d'intégration à l'UE revient souvent dans les journaux. Mais il y a surtout une recrudescence vers la fin 2003. La raison en est simple : comme il a été mentionné plus haut, la Commission européenne a approuvé au mois de novembre 2003 l'Étude de faisabilité de la BiH ayant pour but d'évaluer les capacités de ce pays à signer un Accord d'Association et Stabilisation. Cette nouvelle a eu un grand écho dans la presse. C'est considéré comme un grand jour pour la BiH et ses relations avec l'UE<sup>80</sup>. Toutefois,

<sup>80</sup> Il est intéressant de noter que le magazine *BHDani* écrit que l'euphorie qui est apparue suite à l'acceptation de l'étude de faisabilité montre le manque essentiel de connaissances sur la procédure d'application afin de devenir membre de l'UE en ajoutant que ce n'est pas surprenant que les citoyens n'aient pas eu assez d'informations sur ce que veut dire ce mouvement, selon le journal. L'approbation de l'étude de faisabilité est le pas le plus minimal vers l'Europe que la Bosnie ne

personne n'a caché le fait qu'il fallait fournir des efforts colossaux afin d'arriver un jour à signer cet accord avec l'UE. Peu à peu, l'euphorie a laissé place à une inquiétude grandissante quant à la volonté réelle des politiques de mettre en œuvre toutes les réformes nécessaires afin de pouvoir signer l'accord en question.

Suite à l'étude de faisabilité, la Commission a demandé l'accomplissement de 16 points, qui concernent presque tous les domaines de l'Etat. Cela implique de la part des autorités bosniennes de voter et de mettre en œuvre 45 lois et d'établir 25 institutions. Les autorités se sont donné un délai pour accomplir les conditions posées par Bruxelles. Elles se sont fixé le mois de juin 2004 pour mener les réformes nécessaires. D'après la Commission, ces réformes peuvent être menées jusqu'à la fin de l'année 2004. Si les autorités prouvent qu'elles ont accompli des progrès notoires dans 16 domaines que la Commission a posés comme condition dans l'Étude de faisabilité sur l'association à l'UE, la BiH a une chance de commencer les négociations sur son statut au début de 2005. Cependant, il semble que les réformes demandées se heurtent aux différents obstructionnismes et à la lenteur administrative. Il faut noter que le délai n'a pas été imposé par les institutions bruxelloises mais par les autorités bosniennes elles-mêmes. Le chef de la mission de la Commission Européenne en Bosnie, Michael Humphreys, dans une interview donnée au magazine *Reporter*, souligne qu'il ne s'agit pas d'un délai qui, une fois dépassé, ne permette plus à la Bosnie de mener des discussions avec l'UE. Au contraire « le chemin restera ouvert <sup>81</sup> ». Il note aussi que s'il n'y a pas de progrès notables d'ici là, il est fort probable que les choses soient considérablement repoussées, vu qu'au cours de l'année 2004 il y aura une nouvelle composition de la Commission européenne ; d'autant plus qu'en mai 2004, dix nouveaux membres rejoindront l'UE et que d'autres questions vont occuper la Commission.

---

verrait même pas dans 50 ans si elle continue à avancer au rythme actuel. In "Bosanski Barometar" in : *BHDani*, 21 novembre 2003.

<sup>81</sup> V. ZELJKOVIC, « EU ne namjerava da organizuje novi Dayton » in : *Reporter*, 21 janvier 2004, n°45, p. 27.

Suite à l'approbation de l'étude de faisabilité, les autorités ont réalisé un « Plan d'Action ». Dans celui-ci, il était question de voter et de mettre en œuvre toutes les nouvelles lois nécessaires et de former de nouvelles institutions. Le Conseil des Ministres a fixé comme délai la fin mai pour constater des avancements importants dans le cadre de ce plan. Cependant, les mesures à entreprendre ne doivent en aucun cas être imposées. Du point de vue de l'UE, une chose ne sera pas accomplie si elle n'est pas adoptée et mise en œuvre par les autorités bosniennes. Les autorités doivent être plus efficaces, ce qui ne semble pas être le cas actuellement.

Le processus de stabilisation, d'association et d'adhésion est un processus qui durera une décennie pour ce pays<sup>82</sup>. Il demande d'importantes réformes. Le soutien à celles-ci est crucial, mais la durée du processus risque d'être très décourageante. L'Europe n'est pas pour demain pour la Bosnie. Pourtant, la question de l'intégration européenne est à la mode en BiH, c'est actuel d'en parler, mais les gens ne savent pas quelles sont les répercussions de tout ce processus. Il n'y a pas beaucoup de personnes en BiH qui savent ce que la voie européenne signifie et combien elle est difficile.

### **Réformes en cours**

L'étude de faisabilité est le dernier stade du processus de stabilisation et d'association de l'UE qui vise à intégrer progressivement la BiH dans ses structures. La première étape date du début 2000, lorsque l'élaboration de la "feuille de route"<sup>83</sup> avec ses 18 étapes prioritaires a débuté. Les étapes de la feuille de route ont été "pour l'essentiel atteintes" en septembre 2002, et c'est à cette date que la Commission a entamé ses travaux concernant l'étude de faisabilité (c'est un rapport de la Commission dans le but de voir si

<sup>82</sup> Ibid.

<sup>83</sup> En 2000, l'UE avait inscrit dans sa "feuille de route" dix-huit étapes initiales par lesquelles la BiH devait passer pour arriver à l'étude de faisabilité concernant l'ouverture de négociations en vue d'un Accord de stabilisation et d'association (ASA). Ces étapes de la feuille de route ont été pour l'essentiel atteintes en septembre 2002.

la BiH est prête pour les négociations concernant l'Accord d'association et de stabilisation). En mars 2003, elle a soumis à la Direction pour l'intégration européenne de la BiH un questionnaire couvrant tous les domaines couverts par un éventuel accord de stabilisation et d'association futur. Si les réformes décrites dans l'étude de faisabilité sont menées à bien, les négociations en vue d'un ASA pourraient débiter. Un ASA est destiné à aider les pays des Balkans occidentaux à se préparer à l'adhésion, de la même manière que les accords européens ont aidé les pays d'Europe centrale et orientale à s'y préparer<sup>84</sup>.

#### Stratégie de réformes vue par Bruxelles

Les réformes, c'est le maître mot cité au moins une fois dans chaque article que nous avons consulté. Toutes ces réformes ont d'abord pour but la signature de l'Accord d'Association et de Stabilisation, et à plus long terme, l'adhésion à l'UE. Il s'agit concrètement d'adopter environ 45 différentes lois. Il existe un consensus politique pour ce qui est de remplir les 16 conditions que la Commission a demandées à la BiH avec l'adoption de l'étude de faisabilité. En fait, dans ses conclusions<sup>85</sup>, la Commission indique qu'elle espère être en mesure de recommander aux États membres l'ouverture des négociations d'un ASA dès l'an prochain à condition que la BiH fasse d'importants progrès dans toute une série de domaines considérés comme prioritaires : respect des conditions en vigueur pour hâter l'accord, ainsi que des obligations internationales; gouvernance, pouvoir judiciaire et administration publique plus efficaces; intégration européenne; défense des droits de l'homme; lutte contre la criminalité, en particulier la criminalité organisée; gestion du droit d'asile et des migrations; réforme des douanes et de la fiscalité; législation budgétaire; pratiques budgétaires; fiabilité des statistiques; une politique commerciale cohérente; un marché intégré de l'énergie; un espace économique unique dans la BiH et une radio-télédiffusion publique. Les partis

<sup>84</sup> COMMISSION DES COMMUNAUTÉS EUROPÉENNES, *op. cit.*, pp. 50-52.

<sup>85</sup> COMMISSION DES COMMUNAUTÉS EUROPÉENNES, *op. cit.*, pp. 50-52.

politiques, le Gouvernement et l'opposition sont d'accord sur le fait que l'avenir du pays soit dans l'adhésion à l'UE. Néanmoins, les signes d'une véritable "appropriation de la réforme" et d'une dynamique politique intérieure durable sont rares: les pressions exercées par le Haut représentant et par la communauté internationale sont restées capitales pour nombre des réformes engagées. Les négociations d'un ASA vont obliger la BiH à négocier à l'intérieur ses propres options et préférences afin d'être en mesure de présenter une position nationale cohérente et unique aux partenaires de l'UE. Elle doit encore prouver, par ses propres efforts, que les «pouvoirs de Bonn» du Haut représentant ne sont plus nécessaires, notamment dans les domaines qui seront couverts par un ASA. Il faut admettre que l'adoption de l'étude de faisabilité est le plus grand stimulus pour les autorités de BiH sur leur chemin vers l'intégration européenne.

Lors de son discours de fin d'année, le Haut Représentant a rappelé que la plupart des observateurs internationaux ainsi que beaucoup de gens à l'intérieur du pays n'ont pas cru que l'on pouvait réaliser ce qui a été réalisé en 2003 en Bosnie<sup>86</sup>. Cependant, *" if Bosnians appreciated either the extent to which some of their free and easy ways will have to change or the Herculean effort that will be required to secure EU membership, many might conclude that drowning now is preferable to swimming for years. As it is, ignorance is bliss. The dream of EU membership can serve to inspire both hope and reform, at least until it becomes a real enough prospect to generate informed debate and/or obdurate dissent."*<sup>87</sup>

#### Réformes très politisées

Pourquoi ces réformes sont-elles si difficiles à mettre en œuvre ? Dans celles-ci, la plupart des questions concernent directement les

<sup>86</sup> "Ne dozvolimo da proslost jos jednom bude nas neprijatelj" in : *Dnevni Avaz*, 31 décembre 2003, p. 8.

<sup>87</sup> INTERNATIONAL CRISIS GROUP, *Thessaloniki and After II: The EU and Bosnia*, Sarajevo, juin 2003.

relations entité-Etat. Elles touchent souvent aux bases sur lesquelles l'entité est construite. Elles sont très politisées et sont en train d'être mises en œuvre tant bien que mal, mais il n'y a cependant pas eu d'amélioration de la qualité de vie des citoyens. Cela résulte d'une apathie générale, d'un pessimisme et d'un mécontentement par rapport à ce qui a été réalisé, ce qui ne constitue pas une bonne base pour les réformes à venir.

#### Coopération avec le Tribunal Pénal International pour l'ex-Yougoslavie

L'une des choses mises le plus souvent en exergue est la coopération avec le Tribunal de la Haye et l'arrestation des principaux criminels de guerre. C'est la condition politique qui domine. Beaucoup d'auteurs sont d'accord sur le fait que ces arrestations sont d'une importance primordiale pour le futur de la Bosnie et Herzégovine comme pays multiculturel et multiethnique. La RS clame qu'elle n'a pas les moyens d'arrêter ces criminels. Un autre argument avancé est que ces arrestations sont l'obligation des forces internationales en BiH. Les responsables internationaux répondent que ce n'est pas la tâche « primaire » de la SFOR. Ils citent la Croatie comme exemple où la non-coopération avec le Tribunal de la Haye bloque passablement l'avancée des pourparlers avec l'UE. Si les deux criminels de guerre les plus recherchés, R. Mladic et R. Karadzic, ne sont pas arrêtés cette année, il est fort probable qu'ils ne seront jamais jugés devant le Tribunal de la Haye<sup>88</sup>. *Dnevni Avaz* cite un article du *Times* londonien selon lequel, seuls les Américains et les Britanniques recherchent sérieusement les accusés. Le même article fait part de doutes quant aux Français qui sont même accusés de dévoiler les plans de l'OTAN aux bosno-serbes et de cacher des informations. L'ambassadeur américain en BiH, Clifford Bond, a déclaré lors d'une visite à Banja Luka qu'une grande barrière à l'entrée de la BiH représentait l'échec de la RS dans l'accomplissement de la

<sup>88</sup> S. NUMANOVIC, «BiH i Hrvatsku veze zajednicki put u EU» in: *Dnevni Avaz*, 21 janvier 2004, p. 3.

totalité de ses obligations envers le Tribunal de La Haye<sup>89</sup>. Ce Tribunal est très critiqué par les Serbes qui lui reprochent de ne pas être impartial.

Toutes les réformes ont des importances non négligeables. Par exemple, la réforme du service public de radio- et télédiffusion, dont le but est un système sans influence politique. Par les réformes des forces de l'armée ou l'instauration des impositions indirectes, on essaie de rapprocher la Bosnie des intégrations européennes et de l'OTAN. Selon l'ambassadeur de la Grande-Bretagne en Bosnie, Ian Kliff, toutes ces réformes laissent quand même de grandes prérogatives aux entités<sup>90</sup>.

#### Centralisation vs. décentralisation

Il y a deux tendances en Europe : d'un côté on transfère une grande partie des compétences au niveau des institutions européennes mais en même temps, il y a une tendance vers la décentralisation qui donne plus de pouvoir au niveau local<sup>91</sup>. L'importance des régions est grandissante. Ces dernières ont leurs représentants à Bruxelles (par exemple les Länder allemands). La Bosnie a son histoire et sa structure spécifique ; il faut l'accepter. Cependant, on ne peut pas geler les structures telles qu'elles étaient en 1995 et telles qu'elles sont restées aujourd'hui. Puisque la vie économique et politique change intensivement en Europe, la Bosnie doit suivre. La centralisation sera nécessaire afin de rendre possible la décentralisation future dans l'UE.

<sup>89</sup> « Do ljeta u partnerstvu » in: *Glas Srpski*, 18 décembre 2003.

<sup>90</sup> «Interview sa Jan Klifom» in: *Reporter*, 19 novembre 2003, n°36, p. 15.

<sup>91</sup> «Interview sa Jan Klifom» in: *Reporter*, 19 novembre 2003, n°36, p. 15.

### Le rythme des réformes inadéquat

Un élément que l'on peut dégager des articles consultés est que le rythme des réformes a considérablement ralenti au début de l'année 2004. Ainsi, la réponse positive de l'UE à l'étude de faisabilité est remise en question. La situation n'est pas alarmante, mais elle pourrait le devenir, selon le Président du Conseil des Ministres, A. Terzic, si le cours des réformes se poursuit de la même manière<sup>92</sup>. Tout le monde s'attend à ce que le Haut Représentant empêche les «freineurs» d'arrêter la Bosnie sur la voie vers l'Europe.

Suite à l'approbation de l'étude de faisabilité, des hauts dignitaires de la communauté internationale ont rapidement commencé à s'inquiéter. Dès le début de l'année 2004, en voyant les très lentes avancés des réformes, ils ont averti les représentants des autorités bosniennes. La panique s'est emparée des cercles de la communauté internationale. Les représentants bosniaques rejettent la faute sur les accords de Dayton en disant qu'ils limitent les possibilités de manœuvre<sup>93</sup>. Selon M. Humphreys, chef de la délégation de la Commission européenne en Bosnie, il n'y a pas eu d'avancements sérieux depuis l'approbation de l'étude de faisabilité en novembre 2003<sup>94</sup>. Pour pouvoir mettre en œuvre des réformes, il faut avoir un accord et ce processus est très compliqué en Bosnie, puisque il existe une structure institutionnelle très complexe. On se trouve de nouveau au même point, c'est-à-dire qu'il faut que la communauté exerce de fortes pressions sur les autorités pour qu'elles arrivent à un accord. « Il faut un miracle pour que la Bosnie puisse remplir toutes les conditions d'ici fin 2004.<sup>95</sup> » Toutes les lois importantes sont politisées, donc très difficilement acceptées. D'autant plus que beaucoup de ces réformes ont davantage pour but la centralisation du pays, ce qui n'est pas du

<sup>92</sup> S. NUMANOVIC, «Vrata Evrope zatvaraju nam politicari i lobiji» in: *Dnevni Avaz*, 4 février 2004, p. 4.

<sup>93</sup> N. AHMETASEVIC, « Vlasti BiH nisu ispunile ni jedan od 18 uslova koje trebaju ispuniti do juna !! » in: *Slobodna Bosna*, 19 février 2004, p. 46.

<sup>94</sup> *Ibid.*, p. 47.

<sup>95</sup> *Ibid.*, p. 48.

goût de tout le monde. Ces quelques mots de Paddy Ashdown en disent beaucoup sur la situation en Bosnie : "*Watching Bosnia's progress is a bit like watching grass grow.*"<sup>96</sup> Les détails de l'agenda européen ne sont sans doute connus que de l'élite et ont peu d'effets visibles sur l'opinion publique.

Même dans le domaine des médias il faut engager des réformes. Leur importance en BiH est bien illustrée par de longues négociations qui ont été menées afin de mettre en œuvre un système de radio- télévision publique. L'accord final comprend trois émetteurs, dont un offre des services sur tout le territoire et les deux autres dans les entités. Les trois émetteurs sont séparés mais ils se complètent.

Selon le chef de la diplomatie bosnienne, M. Ivanic, le plus grand problème actuel de BiH est d'ordre économique<sup>97</sup>. Parlant au nom du Gouvernement, M. Ivanic estime que le mandat du Haut Représentant devrait être terminé l'année prochaine. Pourtant, il faut reconnaître que le principal défi de la BiH reste celui de construire un État autonome en mesure de s'intégrer aux structures de l'Union européenne. Il reste maintenant à voir si d'ici le mois de juin la Bosnie aura rempli les conditions posées par la Commission.

### **Position des différentes communautés face à l'UE**

Il est important de tenir compte du fait qu'en Bosnie, il existe deux niveaux d'identité. L'un concerne la Bosnie comme Etat et le deuxième est l'identification avec les entités. Cependant, le plus grand problème pour l'avenir du pays est l'absence d'identité étatique. Les Bosniaques semblent être les seuls à considérer la Bosnie comme un Etat dans lequel les citoyens de toutes nationalités ont des droits égaux. La majorité des Croates de Bosnie rêvent de la création d'une troisième entité bosno-croate séparée, tandis que les Serbes souhaitent soit devenir pleinement

<sup>96</sup> P. ASHDOWN, «Peace Stabilization: the lessons from Bosnia and Herzegovina» in: *Bosnia Daily*, Sarajevo, n°634, 24 novembre 2003, p. 11.

<sup>97</sup> Conférence de presse, Mladen Ivanic, le Ministre des Affaires Etrangères de Bosnie et Herzégovine, «Bosnia and Herzegovina after Dayton », Club Suisse de la presse, Genève, 17 mars 2004.

indépendants, soit être annexés à la Serbie. Ce manque d'identification de la majorité des Bosno-serbes et Bosno-croates avec la Bosnie souligne une des difficultés clés dans le processus de mise en œuvre de la paix.

Les élections locales vont avoir lieu en RS en octobre 2004. La division politique et les affrontements des partis seront accentués. Ceci va rendre la scène politique de RS encore plus instable. Avant les élections locales, les partis politiques concurrent en se présentant eux-mêmes comme des victimes. Ceci pourrait avoir une mauvaise incidence sur les réformes. Malheureusement, la prise de pouvoir et son maintien sont le seul et unique lien unissant les partis nationalistes, et la source de leurs intérêts communs. Cela risque d'accentuer l'instabilité. Les politiques des partis au pouvoir doivent mettre en avant les intérêts européens des citoyens, c'est-à-dire au dessus des intérêts ethniques ou individuels, contrairement à ce qu'ils avaient l'habitude de faire jusque là.

Comme les réformes vont souvent dans le sens d'enlever toute influence politique dans des domaines sensibles (ex. le système public de diffusion), les partis nationalistes s'y opposent très souvent.

#### Les mêmes problèmes traités différemment

D'après notre lecture de la multitude d'articles concernant l'UE, nous pouvons affirmer que, souvent, la partie de l'information qui discrédite l'autre ou les autres communautés est mise en avant. Par exemple, le quotidien *Oslobodjenje*<sup>98</sup>, dans son article sur l'intervention du Haut Représentant devant le Conseil de Sécurité des Nations Unies en mars 2004, ne mentionne pas le fait que celui-ci a prévenu que certains groupes menaient une campagne contre le processus d'établissement d'une justice professionnelle et indépendante, tandis que le journal confrère, *Dnevni List*<sup>99</sup>, a mis cette information en exergue, tout comme le quotidien *Nezavisne*

<sup>98</sup> « Nacionalisticke stranke vračaju BiH u proslost » in *Oslobodjenje*, 4 mars 2004

<sup>99</sup> M. BATARELO, « Ashdown upozorio UN o rizicima u provodenju reformi u BiH » in: *Dnevni List*, 4 mars 2004, p. 3.

*Novine* de Banja Luka<sup>100</sup>. En fait, certains dignitaires bosniaques ont protesté contre l'inégale représentation de leur communauté dans les postes liés à la justice auprès d'OHR et d'autres instances internationales. Cela a été perçu par l'OHR comme une entrave à l'établissement d'une justice professionnelle et indépendante. Ce que l'on peut également remarquer, c'est le fait que c'est toujours l'autre entité qui ralentit ou empêche les réformes. Dans un article de *Nezavisne Novine*, on peut lire « Le Gouvernement de la Fédération freine le progrès de BiH vers l'UE ». Cet article mentionne que le Gouvernement de la Fédération n'a pas adopté une solution pour l'encaissement des redevances radio et télévision, ce qui empêche d'avoir un système indépendant de la radio-télé diffusion et freine le progrès de la BiH vers l'UE<sup>101</sup>. Même si les représentants de tous les partis parlementaires en Bosnie et Herzégovine ont signé une déclaration en février 2004 sur l'accomplissement urgent de toutes les conditions pour la signature de l'accord sur la stabilisation et association avec l'UE<sup>102</sup>, les choses semblent ne pas avancer.

L'arrestation des criminels de guerre est souvent citée comme une condition *sine qua non* d'un rapprochement de l'UE. On voit bien le différent traitement des entités vis-à-vis de ce problème. La communauté internationale a, à plusieurs reprises, mis l'accent sur la mauvaise coopération dans ce domaine de la part les autorités de la RS.

Toutes les communautés de BiH voient leur avenir en EU, mais ce sont leurs dirigeants qui pour différentes raisons s'y opposent, souvent indirectement par crainte de sanction, du Haut Représentant.

<sup>100</sup> D.R.-M.B., «Tempo reformi u BiH veoma spor», in: *Nezavisne Novine*, 4 mars 2004.

<sup>101</sup> V. POPOVIC, «Vlada Federacije koci napredak BiH prema EU» in: *Nezavisne Novine*, 21 février 2004.

<sup>102</sup> M. CUBRO, « Svi zeke u Evropsku uniju » in: *Nezavisne Novine*, 19 février 2004.

### **Question des Musulmans de Bosnie et Herzégovine**

En Bosnie, on suit avec intérêt les débats concernant l'entrée de la Turquie dans l'UE. On note également que certains cercles insistent sur les racines chrétiennes de l'Europe. On peut se demander si le « facteur musulman » de la BiH ne pourrait pas être un obstacle à son rapprochement de l'UE ou à son adhésion à cette organisation. Michael Humphreys, le chef de la délégation de la Commission européenne en BiH, ne pense pas que cela pourrait être un problème dans le cas de la BiH<sup>103</sup>. Il explique qu'actuellement, en UE, il y a 560 millions d'habitants. La BiH en a, quant à elle, 4 millions, ce qui représente moins d'un pourcent. Il ajoute que le nombre de musulmans en Bosnie est insignifiant par rapport au nombre de musulmans en France. Selon M. Humphreys, ce n'est pas un problème pour l'UE et il insiste sur le fait que l'UE ne voit pas la Bosnie dans cette perspective.

Il est intéressant de dire quelques mots sur la relation de la Bosnie avec l'Organisation de la Conférence Islamique. En fait, la Bosnie a un statut d'observateur dans cette organisation. Cependant, le but de Sulejman Tihic, membre bosniaque de la Présidence tripartite, est de devenir pleinement membre afin de bénéficier des fonds de cette organisation. Mladen Ivanic, le Ministre des affaires étrangères, insiste sur le fait que la Bosnie ne devrait pas aller au-delà du statut d'observateur. Selon lui, « il n'en est absolument pas question puisque cela éloignera la Bosnie des intégrations euro-atlantiques<sup>104</sup> ». Une question très intéressante se pose : c'est de savoir si une telle adhésion serait contradictoire avec une adhésion à l'UE.

<sup>103</sup> J. JELISIC, « Vizni rezim za Bosance ostaje nepromjenjen ! » in: *BHDani*, 5 mars 2004, p. 35.

<sup>104</sup> «Interview sa Ivanicem» in: *Reporter*, 12 novembre 2003, n°35, p. 15.

### **Relations avec les pays voisins**

« Annus mirabilis<sup>105</sup> » d'après Wolfgang Petritsch, l'année 2000 s'annonçait très positive pour la Bosnie. La coalition des partis non-nationalistes était au pouvoir. Dans les pays voisins, la situation semblait aller en faveur de la Bosnie. Les gouvernements de ces pays, notamment de la Serbie et de la Croatie, ont normalisé leurs relations avec la Bosnie. Les régimes au pouvoir en Croatie et en Serbie-Monténégro semblent avoir renoncé, officiellement du moins, à toute aspiration vis-à-vis de la Bosnie. C'était l'année du changement de gouvernement en Croatie et de la chute du régime de Milosevic. La voie des réformes était sans embûches.

Retour au pouvoir des partis nationalistes en BiH et dans les pays voisins

Les nationalistes sont à nouveau arrivés au pouvoir en 2002 en BiH. On assiste à un renforcement de l'option de droite dans les pays voisins. En Croatie, le HDZ, le parti nationaliste, a gagné aux dernières élections; en Serbie, il y a eu une montée des « radicaux ». Certaines personnes craignent le retour à la situation des années 90 et d'autres croient que les partis nationalistes transformés peuvent être partenaires de l'Europe et des Etats-Unis. Pourtant, tous les partis en Bosnie disent qu'ils souhaitent les réformes et les intégrations aux institutions européennes. De toute façon, il n'appartient pas à la Communauté internationale de dire quels partis devraient être au pouvoir. Selon M. Humphreys, la Croatie est sur la bonne voie et, avec le nouveau pouvoir de HDZ, elle y restera. Il ajoute qu'il est trop tôt pour se prononcer en ce qui concerne la Serbie. Il dit à ce propos que la Commission européenne est déçue par les résultats des élections en Serbie. " *Notre souhait n'était certainement pas de travailler avec les partis qui sur leurs listes ont des personnes accusées de crimes de*

<sup>105</sup> W. PETRITSCH, *Bosna i Hercegovina od Daytona do Evrope*, Sarajevo, Svjetlost, avril 2002, p. 224.

guerres.<sup>106</sup> " Un fait important est que les relations bilatérales entre la BiH et la Serbie ont été affectées par la déclaration du président Kostunica selon lequel la RS est un "membre de la grande famille serbe qui n'est que provisoirement séparé de sa patrie, la Serbie" - une déclaration qui pourrait compromettre dangereusement la stabilité nationale et régionale de la BiH<sup>107</sup>, surtout qu'un an après l'assassinat du premier ministre libéral de Serbie Zoran Djindjic, la politique proeuropéenne engagée par le leader disparu le 12 mars 2003 est menacée par une résurgence des courants nationalistes dans le pays.

#### Le problème du Kosovo et son impact sur la BiH

Il est très possible que dans la région, les événements futurs aient un impact sur la Bosnie. Il est avant tout question ici du problème du Kosovo. Dans le cas d'une annonce de son indépendance, cela provoquerait un écho même en Bosnie. Cela pourrait être un facteur important en faveur d'une révision de Dayton et provoquerait de nombreux problèmes. Selon M. Zivanovic, il n'est pas exclu que cela remette en question l'existence de la Bosnie<sup>108</sup>. On peut interpréter cela comme une menace. Les négociations sont actuellement menées entre le gouvernement serbe et les institutions du Kosovo. La question qui se pose est de savoir si une éventuelle indépendance du Kosovo pourrait causer les mêmes tendances en RS. Une chose est sûre, quelle que soit la décision pour le Kosovo, on ne peut pas prétendre qu'il n'y aura pas de conséquences sur la Bosnie. Il est clair que la résolution du statut final du Kosovo ne pourra pas être ajournée indéfiniment. Cette question devrait être résolue pour stabiliser cette province ainsi que l'ensemble de la région.

Mladen Ivanic, Ministre des affaires étrangères de Bosnie, souligne dans un entretien accordé au magazine *Reporter* que la

<sup>106</sup> V. ZELJKOVIC, « EU ne namjerava da organizuje novi Dayton » in : *Reporter*, 21 janvier 2004, n°45, p. 27.

<sup>107</sup> COMMISSION DES COMMUNAUTÉS EUROPÉENNES, *op. cit.*

<sup>108</sup> M. ZIVANOVIC, «Cudo nevideno» in: *Reporter*, 21 janvier 2004, n°45, p. 11.

question du Kosovo aura des répercussions sur toute la région. La question posée par le journaliste était de savoir si l'indépendance du Kosovo provoquerait les mêmes revendications de la part de la RS. Le Ministre pense que il ne devrait pas y avoir de changements de frontières dans les Balkans sans l'avis des intéressés. D'après lui, cette règle devra être valable pour chaque pays.

#### Coopération avec les pays voisins

Beaucoup de personnes insistent sur la nécessité de coopération entre les pays de la région, ce qui est également un des critères du rapprochement des intégrations européennes. En fait, les pays du Sud-Est européen sont à des stades différents d'intégration. Néanmoins, il est nécessaire de donner à la région une perspective claire d'adhésion à l'UE. L'existence d'une enclave balkanique réfuterait le concept de la continuité territoriale européenne. Les Etats membres de l'UE ont maintenant accepté que toute la région soit déjà part de l'Europe, que c'est un problème européen et qu'une solution viable doit être une solution européenne.

Trois pays de l'ancienne Yougoslavie ont déjà introduit une demande d'adhésion à l'UE : la Slovénie, la Croatie et l'ancienne République yougoslave de Macédoine. La Slovénie a adhéré à l'UE en mai 2004. La Croatie est quant à elle beaucoup plus avancée sur la voie des intégrations européennes que la BiH. D'un côté, l'Europe se retrouverait aux frontières de la Bosnie et cela aurait sûrement des effets positifs. D'un autre côté, à cause de la structure compliquée de BiH, cela pourrait causer certains problèmes, car une partie des citoyens de la BiH deviendraient des citoyens européens. En fait, tous les Croates de Bosnie ont une double nationalité, bosnienne et croate. Cela sera politiquement délicat s'il arrive qu'il y ait un ou deux pays laissés derrière. De ce fait il est important d'essayer d'éviter de laisser un pays derrière dans ce processus. Par contre, si cela veut dire aller au rythme du pays le plus lent, cela posera des problèmes, par exemple si la Croatie doit attendre que la BiH soit prête pour l'UE.

### Réticences envers l'UE

Très peu de gens remettent en question l'adhésion à l'UE. C'est un des rares domaines où tout le monde est d'accord. C'est comme s'il n'y avait pas d'autres choix. Ainsi, selon Dragan Covic, le membre serbe de la présidence, on n'a pas d'autre avenir que d'accepter les standards européens<sup>109</sup>. Sait-on quels sont ces standards ?

Nous citons ici une réflexion intéressante d'un journaliste : "Personne n'a de courage pour nous dire ce qui nous attend le jour où enfin on arrive en Europe. Est-ce que l'Europe va nous rester dans la gorge ou est-ce qu'elle sera aussi jolie qu'elle en a l'air de l'extérieur? Il nous sera plus facile de savoir à quoi s'attendre."<sup>110</sup> "

A la demande du journaliste du magazine *Walter* sur les aspects négatifs d'une adhésion à l'UE, Osman Topcagic, le directeur de la direction pour les intégrations européennes, a répondu qu'il n'en voyait pas. Selon lui, l'intégration signifie le progrès économique et la stabilité<sup>111</sup>. D'après ce que l'on vient de voir, il semblerait que les analyses soient simplistes quant aux aspects négatifs d'une éventuelle adhésion, ce qui peut également être considéré comme un subterfuge pour éviter davantage de divisions au sein de la population. Si on exprime explicitement tout ce qui sera demandé à la population pour qu'un jour la BiH puisse faire partie du club exclusif, cela provoquera des divisions sur cette question qui secoueraient l'équilibre déjà très fragile. Il faut souligner le fait que l'intégration aux instances européennes est un des seuls domaines qui engendre l'unanimité de la part des partis politiques et des citoyens en Bosnie. Tout de même, O. Topcagic ajoute qu'il y a un prix, qui va être payé à travers l'adaptation économique, mais il souligne que cela est une bonne chose également<sup>112</sup>. Il ajoute que,

<sup>109</sup> «Za uspjeh nam treba zajednistvo» in: *Dnevni Avaz*, 31 décembre 2003, p. 3.

<sup>110</sup> M. BRDAR, « Put do Evrope » in: *Ljiljan*, 5-12 décembre 2003, p. 7.

<sup>111</sup> M. HAJDAREVIC, « Vidim samo pozitivne strane ulaska u Evropske integracije » in: *Walter*, 9 juillet 2003.

<sup>112</sup> M. HAJDAREVIC, *op. cit.*

pendant la période de transition, il existe des moyens et une aide afin que les entreprises et les gens s'adaptent. Le directeur note aussi le fait que la Bosnie sera confrontée au problème de son identité comme beaucoup d'autres petits pays ; c'est la question de la langue, de la culture en général, comment la préserver de l'influence des grandes cultures, la soigner, etc<sup>113</sup>.

#### L'opinion des citoyens de la BiH sur l'UE

Récemment, le Prism Research Agency a mené un sondage d'opinion publique pour le compte de la délégation de la Commission européenne en BiH<sup>114</sup>. Les résultats de ce sondage sont basés sur les entretiens menés en février 2004 auprès de 1500 personnes dans toutes les parties du pays, représentatives du profil de la population. D'après les résultats, les citoyens de la BiH ont une opinion positive de l'EU. Le sondage démontre que l'UE représente pour les citoyens de BiH la perspective d'un avenir meilleur. Cependant, il semble que le processus d'intégration ne soit pas assez rapide et qu'il n'y ait pas assez d'informations sur ce processus. Les citoyens de BiH et les responsables de la Commission croient que les plus grands obstacles pour l'intégration de BiH sont le crime, la corruption, la situation économique et la non-sanction des criminels de guerre présumés. Il résulte que 75% des citoyens environ voteraient pour l'adhésion à l'UE. 61% des personnes sondées expriment une attitude très positive ou positive vers l'UE, moins de 10% expriment une attitude négative ou très négative, et 26,9% sont neutres. Finalement, la population soutient l'adhésion à l'UE avec une large majorité (73,2%), convaincue que ce serait une bonne chose. Seulement 2,7% ne le pensent pas. Cependant, il y a une personne sur quatre qui hésite (22,3%). Malheureusement, on ne peut pas savoir quelles sont les raisons de l'attitude négative vis-à-vis de l'UE. Il serait encore plus intéressant

<sup>113</sup> M. HAJDAREVIC, *op. cit.*

<sup>114</sup> <http://www.ohr.int/ohr-dept/presse/bh-media-rep/round-ups/>

de savoir quels sont les arguments avancés par les personnes qui se disent contre une adhésion à l'UE (2,7% des évalués). Le sondage montre clairement combien les citoyens de la BiH sont attirés par l'UE. Il est très difficile de trouver des opinions contraires.

### **Politique actuelle de l'UE vis-à-vis de la Bosnie et Herzégovine**

Selon l'ambassadeur britannique en BiH, I. Kliff, il est dans l'intérêt de l'Europe d'intégrer dans ses institutions la Bosnie et les pays de la région " *vu que depuis deux cents ans il existe une crise dans les Balkans qui mène toujours vers la crise de toute l'Europe* <sup>115</sup>". Il faut noter que l'UE a souligné qu'elle travaillerait avec chaque gouvernement pourvu qu'il entreprenne des réformes et que les institutions au niveau européen travaillent avec les *Etats*. Elle va continuer à travailler avec le gouvernement actuel tant qu'il soutiendra les réformes. Qu'arriverait-il si un jour le gouvernement décidait de ne plus poursuivre ces réformes ?

Il faut également noter le fait que les politiciens bosniens fixent souvent eux-mêmes les dates d'une possible adhésion à l'UE qui sont toujours jugées trop ambitieuses par l'UE qui ne donne jamais de dates. D'après le journaliste de *Slobodna Bosna*, suite à l'étude de faisabilité le rapport de la Commission a été très humiliant, ce que les politiques se sont bien gardés de dire<sup>116</sup>. La Commission européenne n'a pas fixé de date pour les 16 conditions, mais ce sont les autorités bosniennes qui se sont laissés jusqu'en juin 2004 pour les remplir.

### **La BiH au centre d'intérêt de l'UE**

La Bosnie sera bientôt le premier cas où l'UE met en œuvre les instruments économiques, commerciaux, humanitaires, militaires et civils, dans un seul et même but : stabiliser et transformer une société post-confliktuelle en une société qui sera capable un jour de

<sup>115</sup> «Interview sa Jan Klifom» in: *Reporter*, 19 novembre 2003, n°36, p. 16.

<sup>116</sup> N. AHMETASEVIC, « Vlasti BiH nisu ispunile ni jedan od 18 uslova koje trebaju ispuniti do juna !! » in: *Slobodna Bosna*, 19 février 2004, p. 47.

rejoindre l'Union européenne. La BiH sera un test concret de la capacité pour le commerce européen, le développement et les instruments politiques et sécuritaires de suivre le même agenda. La communauté internationale a besoin d'un exemple de pacification réussie surtout en relation avec ce qui se passe aujourd'hui en Irak. On trace souvent des parallèles entre ces deux situations et pourtant chaque situation est différente et demande des solutions adaptées. Une reconstruction réussie est plus facile dans un voisinage stable.

Tant que le niveau étatique reste faible, il y a un danger que la BiH gaspille le temps et l'argent et mette à l'épreuve la patience de l'UE alors qu'au même moment le pays n'est pas capable d'établir même une administration simple ou l'espace économique<sup>117</sup>.

### **Elargissement actuel de l'UE**

L'UE se trouve actuellement devant un moment historique et symbolique de son existence puisqu'elle s'est élargie à dix nouveaux membres. Ses frontières se rapprochent de la BiH. Il faudra cependant que cet élargissement ne laisse pas un trou noir en Europe.

#### Conséquences concrètes de l'actuel élargissement de l'UE sur la BiH

Dans le cas où le rapport de la BiH sur les progrès concernant les conditions prioritaires est accepté, et si la Commission obtient le mandat pour commencer les négociations, celles-ci dureront au minimum une année. Une fois l'accord sur la stabilisation et l'association signé, il faudra au moins deux ans afin qu'il soit ratifié par tous les parlements nationaux des Etats membres de l'UE. C'est à ce moment là que les négociations pour le processus d'adhésion à l'UE commenceraient véritablement. C'est la « période de transition » qui dure 10 ans pour les pays des Balkans Occidentaux

<sup>117</sup> M. KRIZANOVIC, «The Stabilization and Association Process in Bosnia and Herzegovina: A Long Road Ahead» in *European Balkan Observer*, vol.1, n°1, avril 2003, p. 11.

et qui est censée aboutir à l'acceptation par l'UE du nouveau membre. Dans la phase de transition, on insiste sur la libéralisation du commerce. Durant cette période, le futur membre commence à adopter les chapitres de l'acquis communautaire et fonctionne politiquement et économiquement plus ou moins comme un membre à part entière. A la différence des pays de l'Europe centrale, les pays des Balkans occidentaux (sans la Slovénie et avec l'Albanie) doivent passer également par le processus de stabilisation<sup>118</sup>. La BiH adhérera à l'UE le jour où elle montrera qu'elle a des institutions stables qui assurent la démocratie, l'état de droit, qui respectent les droits de l'homme et des minorités et où l'économie de marché se développera, où les entreprises seront capables de soutenir la concurrence en UE et où le pays prouvera qu'il est capable de répondre aux obligations de l'adhésion et faire partie l'union politique, économique et monétaire. Rien de tout cela ne définit pour l'instant la BiH<sup>119</sup>. Mais l'UE devra décider comment maintenir une conditionnalité loyale pour l'association et stabilisation sans créer de nouveaux sous-groupes incapables de rattraper les pays plus avancés de la région. Il existe une inquiétude répandue dans certains pays de la région que Bruxelles perçoive les Balkans occidentaux comme un groupe dans lequel le candidat le plus lent détermine la vitesse du processus d'intégration pour tous.

La « coupe » de l'UE est pleine

De plus l'élargissement actuel pose un nouveau souci aux pays qui aimeraient devenir candidats. On craint qu'avec dix nouveaux membres, le « vase ne déborde<sup>120</sup> », même si l'UE n'exclut pas la possibilité d'avoir 40 Etats membres. Néanmoins certains représentants des Etats membres actuels de l'UE pensent qu'il faudrait arrêter pour un certain temps le processus d'adhésion de nouveaux membres. Ce fait semble décourageant pour les pays qui

<sup>118</sup> J. JELISIC, « Vizni rezim za Bosance ostaje nepromjenjen ! » in: *BHDani*, 5 mars 2004, p. 35.

<sup>119</sup> Ibid.

<sup>120</sup> Ibid.

commencent juste à emprunter ce chemin vers l'UE qui risque de ne jamais mener à une véritable adhésion. Il est difficile de prévoir ce qui se passera à l'intérieur de l'UE après l'élargissement actuel. En tout cas, les fonds risquent d'être moins disponibles qu'avant l'élargissement. Il ne faut pas oublier qu'après l'élargissement, pour chaque futur membre, on aura besoin de la ratification de 25 parlements nationaux. Que se passera-t-il si un Etat juge que l'UE devrait s'arrêter à 25 ? Il est cependant certain qu'il n'y aura pas de décisions cruciales sur les élargissements dans les deux ou trois ans à venir, avant de voir comment l'UE fonctionne avec 25 membres. Mais l'UE pourra-t-elle permettre que la BiH reste le trou noir du continent ?

*"Bosnia enjoys no special status anymore. It will be required to keep pace with the other countries of the region and will be assessed for admission according to the same criteria. Some Bosnians hope that a sense of moral obligation stemming from the war will result either in the EU relaxing the conditions Bosnia will have to meet or stiffening those that will apply to its formerly predatory neighbours. There is little chance of that"<sup>121</sup>.*

### **Bureau du Haut Représentant**

Le Bureau du Haut Représentant ou l'OHR (Office of the High Representative) est chargé de mettre en œuvre le volet civil des accords de Dayton. Le Haut Représentant est nommé par le Conseil pour la mise en œuvre de la paix (PIC) qui est composé de 55 Etats et d'organisations internationales, et approuvé par le Conseil de Sécurité des Nations Unies. Il y a eu quatre Hauts Représentants pour la Bosnie depuis la fin de la guerre. Actuellement, le Représentant spécial de l'UE est aussi le Haut représentant pour la Bosnie et Herzégovine. L'OHR dispose de larges pouvoirs exécutifs : il peut limoger des élus, des fonctionnaires obstructionnistes ou corrompus, imposer des lois et créer de nouvelles institutions si nécessaire. Vu que c'est un cas assez

<sup>121</sup> INTERNATIONAL CRISIS GROUP, Thessaloniki and After II: The EU and Bosnia, op. cit.

unique d'intervention, selon l'ancien Haut Représentant, W. Petritsch on n'a pu se baser sur aucun exemple<sup>122</sup>. Entre 1997 et la fin de l'été 2003, le Haut représentant a arrêté quelque 500 décisions<sup>123</sup>. Il faut néanmoins souligner l'absence de contre-pouvoir ou même de contrôle de l'OHR en tout cas en Bosnie. Selon S. Bose, la communauté internationale est la quatrième partie constituante de la Bosnie<sup>124</sup>. Il est probablement plus facile pour les citoyens de la Bosnie d'imaginer leur pays sans la présidence, sans le Conseil des Ministres ou sans le parlement étatique que sans l'OHR.

#### La politique de Paddy Ashdown

L'actuel Haut Représentant est venu avec une vision de son rôle très différente de celui de ces prédécesseurs. En mai 2002, Lord Ashdown a pris ses fonctions en coiffant "deux casquettes" : celle du Haut représentant et celle du représentant spécial de l'Union européenne (soulignant par là la "vocation européenne" de la BiH). A sa nomination, il avait été annoncé qu'il serait le dernier Haut Représentant, aujourd'hui il se murmure qu'il pourrait être prolongé dans ses fonctions ou bien remplacé par un autre. L'OHR est devenue l'organisation centrale de la communauté internationale qui distribue clairement les rôles aux autres missions en Bosnie et qui gouverne tous les plans de développement et d'action de la communauté internationale avec des pouvoirs opératifs et le soutien du Comité exécutif du Conseil pour la mise en œuvre de la paix. La nouvelle structure de la communauté internationale a promu la voie prioritaire de développement à travers les réformes internes qui vont permettre l'entrée aux processus d'intégration suivants :

l'entrée au Partenariat pour la paix et l'ouverture du processus d'adhésion à l'OTAN ; l'ouverture de l'adhésion à l'Union

<sup>122</sup> W. PETRITSCH, *op. cit.*, p. 70.

<sup>123</sup> COMMISSION DES COMMUNAUTÉS EUROPÉENNES, *op. cit.*

<sup>124</sup> S. BOSE, *Bosnia after Dayton*, London, Hurst & Company, 2002, p. 267.

européenne ; l'adhésion à l'OMC (Organisation mondiale du commerce).

Il est souvent souligné que la Bosnie ne va pas entrer dans l'UE avec le Haut Représentant. Ainsi, le but actuel est de soutenir les institutions internes pour qu'elles prennent la responsabilité de leur pays, autrement il ne sera pas possible d'entrer dans l'UE. Néanmoins, personne ne va forcer la Bosnie à mettre en œuvre les réformes nécessaires.

Une constante de la politique du Haut Représentant est de souvent déclarer qu'il ne croit pas que les autorités bosniennes puissent remplir les conditions proposées par l'UE. Il critique systématiquement le travail des responsables bosniens. Cela ressemble à des méthodes pédagogiques anciennes où les élèves sont constamment critiqués par les maîtres qui pensent de cette façon les responsabiliser davantage. Ces méthodes semblent dépassées.

Le Haut Représentant met en avant cinq priorités afin de respecter les conditions avancées par la Commission européenne<sup>125</sup> :

- le respect des obligations internationales de la BiH (la coopération avec le Tribunal de La Haye et le respect des obligations contractées suite à l'adhésion au Conseil de l'Europe)
- le renforcement de l'autorité étatique
- la restructuration du système de la police et de la justice
- les réformes économiques
- le renforcement des institutions publiques

Wolfgang Petritsch, l'ancien Haut Représentant, actuel diplomate autrichien avait réussi à imposer une réforme essentielle : les trois « peuples constituants » du pays, les Bosniaques, les Serbes et les Croates, ont les mêmes droits constitutionnels sur l'ensemble du territoire, indépendamment des frontières des entités. Ces amendements imposent la représentation de chacun des peuples constituants dans chaque gouvernement, administration et système judiciaire des entités. C'est la décision la plus importante pour la Bosnie depuis la déclaration de son indépendance.

<sup>125</sup> A. SISIC, « Esdaun sumnja da bh. vlasti mogu ispuniti uslove za EU » in: *Nezavisne Novine*, 21 novembre 2003.

### Le désengagement de la communauté internationale

Il faut souligner que l'acceptation de l'étude de faisabilité de la part de la Commission européenne est un succès pour la BiH. Cependant, les représentants de la communauté internationale se gardent bien de répondre aux interrogations des Bosniens quant à savoir si la Bosnie pourra signer l'accord sur la stabilisation et l'association dans le cas où la communauté internationale continue d'avoir un rôle important. La communauté internationale semble bien décidée à accélérer son désengagement. Mais le dilemme reste réel sur comment et quand se désengager. Certains intellectuels bosniens avertissent que l'interventionnisme peut se révéler contre-productif. Les dirigeants ne pourront devenir responsables que si le pays retrouve pleinement sa souveraineté<sup>126</sup>. Mais aucune stratégie de désengagement n'est clairement définie. Il faut encourager le processus de transmission des pouvoirs et d'autonomie, avant qu'il ne soit trop tard. Il est temps de mettre un terme à ce protectorat en mettant en œuvre une stratégie de transfert de pouvoir progressive et adaptée. Le Haut Représentant devrait désormais faire un usage justifié et limité des pouvoirs de Bonn<sup>127</sup>. Il lui reviendrait d'occuper plutôt la place d'un arbitre ou d'un médiateur que celle d'un gouverneur, vu que depuis 1995, la feuille de route internationale en Bosnie est très claire : œuvrer pour dépasser les divisions héritées de la guerre et infléchir les accords de Dayton dans le sens d'une plus grande unification du pays. Le rôle de la SFOR est d'assurer une dissuasion efficace contre toute reprise d'offensive, de créer un environnement de sécurité, d'établir et maintenir la capacité d'intervenir, de soutenir les déplacements des organisations humanitaires, d'assurer la sécurité générale des mouvements de populations civiles, de surveiller la dépollution des zones et de fournir un soutien limité au volet civil du dispositif<sup>128</sup>.

<sup>126</sup> R. CHAMBAUD, «...En dépit de la tutelle euro-américaine Bosnie et Kosovo restent sous tension » in : *l'Humanité*, 26 avril 2003.

<sup>127</sup> voir page n°7.

<sup>128</sup> <http://www.eurocorps.org/site/index.php?language=fr&content=sfor>

La communauté internationale insiste de plus en plus sur une plus grande prise de responsabilité par la BiH elle-même ; sur la nécessité donc, pour les responsables politiques locaux, la société civile émergente et toutes les couches sociales correspondantes, d'assumer l'entière responsabilité des solutions aux principaux problèmes de ce pays.

Si la BiH doit se débarrasser de son complexe de dépendance, la communauté internationale doit faire de même par rapport à son complexe « humanitaire <sup>129</sup> ».

### **Indépendance des médias**

Le rapport sur les droits de l'homme dans le monde de l'U.S. Department of State souligne que " *pressure and harassment of media by authorities and dominant political parties continued ; incidents included bureaucratic harassment, intimidation, published insults, and character attacks, as well as threatening behaviour and allegations of media racketeering.* <sup>130</sup>"

Le rôle des médias dans la reconstruction du pays

Le rôle des médias dans la guerre a été très négatif. C'est pour cette raison que la Communauté internationale a investi de grands moyens afin de « dénationaliser » les médias. Le Haut Représentant a souligné le rôle de ceux-ci dans les réformes. D'après lui, pour « vendre le pays », toute la presse devrait promouvoir ses bons côtés et arrêter de se plaindre de la situation actuelle car cela ne va rien changer<sup>131</sup>. Le but est clair, la BiH a besoin de médias qui luttent pour les idées de la paix et de sa sauvegarde et qui soutiennent les réformes sociales<sup>132</sup>. Ils doivent devenir cette

<sup>129</sup> Ch. SOLIOZ, A.S. DIZDAREVIC (éd.), *op. cit.*, p. 12.

<sup>130</sup> US DEPARTMENT OF STATE, Country Reports on Human Rights Practices - [2003](#), Released by the Bureau of Democracy, Human Rights, and Labor, February 25, 2004.

<sup>131</sup> R. RADIC, « Ashdown : BiH u Europu ne moze preko OHR-a » in : *Dnevni List*, 11 octobre 2003.

<sup>132</sup> W. PETRITSCH, *op. cit.*, p. 168.

quatrième force dans l'Etat qui contrôle et met l'accent sur les problèmes et travaille dans l'intérêt du peuple.

Les médias ont un rôle important à jouer dans le processus de réconciliation et de pacification des Balkans. La montée en puissance des partis nationalistes dans les pays devenus indépendants suite à l'effondrement du régime socialiste yougoslave au début des années nonante n'a été possible que grâce au travail de « sape » de la propagande des médias officiels. Les médias non partisans évoluent actuellement dans un contexte économique difficile, lequel précarise leur santé financière étant donné que le marché publicitaire est limité et le pouvoir d'achat de la population faible. La plupart ne survivent que grâce aux aides publiques internationales, ou à celles d'organisations non gouvernementales comme l'Open Society Institute ou Medienhilfe. Or, le processus de paix et de réconciliation ne pourra aboutir que si des journalistes compétents et objectifs ont la possibilité d'exercer leur métier sans pressions et dans des conditions économiques acceptables. La réconciliation n'est que rarement et timidement évoquée par la classe politique de Bosnie et Herzégovine. Il semble même qu'on en parle de moins en moins et qu'on insiste toujours plus sur la culpabilité et la punition des criminels : à chercher, bien sûr, dans les rangs des autres peuples.

Les médias indépendants ont maintenant pour mission de conduire leur pays sur la voie démocratique, d'informer la société sur le drame vécu par les victimes du conflit et de soutenir la nouvelle génération de politiciens. Ils doivent en outre faire face à un marché de plus en plus libéralisé, lequel rend très fragile leur santé financière. Les médias indépendants sont la pierre angulaire de chaque processus démocratique.

Dans les Etats issus de l'ex-Yougoslavie, la démocratie s'impose peu à peu face aux régimes autoritaires. Les médias, dont la nouvelle raison d'être est de fournir de l'information plutôt que de la propagande, n'ont qu'en partie endossé leur rôle. Les journalistes ont besoin de formation et de soutien durant cette phase de transition. Lorsqu'un pays passe d'une situation de guerre à la démocratie et que l'identité et la confiance dans les institutions doivent encore être affirmées, des médias et des journalistes

indépendants et sérieux constituent un premier jalon sur un chemin truffé d'embûches.

Selon la Commission<sup>133</sup> la couverture de l'Union européenne par les médias reste généralement correcte. Les affaires européennes ont suscité un regain d'intérêt du fait du succès du processus d'élargissement. Au cours de l'année écoulée, des correspondants des médias se sont installés à Bruxelles, et ont fait de fréquents reportages sur les questions européennes à la télé et dans d'autres médias. Avec le soutien de la délégation de la CE, le ministère de l'intégration européenne de BiH a lancé une campagne d'information sur l'intégration à l'UE et le processus de l'ASA, essentiellement à l'intention des médias, de la société civile et de l'administration publique.

La presse exprime souvent un soutien important à une option politique, par choix ou pour des raisons économiques. Les fonctionnaires continuent à exercer une pression économique, particulièrement en RS, en supprimant la publicité des sociétés propriétés du gouvernement, sur les médias indépendants qui critiquent le gouvernement.

La BiH applique une loi relative à la liberté d'information qui oblige les gouvernements à ouvrir au public l'accès aux informations. L'indépendance des médias et la liberté d'expression sont, malgré quelques incidents isolés, dans leur ensemble, respectées. Les médias électroniques sont contrôlés par l'autorité indépendante de régulation des communications. La presse est auto-réglementée et en grande partie divisée en suivant les lignes ethniques. Le trafic d'influences politiques est limité mais peut prendre la forme de dons financiers à certains organes de presse ou de poursuites en justice des organes hostiles. L'abus d'origine politique de l'invocation des lois sur la diffamation contre des journalistes critiques a uniquement pu être limité par de nouvelles lois sur la diffamation<sup>134</sup>.

*"The media has been instrumental in Bosnia in promoting conflict prior to the war, and since the end of the conflict has*

<sup>133</sup> COMMISSION DES COMMUNAUTÉS EUROPÉENNES, *op. cit.*

<sup>134</sup> COMMISSION DES COMMUNAUTÉS EUROPÉENNES, *op. cit.*

*frequently engaged in disseminating hate speech and re-enforcing the national divide Bosnia. As a result, the international community has engaged in substantial efforts to both reform the media sector and to enforce standards to prevent the proliferation of hate speech<sup>135</sup>".*

### **Véritables intentions de l'UE ?**

Est-ce que Bruxelles est convaincue que la Bosnie sera capable un jour de joindre ses structures ? Selon Uve Kizinger, l'ancien conseiller politique de la Commission européenne à Bruxelles, il n'y a aucun doute que l'UE désire l'adhésion de la Bosnie. Cependant, avec l'élargissement de l'UE, il est plus difficile d'atteindre le compromis et la souveraineté de l'UE est diminuée<sup>136</sup>.

Il est intéressant de noter que certains politiques bosniens ont l'audace de dire que si la Bosnie doit attendre longtemps l'adhésion à l'UE, elle risque une instabilité<sup>137</sup>. Le dilemme est réel pour l'UE: européeniser afin de stabiliser ou stabiliser puis européeniser.

L'annonce des autorités bosniennes d'une éventuelle adhésion à l'UE en 2009 est jugée par beaucoup comme étant très ambitieuse. Les représentants de l'UE se gardent bien de donner une date, ils disent qu'il est très difficile de faire un pronostic concernant le moment où un pays deviendra membre de l'UE et cela même dans le cas où les pourparlers avec le pays sont à un stade avancé<sup>138</sup>. *"If they really want to get Bosnia on the road to Brussels, European institutions will not only need to offer unparalleled technical assistance, they will also have to identify and anathematise those*

<sup>135</sup> EUROPEAN CENTRE FOR MINORITY ISSUES (ECMI), Power-sharing in Bosnia and Herzegovina: strengthening implementation on the Dayton Peace Accords, ECMI Report n°12, Flensburg, 2001, p. 18.

<sup>136</sup> S. RADULOVIC, « Buducnost BiH je u mladima » in: *Dnevni Avaz*, 18 février 2004, p. 10.

<sup>137</sup> N. AHMETASEVIC, « Vlasti BiH nisu ispunile ni jedan od 18 uslova koje trebaju ispuniti do juna !! » in: *Slobodna Bosna*, 19 février 2004, p. 47.

<sup>138</sup> M. CUBRO, « BiH ima puno zadataka za ulazak u EU » in: *Nezavisne Novine*, 20 novembre 2003.

*who stand in the way. Yet with all the will in the world, the crippled state created by Dayton cannot make the running alone. The Western Balkan countries in general and Bosnia in particular represent another great challenge. Just as Bosnia – with its nationally, religiously, economically and geographically variegated populace – epitomised the old Yugoslavia, so too is it Europe in miniature. This makes its successful integration in the EU all the more needful and significant<sup>139</sup>.*

Chris Patten, le commissaire aux affaires extérieures de la Commission européenne, a précisé que tous les pays qui voulaient ou veulent entrer à l'UE ont été ou seront traités de la même manière et qu'il n'y aura d'indulgence envers aucun d'entre eux pour des raisons politiques<sup>140</sup>. Cependant, il semblerait que les politiques bosniens s'attendent à une attitude bienveillante de la part d'UE, comme si celle-ci leur devait quelque chose, ce qui les déresponsabilise davantage. Une responsabilité tacite de l'UE est ainsi évoquée. Ainsi, S. Pecanin écrit suite au rapport sur le massacre de Srebrenica que « *le rapport sur le massacre de Srebrenica fait apparaître que ni les Hollandais ni leurs alliés occidentaux n'acceptent aucune responsabilité. L'opinion publique bosniaque, surtout les familles des victimes de Srebrenica, tuées par les Serbes de Bosnie sous les ordres de Ratko Mladic, attendaient les résultats de l'enquête hollandaise avec impatience.*<sup>141</sup> » La conclusion du rapport sur cette atrocité, établi par l'Institut hollandais de documentation militaire (NIOD), fait apparaître clairement que ni les Hollandais ni aucun responsable international n'ont reconnu être responsables en quoique ce soit de la mort des 7500 civils de cette ancienne « enclave protégée » des Nations Unies. Pecanin ajoute que « *en définitive, bien qu'il n'apporte rien de nouveau sur le rôle honteux des Hollandais et de la communauté internationale à Srebrenica, le rapport garde toute*

<sup>139</sup> INTERNATIONAL CRISIS GROUP, Thessaloniki and After II: The EU and Bosnia, op. cit.

<sup>140</sup> S. NUMANOVIC, « U regionu ce u naredne tri godine biti potroseno skoro dvije milijarde eura » in: *Dnevni Avaz*, 9 décembre 2003.

<sup>141</sup> S. PECANIN, « Bosnie: pas de responsabilité occidentale, selon le rapport sur le massacre de Srebrenica » in : *BHDani*, 17 avril 2002.

*son importance. Parce qu'il souligne l'incapacité des gens les plus responsables de la tragédie de faire face à la vérité. Trois groupes sont responsables. Pour le premier, il s'agit de la direction militaire et politique serbe et de ses bouchers. Pour le second, il s'agit du bataillon hollandais et de la communauté internationale. Le troisième est le Président bosniaque Alija Izetbegovic et sa clique, qui se sont servis de Srebrenica comme outil dans les négociations territoriales avec les Serbes.* <sup>142</sup>

Où sont les limites de l'UE ?

Une question importante est de savoir jusqu'où l'UE compte s'élargir, et où sont ses limites. L'esquisse de la Constitution de l'UE se fait l'écho des traités précédents en affirmant que tout pays peut adhérer à l'UE pour autant qu'il partage les valeurs de l'Union et qu'il se trouve en Europe<sup>143</sup>. L'élite politique européenne devrait avoir une discussion à propos de ce qu'est l'Europe, de ce qu'est le concept de l'Europe. Certains officiels de l'UE sont d'accord sur le fait qu'il faudra expliquer les limites du prochain élargissement dans l'intérêt de la transparence. D'autres pensent qu'il est préférable de laisser cette issue non résolue, parce que la possibilité d'une future adhésion à l'UE est une « carotte » qui pourra encourager les pays à procéder aux réformes démocratiques et devenir de meilleurs et de plus stables voisins. Actuellement, les leaders européens sont beaucoup plus enthousiastes à propos de l'élargissement que le public qu'ils représentent<sup>144</sup>. Ils voient cela avant tout comme une opération très réussie pour consolider la démocratie et la stabilité en Europe centrale. Cependant, il est à espérer que l'UE diffère une expansion additionnelle. Les pays qui n'ont pas encore reçu d'engagement public de la part de l'UE risquent d'attendre encore très longtemps. Néanmoins, si la Bosnie

<sup>142</sup> Ibid.

<sup>143</sup> S. MULVEY, « The EU's estward drift » in: *BBC News*, 5 mars 2004.

<sup>144</sup> Ibid.

réussit à se rapprocher des intégrations européennes, ce sera le premier projet de stabilisation réussi de notre temps.

*"L'Europe devrait démontrer de manière beaucoup plus claire qu'elle a une véritable vision et une stratégie précise qui ne céderont pas, au nom de la realpolitik, aux diverses manœuvres, flatteries et concessions, par ailleurs totalement contraires aux principes, valeurs et acquis européens<sup>145</sup>".*

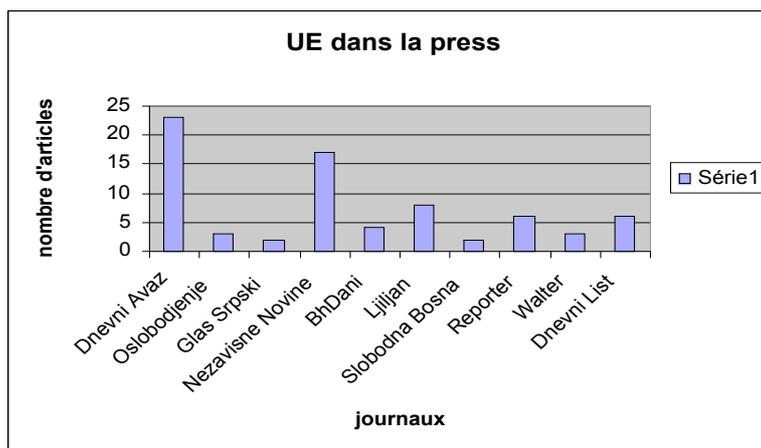
### **Conséquences d'une éventuelle adhésion**

Nous voulons examiner ici les conséquences positives et négatives ainsi que des gains et des pertes d'une éventuelle adhésion de la BiH à l'UE telles qu'ils sont présentés dans les journaux consultés. Malheureusement, nous n'avons pas trouvé de véritable analyse des retombées économiques, politiques ou autres dans ces journaux. Nous avons des doutes quant à la véritable compréhension par les Bosniens des implications d'une entrée dans l'UE. Pour un citoyen ordinaire cela n'a d'autre signification que de ne plus avoir besoin de visa (dont l'obtention pour la plupart des pays européens est quasi impossible), c'est-à-dire de pouvoir partir. Ainsi, les politiques mènent des réformes sans réellement expliquer aux citoyens leur véritable portée. Il est admis généralement que l'association à l'Union européenne apporterait des avantages tant sur le plan personnel (par exemple de meilleures possibilités de voyager) que sur le plan socioéconomique (améliorer les échanges et les liens commerciaux et développement régional). On peut espérer que l'adhésion imminente de la Slovaquie à l'UE donnera un peu plus de consistance aux questions européennes et à la perspective de l'adhésion européenne auprès de la population. Idéalement, cela devrait se traduire par une pression de l'opinion en faveur des réformes et par une meilleure compréhension des réformes liées à l'intégration à l'Union européenne qui sont, il faut en convenir, difficiles.

<sup>145</sup> Ch. SOLIOZ, A.S. DIZDAREVIC (éd.), *op. cit.*, p. 12.

### Illustration graphique

A titre informatif, nous avons décidé de faire un graphique qui montre le nombre d'articles par journal traitant de l'UE. Il s'agit d'articles que nous avons consultés dans la période choisie. Le nombre d'articles dans les quotidiens est plus élevé, ce qui est normal vu leur fréquence. On voit clairement que l'UE est très présente dans la presse.



### Révision des accords de Dayton

Les préparations pour la commémoration de la décennie de la signature de l'accord de Dayton en 2005 ont déjà commencé. Il est de commun avis que cet accord a rétabli la paix avec succès. Cependant ce dernier ne représentait pas un compromis entre les projets bosniens et serbes-nationalistes mais plutôt un compromis entre le désir britannique et français d'apaiser Belgrade, le désir du

Congrès américain de défendre la Bosnie, et le désir de l'administration Clinton de réconcilier les deux.

#### Les différentes approches

L'approche actuelle de la communauté internationale quant à l'accord de Dayton est de privilégier une mise en œuvre dans l'esprit plutôt qu'à la lettre<sup>146</sup>. La Constitution (Annexe 4) a été identifiée comme une zone de révision possible, c'est également la seule partie de Dayton qui prévoit une procédure d'amendement. Certains acteurs politiques demandent une révision substantielle dans le cadre d'une nouvelle conférence internationale tandis que la communauté internationale s'oppose à la révision de l'accord, en tout cas à une révision imposée de l'extérieur.

Malgré l'insatisfaction répandue par rapport aux différentes parties de l'accord, il n'y a d'unanimité ni sur les aspects institutionnels qui requièrent des révisions ni sur la façon de mettre en œuvre ces changements. On propose, du côté de la Fédération, l'abolition de la Republika Srpska qui se heurte à une forte opposition dans cette entité qui constitue la raison clé pour laquelle les politiciens de la RS s'opposent le plus à une révision de l'accord.

Toutefois, une chose est certaine: l'accord de Dayton a été pleinement imposé par l'extérieur et par une force plus puissante.

M. Zivanovic<sup>147</sup> énumère certains des arguments avancés pour la révision de Dayton :

- Les constitutions à tous les niveaux sont discriminatoires puisque basées essentiellement sur le principe ethnique et posées de telle sorte qu'il n'existe pas dans celles-ci de catégories de citoyen ou d'individu.

- Il y a une contradiction : trois peuples sont constitutifs, et l'Etat est organisé en deux unités fédérales.

<sup>146</sup> EUROPEAN CENTRE FOR MINORITY ISSUES (ECMI), *op. cit.*, p. 4.

<sup>147</sup> M. ZIVANOVIC, «Cudo nevideno» in: *Reporter*, 21 janvier 2004, n°45, p. 11.

- L'ordre constitutionnel est trop compliqué et trop cher (même un Etat plus développé que la Bosnie ne pourrait financer les institutions des deux entités, des dix cantons, d'un district et des organes d'un Etat. En plus, si l'on y ajoute l'énorme comité de surveillance de la communauté internationale qui fonctionne comme une partie interne du système politique (OHR, OSCE, SFOR etc.), il n'est pas étonnant que l'on considère un tel ordre étatique comme du « jamais vu »).

Cependant, la révision des accords de Dayton renforcerait le sentiment d'être en danger des forces politiques et des leaders politiques qui profitent et qui vivent confortablement à l'intérieur du système laissé par Dayton. Les uns ont peur de la disparition de la RS, les autres concentrent leur souffrance vers les divisions des villes (Mostar) et les derniers voient la révision de Dayton comme la mise en œuvre d'une troisième entité<sup>148</sup>.

Selon M. Zivanovic, le vrai problème réside dans la question de savoir si la Bosnie va survivre. Peut-être que personne n'a cru qu'une telle structure, la Bosnie daytonienne, tiendrait aussi longtemps. On a voulu arrêter la guerre et ensuite faire des changements, mais la communauté internationale a dû être surprise du succès de la démarche. En général, les Bosniaques et les Serbes ont deux visions différentes des fonctions devant être confiées aux institutions communes.

Les premiers plaident pour un Etat plus centralisé, et donc plus unifié, tandis que les seconds veulent le maintien d'une forte indépendance de chacune des entités. Le parti nationaliste serbe, SDS, "*continues to oppose anything that might undermine or call into question its great achievement- RS. The party has thus learned to love Dayton: as the international act that draws a line under the entity's genocidal origins and so the constitutional bulwark behind which it shelters.*"<sup>149</sup>

Selon la Commission européenne : "*Les constitutions de l'État et des entités contiennent des mécanismes de blocage pour protéger*

<sup>148</sup> Ibid.

<sup>149</sup> INTERNATIONAL CRISIS GROUP, *Bosnia's Nationalist Governments: Paddy Ashdown and the paradox of state building*, op. cit., p. 21.

*les « intérêts vitaux » des populations qui composent la BiH. Ces mécanismes visent à garantir les droits de chaque peuple, mais ils peuvent aussi rendre le processus législatif difficile et mener à une impasse. Il est cependant important en ce qui concerne l'intégration européenne, que les pays partenaires soient capables de fonctionner correctement; leurs institutions doivent produire les résultats qu'une démocratie moderne est en droit d'attendre. La complexité de l'arrangement actuel de Dayton pourrait gêner la marche en avant de la BiH.<sup>150</sup>*

Le système qui a été établi à Dayton a été fréquemment contesté, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de la BiH. Du point de vue de l'intégration européenne, il est certainement difficile de prétendre que l'ordre constitutionnel actuel est optimal. Quels que soient les arguments avancés en sa faveur ou à son encontre, l'article 10 de la Constitution autorise l'adoption d'un amendement. Quoi qu'il en soit, la Constitution ne représente pas un obstacle insurmontable à la réforme ou à l'intégration européenne. Selon Wolfgang Petritsch tout éloignement d'une solution multiethnique provoquera en même temps un affaiblissement dans la réalisation de l'intégration européenne<sup>151</sup>.

## **Initiatives externes**

### Initiative du groupe de parlementaires européens

Un groupe de 24 parlementaires européens a signé une déclaration appelée « Assurer la paix en BiH en perfectionnant l'accord de Dayton<sup>152</sup> » le 16 décembre 2003 ; une façon de rappeler le huitième anniversaire de l'accord de Dayton. La déclaration souligne que depuis la signature de l'accord de Dayton beaucoup de progrès ont été accomplis en BiH, mais il s'est avéré que cette

<sup>150</sup> COMMISSION DES COMMUNAUTÉS EUROPÉENNES, *op. cit.*

<sup>151</sup> W. PETRITSCH, *op. cit.*, p. 15.

<sup>152</sup> « Die Erklärung von Dayton weiterentwickeln » in:  
[http://www.thilohoppe.de/rsvgn/rs\\_dok/0,,50198,00.htm](http://www.thilohoppe.de/rsvgn/rs_dok/0,,50198,00.htm)

construction a atteint ses limites sans que la paix en BiH ne soit assurée. Dayton a eu l'avantage de mettre fin à la guerre, mais il est inapproprié pour la construction d'un Etat.

Selon ce groupe de parlementaires, une situation pacifique trompeuse et une paix malsaine dans le pays ne devraient pas faire illusion<sup>153</sup>. La situation sociale de la majorité des citoyens de BiH ne peut pas offrir un support sûr à la paix. La déclaration ajoute que le rôle de la communauté internationale est ambivalent. La Bosnie est un semi-protectorat, subordonné à la communauté internationale et qui vit des gouttelettes de subventions internationales, sans une perspective de développement économique soutenable<sup>154</sup>.

Les signataires de la déclaration souhaitent que la construction de Dayton soit réaménagée et perfectionnée, car ils pensent que la BiH aura un avenir en tant qu'Etat et société uniquement si elle réussit à créer des structures étatiques qui offriront la sécurité à tous les peuples et qui soutiendront le développement économique et social de tout le pays. La déclaration préconise une forte autorité centrale, nécessaire pour le développement économique et politique. La seule réponse que le Haut Représentant ait donnée à cette déclaration c'est que les changements de Dayton doivent parvenir de l'intérieur de la BiH<sup>155</sup>.

Le porte-parole de la Commission européenne en BiH, Frane Marojevic, a souligné que ce groupe ne peut pas parler au nom du Parlement européen. Cependant, il a ajouté que ces personnes peuvent demander des changements de Dayton en tant que représentants légitimes des citoyens de l'Union européenne, et que ce groupe peut également demander le changement de ce qu'il pense être la priorité au nom de son corps électoral<sup>156</sup>.

La Communauté européenne a clairement expliqué que tout l'accord de Dayton ainsi que la Constitution qu'il contient peuvent être changés par des voies démocratiques. La déclaration des

<sup>153</sup> « Die Erklärung von Dayton weiterentwickeln » in:

[http://www.thilohoppe.de/rsvgn/rs\\_dok/0,,50198.00.htm](http://www.thilohoppe.de/rsvgn/rs_dok/0,,50198.00.htm)

<sup>154</sup> Ibid.

<sup>155</sup> A. BEUS, « Europski Parlament ima pravo traziti izmjene Dayton » in: *Dnevni list*, 19 décembre 2003, p. 9.

<sup>156</sup> Ibid.

parlementaires ne signifie pas un nouveau Dayton, puisque uniquement la BiH peut entreprendre la révision de sa Constitution, vu que les représentants de l'UE en Bosnie refusent toute initiative qui vise un changement des accords de Dayton si elle n'émane pas directement du peuple. Cependant, il ne faut pas oublier que personne n'a demandé l'avis du peuple bosnien lors de la signature de ces accords. Ils ont été imposés par ces mêmes représentants qui se cachent aujourd'hui derrière ces soi-disant principes démocratiques.

Le magazine *Reporter* soulève une contradiction dans un entretien avec le chef de la mission de la Commission Européenne en Bosnie, Michael Humphreys, entre l'initiative du groupe de Parlementaires européens pour la révision des accords de Dayton basée, selon le magazine, sur un renforcement du pouvoir central et la tendance vers la régionalisation et la décentralisation des Etats membres de l'UE<sup>157</sup>. La seule réponse donnée par Michael Humphreys mentionne la nécessité des réformes mais il accentue le fait que ce n'est pas à la communauté internationale qu'il revient de dire quels genres de réformes sont nécessaires. Tous les changements doivent être initiés au niveau local.

Selon Dragan Kalinic, le président du SDS, l'initiative des parlementaires européens concerne avant tout la Fédération de BiH qui se trouve « déchirée entre les cantons <sup>158</sup> ». Il a également expliqué que les accords de Dayton permettent plus de solutions positives que de solutions négatives et que toutes les possibilités que ces accords offrent ne sont pas encore exploitées.

#### L'initiative de l'ESI (European Stability Initiative)

Il y a des appels réguliers pour une réforme constitutionnelle fondamentale. Trois possibilités sont évoquées : la disparition de la

<sup>157</sup> V. ZELJKOVIC, « EU ne namjerava da organizuje novi Dayton » in: *Reporter*, 21 janvier 2004, n°45, p. 27.

<sup>158</sup> « Inicijativa o ukidanju entiteta tice se Federacije » in: *Glas Srpski*, 16 février 2004.

RS ; la création d'une troisième entité ou la mise en œuvre d'un Etat unitaire avec des régions administratives dessinées selon les critères économiques ou historiques<sup>159</sup>. Un institut de recherche allemand, European Stability Initiative (ESI), propose que la BiH devienne une fédération de 12 unités régionales : 10 cantons de l'actuelle Fédération BiH, Brcko et la Republika Srpska.

Ce qui suggère que la RS devienne un canton parmi les 12. L'étude avance qu'il y a eu peu de débats ces dernières années en BiH sur la Constitution, vu que les gens supposent que la forme du pays sera de toute façon décidée par les étrangers. Même si l'ordre actuel n'est pas satisfaisant, la nouvelle solution suggérée n'est pour beaucoup pas acceptable.

Ce sont surtout les partis de la RS qui sont contre, car ils pensent que cela signifierait la fin de la RS. Ils préconisent dans ce cas un référendum qui va montrer la volonté du peuple. Selon le président du SDS, Dragan Kalini, chaque changement de la Constitution est une ouverture de la boîte de Pandore<sup>160</sup>.

L'initiative de l'ESI soutient que:

*"The Banja Luka perspective is focused on defending the wide autonomy of RS through a strict interpretation of the Dayton Agreement. In recent years, it has grudgingly and under international pressure accepted and expanded role for the Bosnian state, but continues to fear that the process of state-building is a threat to its autonomy."<sup>161</sup>*

La RS est de plus en plus consciente de son extrême fragilité économique et sociale. Elle reconnaît que travailler avec l'Etat de BiH est le seul moyen d'accéder à l'assistance internationale dont elle a tellement besoin.

Il semblerait que seul le HDZ, le parti des Croates en BiH, soutienne cette initiative sans réserve. Christophe Solioz émet des

<sup>159</sup> EUROPEAN STABILITY INITIATIVE, *Making federalism work- a radical proposal for practical reform*, Berlin-Brussels-Sarajevo, 8 janvier 2004.

<sup>160</sup> R. CENGIC, « Ustav BiH treba mjenjati » in: *Nezavisne Novine*, 17 février 2004.

<sup>161</sup> EUROPEAN STABILITY INITIATIVE, *op. cit.* p. 6.

doutes quant à la faisabilité de cette initiative, il critique le fait que l'ESI ne montre pas quelles sont les réformes constitutionnelles à engager en cette circonstance<sup>162</sup>.

L'ESI suggère le modèle fédéral suisse. Cependant C. Solioz pense que :

*"si l'on voulait autant soit peu appliquer le modèle helvétique en BiH, il conviendrait alors de songer à une nouvelle structuration géopolitique et à un autre découpage des cantons"<sup>163</sup>.*

D'après l'ESI, *"abolishing the Federation would free up resources to improve government at the levels where it is needed the most"<sup>164</sup>*. L'élite politique bosnienne ne doit plus attendre qu'une solution aux problèmes constitutionnels de la Bosnie vienne de l'extérieur. Non seulement une telle intervention est aujourd'hui extrêmement peu probable, mais elle apparaît très indésirable étant donné que la BiH s'efforce d'être prise au sérieux par l'UE.

Fatmir Alispahic, journaliste de *Ljiljan*, critique cette initiative, en montrant que rien ne changerait dans la réalité. Une initiative européenne honorable pour le changement de Dayton devrait préconiser une décentralisation et une régionalisation de la BiH sur des critères économiques ou géographiques et non sur des critères ethniques ou issus de Dayton<sup>165</sup>.

Cependant, une chose est sûre, uniquement l'Etat de Bosnie et Herzégovine pourra un jour entrer dans l'UE et non pas des cantons ou des entités. Ainsi, Gerald Knaus, le directeur de l'ESI, explique qu'il est clair que la façon dont les réformes sont imposées de la part de l'OHR est en contradiction avec le besoin de la BiH de devenir un Etat fonctionnel<sup>166</sup>. Il ajoute que c'est une erreur de

<sup>162</sup> Ch. SOLIOZ, « La Bosnie et Herzégovine après Dayton : l'enjeu constitutionnel et au-delà » in : *Le Courrier des Balkans*, 19 janvier 2004.

<sup>163</sup> Ibid.

<sup>164</sup> EUROPEAN STABILITY INITIATIVE, *op. cit.* p. 5.

<sup>165</sup> F. ALISPAHIC, « Put za otejejenje Republike Srpske » in : *Ljiljan*, 13-20 février, n°578, 2004, p. 23.

<sup>166</sup> E. SULJAGIC, « Bosna i Hercegovina nece u Evropsku uniju moci sa OHR-om » in : *BHDani*, 20 février 2004, n°349, p. 30.

penser que la solution à tous les problèmes bosniens se trouve dans la réforme constitutionnelle.

La difficulté est de casser les préjugés selon lesquels les solutions qui fonctionnent doivent être imposées par de puissantes autorités étrangères. Beaucoup de Bosniens ne croient pas à la capacité de cette société de faire des compromis.

C'est d'ailleurs pourquoi personne ne s'attend à ce que les réformes viennent de l'intérieur, de la société bosnienne. Le problème de ce pays est la tradition politique. En effet, une grande partie de la culture politique est autoritaire. La conviction que les étrangers donnent l'argent et imposent les priorités laisse une grande marge à la classe politique, puisque cela a toujours été ainsi. Personne ne prend de responsabilités<sup>167</sup>. Une forte présence de la communauté internationale en BiH crée une illusion de l'intégration. G. Klaus préconise pour la BiH une communauté internationale différente. Au lieu que ce soit le Haut Représentant qui impose des lois, les autorités en BiH devraient négocier avec l'UE directement.

Même le Haut Représentant, P. Ashdown, reconnaît: "*Dayton est bon, car la guerre est finie mais il n'est pas bon pour la construction d'un Etat*<sup>168</sup>". Il n'y a que les citoyens de ce pays qui peuvent changer les accords de Dayton. Il n'y aura pas de nouvelle conférence internationale ; la communauté internationale est unanime. Même les dignitaires serbes accentuent le fait que les changements de la Constitution sont possibles uniquement par des referendums.

#### L'association BiH 2005

L'association « Bosnie et Herzégovine 2005 », à la tête de laquelle se trouve l'ancien Haut Représentant pour la BiH, Wolfgang Petritsch, est une nouvelle organisation qui regroupe des

<sup>167</sup> Ibid., p. 32.

<sup>168</sup> M. SINANOVIC, «Ashdown: visoki predstavnik medunarodne zajednice u BiH» in: *Ljiljan*, 9-16 janvier 2004, n°573, p. 21.

experts internationaux, des diplomates, des analystes et d'autres personnages reconnus, respectueux de la Bosnie.

Elle essaye de trouver une réponse à la question de savoir de quelle façon et par quels moyens la BiH peut fonctionner sans la présence de la communauté internationale et peut être un Etat souverain et indépendant selon les standards internationaux.

Selon Christophe Solioz, son directeur exécutif, l'association a pour but final de trouver une stratégie d'issue pour la BiH. Ce projet ouvert se manifesterà à travers des séminaires, des tables rondes et d'autres instruments de discussion et se terminera en 2005 par une conférence internationale qui se tiendra à Genève<sup>169</sup>.

### **Initiatives internes**

En Bosnie, un petit groupe de députés peut faire obstruction à toute nouvelle législation au parlement d'Etat comme il peut le faire aujourd'hui s'il juge que ces lois sont un danger pour ses intérêts nationaux.

Dans un entretien mené avec le chef de la mission de la Commission Européenne en Bosnie, Michael Humphreys, le magazine *Reporter* souligne le fait que l'UE ne compte pas organiser un « nouveau Dayton » ni initier les changements. La Commission peut les soutenir, mais " il n'y aura pas de nouveau Dayton <sup>170</sup>".

D'après l'ambassadeur britannique, I. Kliff, tant qu'il y aura des gens en RS qui veulent avoir leur entité telle qu'elle est produite dans les accords de Dayton, les accords resteront tels quels<sup>171</sup>. Si un jour on arrive à un accord commun sur une structure régionale différente, alors, ce sera bon.

<sup>169</sup> «Kako BiH moze funkcionirati bez prisustva medunarodne zajednice» in: *Dnevni Avaz*, 23 novembre 2003, p. 5.

<sup>170</sup> V. ZELJKOVIC, « EU ne namjerava da organizuje novi Dayton » in: *Reporter*, 21 janvier 2004, n°45, p. 26.

<sup>171</sup> «Interview sa Jan Klifom» in: *Reporter*, 19 novembre 2003, n°36, p. 16.

### L'abolition des entités

L'initiative pour l'abolition de la RS a été lancée par Sulejman Tihic, membre bosniaque de la Présidence. Son parti, le SDA a une exigence très explicite quant à l'élimination de la RS. Le même membre a récemment proposé d'abolir la Présidence et d'y mettre à la place un seul Président, ce qui a provoqué de fortes réactions de la part des représentants serbes. Ils s'opposent à tout changement des dispositions de Dayton car cela " représenterait un retour en arrière, c'est-à-dire à la confrontation <sup>172</sup>".

La RS a toujours résisté à toute tentative allant vers plus de centralisation. Si Dayton devait disparaître, alors un consensus large devrait être atteint d'abord, avant tout changement pour la Bosnie.

D'après Aleksander Ivanko, l'ancien porte-parole des Nations Unies en Bosnie, le fait que les dignitaires de la RS soient contre les changements des accords de Dayton corrobore la thèse selon laquelle, par ces accords, on a reconnu et primé le barbarisme du nettoyage ethnique et des crimes<sup>173</sup>. A. Ivanko prend comme base pour les changements le plan de l'Initiative Européenne de Stabilité sur les réformes de Bosnie en une communauté fédérale d'après l'exemple de la Suisse.

Il faut changer la Constitution qui est considérée comme étant un frein pour le développement de la BiH. L'appareil administratif est trop cher. Tous les partis politiques sont d'accord sur ce point, mais pas sur la façon de procéder à ce changement et dans quelles directions le faire. Il est inconcevable que la Bosnie soit toujours dépendante de la communauté internationale.

Les intellectuels bosniaques trouvent absurde le fait qu'un accord international de paix soit en même temps la Constitution de BiH<sup>174</sup>. Quelle que soit la forme que prendra la future Constitution

<sup>172</sup> «Tihic hoce nadmoc» in: *Glas Srpski*, 16 janvier 2004.

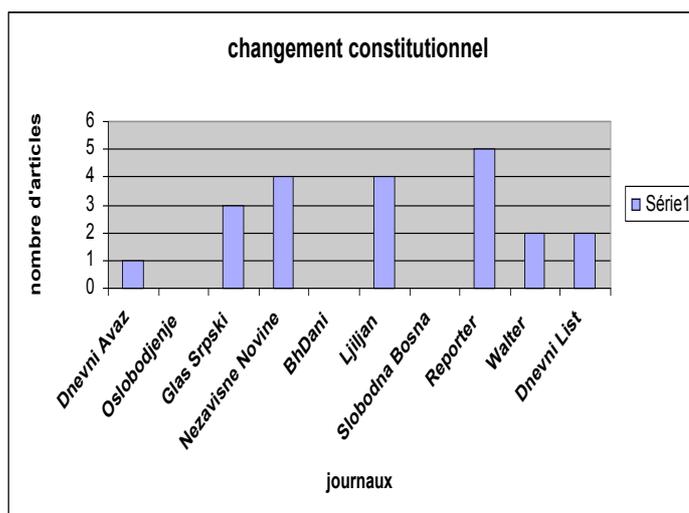
<sup>173</sup> «Republika Srpska morat ce nestati» in: *Dnevni Avaz*, 4 février 2004, p. 9.

<sup>174</sup> F. KOVA, « Filipovic : BiH nije protektorat » in: *Ljiljan*, 17-24 octobre 2003, p. 22.

de Bosnie, toutes les parties s'accordent à dire que cela prendra du temps avant de voir la fin des accords de Dayton.

### Illustration graphique

Le thème du changement de la structure politique du pays est très présent dans la presse.



### *Vers l'intégration à l'OTAN*

Les autorités bosniennes espèrent adhérer au Partenariat Pour la Paix (PPP) en juin cette année. Les raisons de cette adhésion sont rarement évoquées. L'article paru dans le *Glas Srpski*, suite au séminaire « l'OTAN et les pays du Sud-Est européen » tenu à Banja Luka en octobre 2003, met en avant l'analyse d'un expert militaire, Gostimir Popovic, qui soutient que " *l'OTAN est le porteur d'une déstabilisation dans le monde, le plus grand danger pour la paix*

dans la monde et qu'il s'agit d'une force que personne ne contrôle.<sup>175</sup> Pour étayer ses dires, il mentionne ce qui s'est passé en Afghanistan, en ex-Yougoslavie ou en Irak : derrière ces événements se trouvent les Etats-Unis, qui réalisent leur volonté à travers l'OTAN. G. Popovic a également ajouté que les Etats-Unis exercent une pression en utilisant l'OTAN sur les petits pays de l'Europe du Sud-Est, ce qui est évident, au vu des décisions de certains pays qui ont accepté la requête des Etats-Unis pour que leurs citoyens soient exempts de la juridiction de la Cour Pénale Internationale. La Bosnie et Herzégovine a signé un tel accord avec les Etats-Unis<sup>176</sup>. L'article mentionne également le fait que les participants de la Croatie ont noté positivement le rôle et l'agissement de l'OTAN et qu'ils considèrent que c'est un système qui fonctionne bien et qui garantit la paix dans le monde<sup>177</sup>.

Il résulte de ce séminaire que les pays de l'Europe du Sud-Est soutiennent l'OTAN. Cependant, il semblerait que les Bosno-serbes soient plus réticents envers cette entrée au Partenariat pour la Paix. Les raisons sont évidentes, car c'est l'OTAN qui a bombardé les positions bosno-serbes lors de la guerre de Bosnie et qui a ensuite bombardé la Serbie en 1999. Des rancunes persistent vis-à-vis de cette organisation, mais il est indéniable que pour la Bosnie, cela veut dire « plus de guerre ».

<sup>175</sup> « Put u bespuce » in: *Glas Srpski*, 6 octobre 2003.

<sup>176</sup> Cet accord bilatéral accorde à tous les citoyens américains et à l'ensemble du personnel militaire américain ayant servi ou toujours en activité en BiH (y compris ceux qui n'ont pas la citoyenneté américaine) l'immunité leur permettant de ne pas être poursuivis devant la CPI. L'UE a réagi à cela, la Commission conclut notamment dans son rapport sur l'étude de faisabilité que « Cet accord ne respecte pas les conditions de la position commune de l'Union européenne adoptée à ce sujet en septembre 2002. Ce genre de choix politiques, qui ne sont pas conformes aux politiques établies de l'Union, serait difficilement compatible avec la position privilégiée qu'accorderait un ASA. C'est la convergence de positions différentes, plus que de simples déclarations, qui montrera dans quelle mesure la BiH est déterminée à s'aligner sur la Politique étrangère et de sécurité commune (PESC) de l'Union. » in COMMISSION DES COMMUNAUTÉS EUROPÉENNES, *op. cit.*

<sup>177</sup> « Put u bespuce » in: *Glas Srpski*, 6 octobre 2003.

### **Admission au Partenariat pour la Paix**

Le Partenariat pour la Paix est le premier pas vers une pleine adhésion à l'Alliance Atlantique.

L'OTAN a fixé comme conditions essentielles à la Bosnie l'existence d'une seule chaîne de commandement, le contrôle du Parlement sur la défense et le statut de membre à part entière du Conseil des ministres pour le Secrétaire général du comité permanent des affaires militaires. Mais, l'organisation soumet l'accès au programme avant tout à la coopération de BiH avec le TPI pour l'ex-Yougoslavie. L'OTAN espère que la Bosnie sera prête pour le sommet d'Istanbul en juin prochain. Elle insiste sur les réformes de la défense qui sous-entendent l'entrée des forces peu nombreuses de Bosnie au Partenariat pour la Paix. Les membres de ce Partenariat sont les Etats qui ont une armée et non les Etats sans armée. Le nombre des forces ne constitue pas un obstacle à l'entrée au Partenariat. Pierre Richard Prosper, le responsable américain pour les crimes de guerre, a déclaré que les Etats-Unis ne permettront pas l'adhésion de la Bosnie au Partenariat avant de voir R. Karadzic à la Haye. Malheureusement, la conviction demeure que les auteurs des crimes commis dans des conditions de guerre sont des héros nationaux, des symboles, voire les défenseurs des valeurs nationales.

La raison pour laquelle il est indispensable pour la BiH d'adhérer à l'OTAN n'est pas claire. Dans l'interview avec Ivanic, le Ministre des affaires étrangères, le journaliste de *Reporter* lui demande justement les raisons de cette adhésion. La seule chose qu'il répond est que " notre but est les intégrations euro-atlantiques<sup>178</sup> ". Il ajoute que la Bosnie n'a pas d'alternative et que c'est indispensable, vu que la Croatie et la Serbie- Monténégro vont prochainement devenir membres de cette alliance.

L'adhésion au Partenariat pour la Paix est également assortie de conditions. Les réformes nécessaires ont été plus ou moins adoptées. Ce qui reste à faire, c'est mettre en œuvre toutes les lois qui ont été adoptées. Une des conditions à mettre en évidence est la

<sup>178</sup> «Interview sa Ivanicem» in: *Reporter*, 12 novembre 2003, n°35, p. 16.

coopération avec le Tribunal de la Haye. Cette condition n'est pas remplie, alors que les autorités bosniennes espèrent déjà adhérer au Partenariat lors du Sommet de l'OTAN d'Istanbul cet été<sup>179</sup>. Selon le Haut Représentant, à ce rythme, la Bosnie ne peut pas remplir les conditions d'adhésion au Partenariat pour la Paix.

L'adhésion au Partenariat donne des obligations à la BiH mais elle ne lui donne pas de droits. Les partenaires peuvent contrôler la Bosnie, mais ils n'ont aucune obligation de la protéger<sup>180</sup>. Ce n'est qu'avec l'adhésion véritable à l'OTAN que les partenaires auront une obligation de protection en cas d'agression.

L'OTAN a demandé à la Bosnie de remplir six pré-conditions afin de pouvoir devenir membre du Partenariat pour la Paix. Il s'agit entre autres de nommer les personnes qui seront à la tête du Ministère de la défense, de planifier le financement de structures de défense et de coopérer avec le Tribunal de La Haye.

Selon le Haut Représentant, quand la BiH se retrouvera dans le premier cercle de ce système sécuritaire, cela signifiera pour les personnes ordinaires la disparition de toutes les craintes dans lesquelles elles vivaient durant les siècles passés<sup>181</sup>.

*Dnevni List* énumère les bénéfices du Partenariat pour la Paix. Selon ce quotidien de Mostar, ceux-ci sont nombreux ; l'OTAN a aidé les pays partenaires dans l'amélioration de capacités sécuritaires et de défense dans de nombreux domaines. A part les bénéfices concrets, l'invitation au Partenariat pour la Paix signifie également que le pays est accepté dans le cercle des Etats démocratiques. Les pays qui ont adhéré et qui participent activement au Partenariat ont conclu que la participation leur a permis d'avancer dans l'intégration européenne. La reconnaissance de stabilité politique et militaire encourage les investissements étrangers, ce qui crée des emplois et accélère le progrès<sup>182</sup>. Pour les

<sup>179</sup> F. MANDAL, «Vrata NATO-a sirom su otvorena za BiH» in: *Dnevni Avaz*, 6 décembre 2003, p. 5.

<sup>180</sup> M. BOROVIC, « Bosanska vojska po bosanskom zakonu » in: *Ljiljan*, 5-12 décembre 2003, p. 29.

<sup>181</sup> S. NUMANOVIC, «Treba li BiH 20 policija» in: *Dnevni Avaz*, 9 décembre 2003, p. 2.

<sup>182</sup> R. RADIC, «Samit u Istanbulu nije "dan D" za BiH» in: *Dnevni List*, 4 mars

représentants de l'OHR l'adhésion au Partenariat pour la paix va donner à ce pays un sentiment de sécurité qui va attirer les investissements étrangers et apporter à la BiH des millions d'euros.

### **La SFOR remplacée par l'armée de l'UE**

Les forces de la SFOR mettent en œuvre le volet militaire de l'accord de Dayton et fournissent un environnement sûr pour la mise en œuvre des aspects non militaires de l'accord. Dans ses conclusions, le Conseil européen de décembre 2002 indiquait "que l'Union était disposée à mener une opération militaire en Bosnie à la suite de la SFOR<sup>183</sup>". Ainsi les forces de la SFOR seraient remplacées par des futures forces de l'UE. Il est probable qu'après le départ de la SFOR, les Américains gardent tout de même une base en Bosnie.

Dans le cas où l'OTAN décide de terminer sa mission en Bosnie, l'UE devrait être prête à l'engagement militaire de ses forces. Le principe de l'UE serait avant tout de soutenir les capacités de ce pays vers l'intégration à l'UE et à l'OTAN. Ainsi, l'UE s'engagera dans toutes les dimensions en Bosnie, politiques, économiques et sécuritaires. Les forces de l'UE auraient une mission nouvelle et différente de celles de la SFOR. Elles auraient deux buts principaux : premièrement elles seraient la garantie sécuritaire nécessaire pour la réalisation des buts de la mission de l'OHR et du processus de stabilisation et d'adhésion à l'UE et deuxièmement, elles seraient centrées dans la lutte commune contre la criminalité organisée. Il faut préciser que la décision pour ce changement n'a pas encore été prise. A ce jour, les négociations sont en cours entre l'OTAN et l'UE (et la BiH dans tout ça ?). Ce serait une première pour l'UE.

Comme l'ont souligné Tony Blair et Jacques Chirac<sup>184</sup> lors de leur dernière réunion bilatérale au Touquet, la relève de la SFOR va

---

2004, p. 7.

<sup>183</sup> COMMISSION DES COMMUNAUTÉS EUROPÉENNES, *op. cit.*

<sup>184</sup> UEO, *Rapport d'évaluation de la situation dans l'Europe du Sud-Est*, rapport présenté à l'Assemblée de l'Union de l'Europe occidentale, document A/1820,

permettre à l'UE de mettre en place pour la première fois tous les instruments à sa disposition. L'UE apporte actuellement la contribution la plus substantielle au processus de démocratisation et de réforme économique de la Bosnie et Herzégovine qui veut intégrer les structures euro-atlantiques. L'aide économique et humanitaire fournie par l'UE, de même que la mise en place de la MPUE ou la fusion des fonctions de Représentant spécial et de Haut représentant de l'UE témoignent de l'existence d'une stratégie globale, dont l'objectif est une intégration plus poussée. Toute mission militaire devra donc s'insérer dans cette stratégie et s'associer aux composantes civiles et aux autres programmes de la Communauté. *"Il s'agit de raisons externes et internes. On peut citer, parmi les premières, la mauvaise grâce de l'administration républicaine des Etats-Unis à encourager un meilleur partage des responsabilités dans les Balkans, contrairement à l'engagement pris par le Président Bush pendant sa campagne et comme l'a souligné l'intervention des troupes américaines dans d'autres parties du monde, et, parmi les secondes, la disposition de l'UE à se montrer capable d'effectuer des missions en toute indépendance<sup>185</sup>".* La présence d'une force militaire étrangère demeurera vitale pour la stabilité dans ce pays et pour en sécuriser l'environnement pendant un certain temps encore.

### **Armée commune**

Dans les accords de Dayton, la défense est une compétence des entités. Les forces armées en BiH ont été considérablement réduites mais les partis au pouvoir n'ont jamais accepté une démilitarisation comme option. Entretenir deux armées coûte cher, trop cher pour un pays dont l'économie est exsangue. La Bosnie n'avait pas de défense commune jusqu'à récemment et celle-ci est actuellement dans un stade très embryonnaire. La loi sur la défense a été votée en décembre 2003, après de nombreuses tergiversations (huit mois de négociations). Par cette loi, la défense est promue au rang des

---

49<sup>ème</sup> session, 4 juin 2003.

<sup>185</sup> UEO, op. cit.

prérogatives étatiques. Les structures de commandement de différentes armées sont unifiées. Désormais, il existe un Ministère de la Défense au niveau de l'Etat et le contrôle des forces armées est civil. Il reste à voir les détails. Au lieu d'avoir les armées des entités, la BiH devrait finalement avoir une armée commune. Il va s'agir de 12 000 soldats professionnels et 60 000 recrues<sup>186</sup>. Certains partis de la RS préconisent la démilitarisation du pays. Après maintes tergiversations en Republika Srpska, le Parlement a voté des amendements de la Constitution de la RS en ce qui concerne le système de défense et de l'armée. Voilà ce qu'écrit *The Economist* sur ce point<sup>187</sup> : "In a debate on defence reform in Banja Luka, Dragan Cavic, president of the Serb republic's parliament, thundered that deputies had better vote in favour as « we don't want to stand as an obstacle on the road to Europe, because otherwise someone might just push us off the road."

La stabilité est toujours garantie par la Communauté Internationale et ses forces armées. Les opinions divergent sur ce qui pourrait se passer au cas où cette dernière se retirerait brusquement de BiH. L'accord de Dayton a réparti la plupart des compétences de l'Etat entre les deux entités. Le ministère de la défense nouvellement créé au niveau de l'Etat n'a pour le moment aucune autorité, mais cela constitue néanmoins un acte formel.

Désormais, la responsabilité des forces armées ainsi que le droit d'évoquer le danger de conflit est du ressort de la Présidence de Bosnie et Herzégovine. L'armée de la RS est définie comme une composante des forces armées de la BiH<sup>188</sup>. La nomination du Ministre de la défense de BiH a également posé de nombreux problèmes. Toutes ces réformes dans le domaine de la défense ont des significations symboliques très fortes.

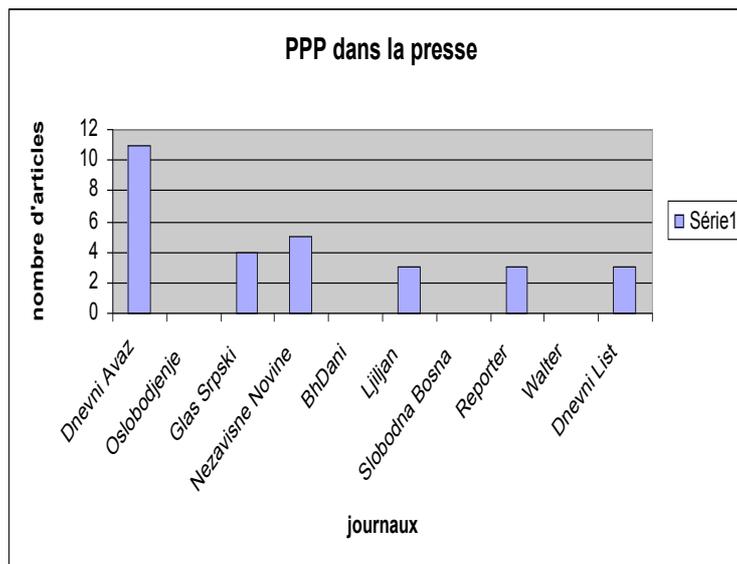
<sup>186</sup> M. BOROVIĆ, « Bosanska vojska po bosanskom zakonu » in : *Ljiljan*, 5-12 décembre 2003, p. 29.

<sup>187</sup> « Bosnia: Glad tidings » in: *The Economist*, December 20<sup>th</sup> 2003, p. 74.

<sup>188</sup> « Vojski novi komandant » in : *Glas Srpski*, 1<sup>er</sup> décembre 2003.

### Illustration graphique

Il a été souvent question dans la presse de l'adhésion au Partenariat pour la Paix. Cette adhésion est considérée comme très importante dans le pays même si les journaux n'évoquent que rarement ses enjeux.



### *Tribunal Pénal International pour l'ex-Yougoslavie*

Nous avons déjà souligné à plusieurs reprises le fait que la communauté internationale insiste sur l'arrestation de tous les criminels de guerre. Cette obligation doit être remplie pour adhérer au PPP mais surtout pour pouvoir signer un ASA. Il faut d'ores et

déjà noter que le sujet du Tribunal Pénal pour l'ex-Yougoslavie de la Haye ne revient pas aussi souvent que les thèmes récurrents déjà cités. On peut conclure à une certaine lassitude de la presse vis-à-vis de ce Tribunal, surtout parce que les procès durent des années. On en parle périodiquement, lors des annonces de peines rendues ou d'arrestations. Cependant, la coopération avec ce Tribunal est cruciale pour avancer dans les intégrations. En effet, la communauté internationale reproche à la RS de ne pas suffisamment coopérer avec lui et de freiner ainsi le progrès vers les intégrations. Comme nous l'avons déjà mentionné, ce Tribunal est critiqué par des Serbes qui mettent en cause son impartialité. Par contre, certaines personnes reprochent à la SFOR de ne pas tout faire pour arrêter ces criminels, et l'on va jusqu'à accuser la France de ne pas tout mettre en œuvre pour faire arrêter les principaux suspects. Ainsi, le procureur du TPI, Carla Del Ponte, a récemment demandé, notamment à la France, que tout le nécessaire soit mis en œuvre pour arrêter R. Mladic et R. Karadzic. L'ancien chef militaire des Serbes de Bosnie, Ratko Mladic et l'ex-chef politique des Serbes de Bosnie, Radovan Karadzic, sont tous deux inculpés par le TPI pour l'ex-Yougoslavie. Le procureur craint que les forces de l'OTAN ne quittent les Balkans et elle aimerait savoir qui se chargera de chercher les 21 personnes qui sont sous mandat d'arrêt, entre autres Karadzic et Mladic. La SFOR a lancé une nouvelle campagne par des clips diffusés à la télévision qui appellent la population bosno-serbe à fournir des informations permettant d'arrêter des inculpés. Les autorités bosno-serbes sont les seules de pays issus de l'ex-Yougoslavie qui n'ont pas arrêté un seul criminel de guerre.

L'UE envisage de déployer une force en Bosnie d'environ 6 000 soldats, soit à peu près du même niveau que celle de l'OTAN. De son côté, l'Alliance atlantique envisage de maintenir une présence en Bosnie après la relève de la SFOR par l'UE, en gardant un quartier général à Sarajevo qui serait dirigé par un général à une étoile et fort d'environ 200 hommes. Les États-Unis ont insisté sur le maintien de cette présence pour poursuivre notamment la traque des criminels de guerre inculpés par le TPI et la lutte contre le terrorisme. Ces velléités américaines ont suscité du côté des

Européens des interrogations sur la réalité du futur partage des tâches<sup>189</sup>.

### **Le procès de Milosevic**

Depuis 2002, la télévision bosnienne retransmet en direct le procès de Milosevic. Cependant, les taux d'audience télévisés enregistrent une baisse continue depuis l'ouverture du procès, le 12 février 2002<sup>190</sup>. D'autres médias, selon le journal quotidien du Forum pour l'Europe du sud-est, accordent toujours un large espace au procès du premier chef d'Etat devant la justice internationale, malgré le manque d'intérêt constant de la population. Emir Imamovic, rédacteur en chef de l'hebdomadaire *Dani*, estime que " notre correspondant est à La Haye depuis l'ouverture du procès car nous pensons que le témoignage de Milosevic permettra de faire la lumière sur le passé. <sup>191</sup>" Cependant, il ajoute que les études du marché ont toutefois montré que " le fait de mettre la photo de Milosevic à la Une des journaux faisait aujourd'hui baisser les ventes car les gens en ont assez de ce type d'informations". Si les victimes de Milosevic sont satisfaites de le voir à la Haye, elles espèrent également voir à ses côtés Karadzic et Mladic, ce n'est qu'à ce moment là qu'elles auront l'impression que justice aura été faite.

### **Les doubles standards étaient valables pour la Bosnie et Herzégovine**

Nous avons choisi de montrer ici quelques extraits d'un article paru dans l'*Oslobodjenje* le 11 février 2004, dont le titre est : " Dans le cas de la Bosnie, les doubles standards étaient valables <sup>192</sup>". Dans cet article, le journal résume l'intervention du

<sup>189</sup> «Le procès de Milosevic ne fait plus la Une en Bosnie» in : *Journal quotidien du Forum pour l'Europe du sud-est*.

<sup>190</sup> Ibid.

<sup>191</sup> Ibid.

<sup>192</sup> « Za Bosnu su vazili dupli standardi » in: *Oslobodjenje*, 11 février 2004.

témoin au procès de Milosevic, Diego Arria, l'ancien ambassadeur du Venezuela auprès de l'ONU. Diego Arria est appelé comme témoin par l'accusation dans le but de montrer que, dans la première moitié des années 90, les autorités serbes et Milosevic étaient au courant de ce qui se passait en BiH. Le témoin a affirmé que l'inculpé ne pouvait pas ne pas connaître de nombreuses résolutions du Conseil de Sécurité de l'ONU et des décisions d'autres organes de l'ONU y compris de la Cour Internationale de Justice, qui concernaient les événements en BiH et le rôle de la Yougoslavie de l'époque. Le témoignage de Diego Arria a surtout été destructif pour la conduite de l'ONU et des ses organes durant la guerre en BiH. Les résolutions de l'ONU ont été trop faibles et hors de propos et donnaient l'impression que la communauté internationale ne ferait rien pour arrêter le conflit.

Dans le cas de la Bosnie, a ajouté D. Arria, les doubles standards prévalaient : " Nous ne les traitons pas comme des Européens mais comme des Musulmans parce que nous craignons un Etat musulman en Europe<sup>193</sup> ". La catastrophe humanitaire de Srebrenica ne s'est retrouvée devant le Conseil de Sécurité que 12 jours après l'appel dramatique et urgent lancé par Sadako Ogata, le Haut commissaire aux réfugiés de l'époque, quand la situation sur le terrain avait déjà changé ; les forces bosniaques ayant capitulé et la FORPRONU les ayant désarmées. D. Arria avance que le Secrétaire général de l'ONU, Boutros Boutros Ghali, était au courant de cette évolution des choses, mais qu'il a « omis » d'en aviser le Conseil de Sécurité avant et pendant le débat sur Srebrenica. Après celui-ci, et une fois la résolution votée, l'ambassadeur Arria a mené une mission au nom du Conseil de Sécurité qui a notamment visité Srebrenica. A cette occasion, il a compris " pourquoi l'ONU envoyait des missions à contre-cœur : c'est parce qu'elles voyaient la vérité !<sup>194</sup>" Dans le rapport que l'ambassadeur Arria a soumis au Conseil de Sécurité à son retour la situation à Srebrenica est décrite comme un « génocide ralenti » et l'enclave encerclée comme un "camp de concentration dans lequel la FORPRONU exerce le rôle

<sup>193</sup> « Za Bosnu su vazili dupli standardi » in: *Oslobodjenj, op. cit.*

<sup>194</sup> Ibid.

de la police ". Le rapport mettait en garde contre un massacre potentiel dans lequel pourraient périr 25 000 personnes. A la question de l'accusation, D. Arria a répondu que ce massacre n'avait été qu'une question de temps, et qu'il allait avoir lieu quand le génocide ralenti se serait transformé en un véritable génocide. De plus, l'ONU n'était pas en mesure de faire quoi que ce soit pour empêcher cela.

S. Milosevic s'est retrouvé dans une étrange position. Lors de ce témoignage, il défendait le Conseil de Sécurité et l'ancien Secrétaire général de l'ONU contre les accusations de D. Arria, lui qui accuse souvent le Conseil de Sécurité d'avoir créé un tribunal illégal et d'une manière non autorisée. D. Arria va plus loin en affirmant que Boutros Boutros Ghali et son secrétariat retenaient des rapports sur la véritable situation sur le terrain ou qu'ils désinformaient le Conseil de Sécurité en lui présentant des informations erronées. Il prend une lettre comme exemple, dans laquelle Sadako Ogata avertit l'ONU d'une situation tragique à Srebrenica déjà en mars 1993. Cette lettre a dû être « égarée » dans le cabinet du Secrétaire général. D. Arria n'a pu la voir que 11 ans plus tard à la Haye, quand l'accusation la lui a montrée.

Ce n'est qu'un exemple de tous les griefs qu'on reproche aux Nations Unies. D'autres journaux mentionnent le Tribunal de la Haye sous forme de brèves nouvelles. Dans la période choisie, nous n'avons pas trouvé d'analyse plus poussée concernant ce Tribunal. Il est indéniable que le but de ce dernier est de rendre justice. Cette justice est une composante cruciale de la réconciliation. Et il n'y a que cette dernière qui permettra de dépasser le passé et d'aller de l'avant dans la construction d'un Etat commun. Ce n'est pas une tâche facile car le passé est très présent et pesant. Il faut dire que cela est beaucoup plus difficile que de mener à bien toutes les réformes demandées par l'UE. Les moyens mis dans le but d'une réconciliation ne sont pas suffisants. Le TPI est mis en œuvre et mené par les étrangers. On devrait inclure des cours nationales dans ce processus, ce qui relèverait de la maturité de l'Etat. Comme on vient de le voir dans cet extrait de l'article d'*Oslobodjenje*, la communauté internationale a sa part de responsabilité, et la seule mise en œuvre du Tribunal de la Haye ne l'efface pas.

## TROISIEME PARTIE

# Comment la Bosnie et Herzégovine aborde le problème de l'Europe

### *La presse et le problème de l'Europe*

Nous avons commencé par relever les thèmes les plus communs. Nous les avons introduits pour les situer dans le contexte. Nous avons ensuite essayé d'illustrer ces thèmes par des exemples tirés des journaux consultés. La présente partie a pour but d'expliquer la façon dont la presse de BiH aborde le problème de l'Europe. Ce terme sous-entend avant tout, du moins en BiH, l'intégration à l'Union européenne et à l'ensemble des autres formes de coopération institutionnelle et extra-institutionnelle entre les peuples et les Etats européens. Nous présenterons quelques conclusions générales sur la presse bosnienne et sur l'Europe dans la presse. Nous reprendrons pour ce faire les thèmes cités ci-dessus en essayant de résumer le regard porté par la presse sur ceux-là tout en y ajoutant les conclusions des interviews menées avec des personnalités reconnues.

D'une manière générale et d'un point de vue institutionnel, l'Europe est très présente dans les médias de Bosnie, particulièrement dans la presse. S'il n'existe aucune entente entre les principaux partis quand il s'agit de l'organisation, du fonctionnement et même de la survie de l'Etat, ils sont unanimes à estimer qu'il faut rejoindre au plus vite l'UE. Dans le cas d'une adhésion à l'UE, les actuelles tendances unitaristes ou séparatistes perdraient ici tout leur sens. La vision des obstacles et de ceux qui font obstacle à l'avancée du pays vers l'UE se réduit souvent au

cadre national, en l'absence de toute véritable volonté de s'attaquer au problème de manière globale et objective et d'aboutir à une solution. Les médias ne sont d'ailleurs que le reflet de la société et il est difficile de s'attendre à ce qu'ils puissent prendre leurs distances par rapport aux tristes conditions qui prévalent actuellement en Bosnie.

### **Le corpus, les genres**

Nous avons lu une centaine d'articles traitant de la problématique de l'Europe parus dans la plupart des grands journaux de BiH. Le thème qui nous intéresse ici est très présent dans la presse. Si l'on fait le tri des sujets traités, on parvient facilement à la conclusion que la plupart du temps, ces articles évoquent les rapports entre le BiH et l'UE. Nous avons exclu dès le départ les articles qui traitent des relations autres que politico-culturelles (économiques, sportives, etc.). De prime abord, nous avons constaté que le nombre d'interviews de personnalités étrangères est significativement plus élevé que le nombre d'interviewés bosniens. Ceci confirme une forte implication de la communauté internationale dans les affaires du pays. Elles portent surtout sur ce que devrait faire la BiH pour que les pourparlers sur l'intégration à la famille européenne puissent être entamés. Beaucoup des interviewés soulignent que tant qu'il y aura en BiH un Haut Représentant, ce pays ne pourra espérer faire partie de l'UE<sup>195</sup>. On peut interpréter le fait qu'on interviewe plus volontiers des dignitaires étrangers de plusieurs façons. Premièrement, le public n'est pas intéressé par ses propres politiques, il est désillusionné par leur incapacité à faire marcher les choses et il est plus intéressant d'entendre les gens de l'extérieur. Ensuite, la connaissance des affaires européennes de l'élite bosnienne est limitée, ainsi, les personnes ne se prêtent pas facilement aux

<sup>195</sup> «La BiH ne peut pas aller en Europe avec l'OHR» (RADIC, R., «BiH u Evropu ne moze preko OHR-a» in: *Dnevni list*, 11 octobre 2003) ou «La BiH ne pourra pas adhérer à l'UE avec l'OHR» (SULJAGIC, E., «Bosna i Hercegovina nece u Evropsku uniju moci sa OHR-om» in: *BHDani*, 20 février 2004, n°349, pp.30-32.).

interviews qui en traitent. Il est aussi plus difficile d'atteindre les personnalités étrangères, et leurs interviews donnent plus de poids aux journaux.

On peut également noter une présence constante du Haut Représentant, Paddy Ashdown. Chaque journal a publié au moins une fois une interview de lui. Il y a eu beaucoup d'interviews en général, par contre nous avons noté que les expressions journalistiques les moins représentées étaient les commentaires et les analyses.

### **Priorité : l'Europe**

L'Europe s'est retrouvée en première page des journaux lors de l'annonce de l'approbation de l'étude de faisabilité par la Commission et est restée plusieurs jours à la une de la plupart d'entre eux. Un fait à souligner est également l'absence quasi totale de la mention de la Slovénie dans la période qui nous intéresse. Pourtant, ce pays va bientôt rejoindre l'UE et il est considéré comme très proche de la BiH. Les journaux publient actuellement de nombreux articles et déclarations sur l'éventualité d'une adhésion à l'UE et certains de ces textes présentent de manière très sérieuse la législation européenne à leurs lecteurs, tout en décrivant les réformes estimées nécessaires. Il s'agit toujours des mêmes réformes qui sont citées. Les textes analysés montrent clairement à quel point l'Europe, ou plutôt l'UE, représente une priorité et un rêve pour les citoyens de ce pays et pour leurs médias ; par exemple, *Ljiljan* titre " l'Europe ou la catastrophe<sup>196</sup>". Le discours médiatique sur la volonté d'adhésion est unanime. Tous les médias sont en faveur de l'UE. C'est leur degré de connaissance de ce processus qui varie. Nous avons déjà cité le cas du journaliste de *BHDani* qui s'étonne de l'euphorie provoquée par l'acceptation de l'étude de faisabilité de la part de la Commission, en disant que c'est un pas tellement minime que cela ne vaut presque pas la peine d'en parler<sup>197</sup>. C'est pour cette raison que nous n'avons trouvé

<sup>196</sup> «Evropa ili katastrofa» in: *Ljiljan*, 13-20 février 2004, p. 37.

<sup>197</sup> «Bosanski Barometar» in: *BHDani*, 21 novembre 2003.

aucun article clairement réticent vis-à-vis de l'UE. Il manque à la presse un regard critique sur celle-ci. Les médias indépendants critiquent beaucoup tous les partis et surtout ceux au pouvoir. Ils montrent que dans le pays rien ne va véritablement. Pour cette raison, Paddy Ashdown a critiqué les médias en leur disant d'arrêter de se plaindre et de commencer à promouvoir le pays. Son but est clairement exprimé, il veut attirer les capitaux étrangers.

Même l'échec du Sommet de l'UE de décembre 2003 n'a pas fait réagir la presse bosnienne. Il n'est pas question de ternir l'image de l'UE avec des détails et pourtant, des détails comme cela, il y en a beaucoup. Nous n'avons que trop souligné le manque d'information sur la véritable nature de l'UE qui est flagrant. L'UE est toujours décrite positivement. C'est comme si on n'osait pas porter de regards critiques sur ce rêve, de peur qu'il ne s'envole. En ce qui concerne les photos, il y en a peu en général. Il n'y a aucun reportage sur les futurs Etats membres, du moins dans la période qui nous intéresse. On ne prend aucun de ces pays comme exemple à suivre. On cite à peine le progrès de la Croatie voisine (par envie ?) vers l'adhésion à l'UE. Le désir non-dit est de la rattraper et d'entrer dans l'UE avec ce pays.

L'histoire de l'UE n'est quasiment pas traitée et pourtant elle aurait beaucoup à enseigner aux pays des Balkans. Les journaux devraient commencer par tracer des parallèles entre ces situations.

Les médias analysés ont des préférences politiques accentuées, ils soutiennent certaines options politiques et en même temps critiquent les autres. Il faut souligner également le manque d'analyse politique. En général, on peut dire du discours de la presse qu'il est politisé, ethnicisé, qu'il manque de connaissances sur les affaires européennes, etc. Même le Haut Représentant, qui devrait pourtant être le moteur des intégrations, donne des explications simplistes ; pour lui, l'UE signifie emploi et l'OTAN signifie pas de guerre. N'étant pas élu, il n'a pas à craindre les sanctions des électeurs.

### **L'espace politique ethnique**

La presse est caractérisée par une forte division selon la ligne ethnique, même une ligne idéologique, qui a particulièrement culminé durant la campagne électorale en automne 2002 et continue aujourd'hui avec plus ou moins de férocité. Le principe de l'auto-régulation a malheureusement montré une grande faiblesse. Le Conseil de la presse et les associations des journalistes n'ont pas encore acquis l'autorité nécessaire pour avoir un impact significatif sur la protection du professionnalisme. Le public croit que les médias les plus importants montrent largement leurs sympathies politiques et leur penchant envers certaines options politiques, certains partis ou leurs leaders et conduisent toute une campagne pour disqualifier ceux qui ne les suivent pas. Les lecteurs ont l'impression qu'il y a une grande animosité, des conflits, même de la haine parmi les journaux et les journalistes, cependant nous n'avons pas jugé utile de nous y attarder. La raison de ce conflit peut être dans une large mesure trouvée aussi bien dans la lutte pour les positions politiques et pour le marché, que dans les frustrations suite à une rapide disparition des donations étrangères dont certains médias, surtout les indépendants, dépendaient fortement. Il y a aussi des opinions selon lesquelles les rapports non professionnels de certains médias sont avant tout le résultat de l'abus des médias par les politiques, mais on entend de plus en plus souvent que cela est une conséquence des vues autonomes des éditeurs et des journalistes basés sur les motivations ethniques, idéologiques et égoïstes, aussi bien que sur la lutte impitoyable pour le tirage.

La presse est lourdement accablée par les sujets politiques et fait souvent de véritables guerres de médias derrière lesquelles se trouvent souvent des partis politiques et d'autres centres de pouvoir. Le discours de haine qui a caractérisé le journalisme de propagande de guerre a presque disparu de la radio et de la télédiffusion grâce à la vigilance de l'agence régulatrice. Par contre, il y a toujours un manque de professionnalisme dans la presse en ce qui concerne la violation des normes éthiques.

Le marché de la presse est déchiré par les divisions ethniques et des entités. Les lecteurs sont habitués à leur « propre » média

ethnique et la plupart des journaux n'essaient même pas de stimuler la vente en dehors des territoires habités par leur propre population majoritaire respective. Le journal *Nezavisne Novine* a développé le plus grand réseau de distribution du pays et possède une large salle de rédaction à Sarajevo.

Les journaux de Croatie, vendus dans la Fédération de BiH, et de Serbie, qui peuvent être achetés en RS, créent la compétition pour les journaux de BiH. Bien sûr, c'est positif que le pays soit ouvert aux médias d'autres pays, mais cela ne stimule pas les éditeurs domestiques pour développer de plus grands projets. La division du marché selon la ligne ethnique, aussi bien que le bas pouvoir d'achat de la population, résultent en un petit tirage et en un large nombre de copies non vendues. La majorité des journaux garde les chiffres sur le tirage comme un secret d'affaires ou les exagère, probablement parce que les propriétaires maintiennent que la publication de ces chiffres mettrait en doute leur valeur de marché, diminuerait l'intérêt des donateurs et détournerait de potentiels annonceurs.

Personne en BiH n'a de données dignes de confiance sur le tirage des journaux. Selon les estimations de Media Plan, le tirage total quotidien de tous les sept quotidiens n'excède pas 90 000 copies (ces chiffres sont un peu plus élevés les lundis et les vendredis à cause de suppléments sur le sport et la TV)<sup>198</sup>. Il est estimé qu'au moins un tiers de ce tirage appartient au journal *Dnevni Avaz*. Le nombre de copies non vendues va de 20 à 50%. Les journaux sont dans une position économique difficile. Le prix des journaux peut couvrir les coûts actuels seulement si le journal est vendu à au moins 25 000 copies. De larges annonceurs n'existent pas. Une chose à signaler également est que les fonds dont disposent les journaux en BiH ne leur permettent pas d'avoir des correspondants permanents dans les pays de l'UE, ils sont donc contraints d'utiliser les nouvelles des agences.

<sup>198</sup> [http://www.mediaplan.ba/index\\_v.html](http://www.mediaplan.ba/index_v.html)

### **Complexité du paysage médiatique**

Le paysage médiatique de la BiH est très complexe: les restes du journalisme de propagande sont toujours présents, les structures politiques au pouvoir s'efforcent de mettre la pression sur les médias, la division ethnique constitue un obstacle à la liberté totale de la circulation de l'information, le marché des médias est sous-développé, l'économie est détruite, les capitaux local et étranger ne sont pas intéressés par les investissements dans les médias, dont la majorité n'est pas capable de survivre sur ce marché à cause des années de dépendance aux donations étrangères. Les médias traversent une période difficile de transition menée par la communauté internationale en accord avec les pouvoirs garantis par l'accord de Dayton et les décisions ultérieures du Conseil pour la mise en œuvre de la paix.

La communauté internationale a lancé plusieurs processus en parallèle en BiH au moyen de l'OHR et de l'OSCE dans le but d'amener un développement stable des médias, en accord avec les standards de la société de l'Europe de l'Ouest. La Constitution de Dayton n'a pas placé la question des médias dans la juridiction de l'Etat de BiH, mais plutôt dans celles des entités. Cela empêche de passer dans tout le pays les règlements qui fonctionneraient avec les mêmes standards. Cependant, le Haut Représentant a émis une interprétation ultérieure concernant les télécommunications, la radio et la télévision publiques selon laquelle ce domaine doit être réglé par une loi unique pour tout le pays.

### **L'espace public lacunaire**

Dans une étude comme celle que nous avons menée, il faut grandement insister sur le rôle des médias dans cette société. Ils ont, en effet, un rôle important à jouer, car la société bosnienne recherche ses repères et les médias peuvent passablement contribuer à cette recherche. Malheureusement, ces derniers fonctionnent toujours selon les principes d'ethnocentrisme, l'accent

est mis sur les personnalités de son entité et le problème relève toujours de l'autre entité. Ainsi, les journaux de la Fédération estiment souvent que le principal obstacle à un rapprochement vers l'Europe est la RS. *Dnevni List* titre : " la RS ne doit pas éloigner la BiH de l'Europe<sup>199</sup> " tandis que *Dnevni Avaz* titre : " La RS va devoir disparaître<sup>200</sup>". Ils soulignent à quel point il est important que la Bosnie soit unifiée et multiethnique. L'initiative de l'ESI sur l'abolition des entités a fait beaucoup de bruit. Le quotidien *Glas Srpski* de la RS souligne que cette initiative ne concerne que la FBiH et aucunement la RS<sup>201</sup>.

En tenant compte du lieu de publication, les groupes de thèmes favorisés, de ceux qu'on critique ou de ceux qu'on laisse de côté, sont déterminés d'avance et ne sortent pas du cercle fermé auparavant. En fait, le contenu des médias dépend grandement du contenu du débat politique dans une société, les médias ne peuvent pas faire beaucoup si le caractère du débat dans la sphère politique est de nature triviale, polarisée et socialement destructive.

Il faut prendre en compte le fait que la qualité des discussions et du contenu politique dans la vie politique bosnienne actuelle est très laconique et qu'il est très difficile pour les médias sur la base d'un tel contenu de construire une sphère publique de qualité. La sphère politique dépend des médias mais ceux-ci dépendent plus encore des contenus qu'ils reçoivent de la sphère politique, des centres de pouvoir politique ou des personnalités politiques reconnues.

Dans l'analyse du contenu des médias, il faut tenir compte du fait que ces derniers fonctionnent dans une sphère politique très réduite presque hors de propos qui n'est pas capable d'offrir un contenu de meilleure qualité pour un débat public. Ce qui est important, c'est de voir dans quelle mesure la presse accomplit son rôle vis-à-vis du public en offrant des informations pertinentes et dans quelle mesure elle produit des contenus de divertissement avec

<sup>199</sup> «Republika Srpska ne smije udaljiti BiH od Europe» in: *Dnevni list*, 6 février 2004.

<sup>200</sup> « Republika Srpska morta ce nestati » in: *Dnevni Avaz*, 4 février 2004, p. 9.

<sup>201</sup> « L'initiative sur l'abolition des entités concerne seulement la Fédération » («Inicijativa o ukidanju entiteta tice se Federacije») in : *Glas Srpski*, 16 février 2004).

lesquels elle espère accroître le tirage. On peut juger la qualité selon le contenu analytique, les informations, la diversité des thèmes et de vision et l'objectivité. Cependant, aucune publication consultée ne réunit tous ces points qui caractérisent les publications professionnelles. On a souvent l'impression qu'augmenter le tirage est beaucoup plus important que d'informer le public.

### **Médias : créer l'adhésion à l'intérieur du pays**

Les médias, le sujet qui nous préoccupe ici, ne sont pas toujours vus d'un bon œil. W. Petritsch a des sentiments mélangés quant aux journaux dans toute l'ex-Yougoslavie. Selon lui, tous les médias sont devenus nationalistes à l'exception d'*Oslobodjenje*. Les médias ont largement contribué à la tragédie de la guerre et une des premières tâches de la communauté internationale a été de les réformer. Il y a eu un besoin de processus d'européanisation des médias. La professionnalisation aidera à éviter les crises et transformera les médias en une force modérée. Les médias jouent un rôle crucial et selon W. Petritsch, il faut s'engager davantage dans leur réforme si l'on veut renforcer l'idée de BiH. La presse est également, selon Christophe Solioz, directeur du *Forum for Democratic Alternatives* [isn], Sarajevo / Genève / Bruxelles, un outil important dans la création d'adhésion à l'intérieur du pays<sup>202</sup>. Mais il faut montrer ce que l'UE a de concret, de palpable et cesser de la mettre sur un piédestal.

### *Pas d'alternative à l'UE*

La démarche dans cette partie consiste à résumer tous les thèmes récurrents et ensuite introduire le thème sous forme synthétique. Nous reprendrons dans cette première partie les sous-thèmes qui viennent d'être traités pour éclairer cette réalité.

<sup>202</sup> Entretien mené avec Christophe Solioz, le 23 mars 2004.

Toutes les communautés croient que l'UE est l'unique sortie, elles ne voient pas d'alternative. C'est ce que reflètent les journaux. Selon Wolfgang Petritsch, l'ancien Haut Représentant, l'adhésion à l'UE va en grande partie dépendre des Bosniens eux-mêmes : si vraiment ils le veulent, ils doivent agir ensemble et établir les priorités<sup>203</sup>. Ils doivent réaliser que l'on peut être Serbe, Croate, Bosniaque et en même temps Bosnien. Le citoyen moderne a plus d'une identité. Les identités ne doivent pas être exclusives mais inclusives. Cela ne veut pas dire qu'on oublie le passé. La réconciliation est un exercice pénible. Le cœur du processus de l'UE, rappelle W. Petritsch, a été la réconciliation entre les Français et les Allemands : l'exemple que les peuples des Balkans devraient soigneusement étudier. Pourquoi cela ne serait-il pas possible dans les Balkans ? La réconciliation ne veut pas dire oublier le passé. Selon W. Petritsch, les Balkans ne sont pas le tiers monde, ce sont des pays européens ; par exemple, les standards d'éducation y sont élevés. Les communautés savent que dans un sens, elles seront de nouveau ensemble mais au sein de l'UE, ce serait une nouvelle réunification.

Selon Christophe Solioz, l'adhésion à l'UE est un processus exigeant, cela demande des moyens à engager que la Bosnie n'a pas encore. Il faut préciser le moment pour que les gens ne pensent pas que ce sera pour le siècle prochain. Si c'est trop lointain, les politiques ne vont pas avoir la motivation à travailler pour quelque chose qu'ils ne verront pas.

En ce qui concerne les clivages possibles vis-à-vis de l'UE, poursuit C. Solioz, au-delà des entités, il faut voir les différentes tendances. Les différences vis-à-vis de l'UE qui pourraient être plus intéressantes à analyser sont celles entre les couches sociales, selon l'appartenance à des cercles ou encore les différences campagnes-villes. C'est une erreur de se concentrer sur les entités, cela contribue à radicaliser le discours interne. Il faut prendre en compte d'autres dimensions et d'autres critères et ne pas surélever le poids d'appartenance<sup>204</sup>.

<sup>203</sup> Entretien mené avec l'ambassadeur Wolfgang Petritsch, le 1<sup>er</sup> avril 2004.

<sup>204</sup> Entretien mené avec Christophe Solioz, le 23 mars 2004.

Quant à la question des Musulmans de Bosnie, il n'y a pas clairement eu d'indications dans les journaux que ce fait pourrait avoir des incidences sur les décisions de l'UE. Cependant, il y a eu un semblant de débat quant aux racines chrétiennes de l'Europe. Cela n'était traité que du point de vue de l'UE et personne ne s'est demandé si ce fait pouvait poser des problèmes pour la Bosnie, accepterait-elle un tel état des choses ? A notre avis, elle ne ferait pas beaucoup de bruit, seul lui importe d'être dedans.

### **Nécessité de réformes**

Tous les journaux sans exception parlent des réformes en cours et de celles qu'il faut encore entreprendre pour avancer vers les intégrations. Cependant, l'ordre des priorités de ces réformes n'est pas le même. Les journaux de la FBiH souvent mettent l'accent sur l'arrestation des criminels de guerre, tandis que ceux de la RS se centrent sur les réformes économiques et surtout sur celles de l'armée. Beaucoup d'articles tirent la sonnette d'alarme quant à la lenteur des réformes. Par exemple, le *Slobodna Bosna* titre " Les autorités de BiH n'ont rempli aucune des 18 conditions qu'elles doivent remplir jusqu'en juin !! <sup>205</sup>". Tous les journaux présentent les réformes comme nécessaires même si certaines d'entre elles sont soutenues différemment selon la politique éditoriale.

### **Condition de la coopération régionale**

Les relations avec les pays voisins sont étroites, premièrement à cause du passé de la BiH et ensuite à cause des exigences de l'UE sur une forte coopération régionale. Dans les journaux, ces rapports ne sont pas traités en relation avec l'UE mais plutôt en relation de voisinage et parfois en comparant le chemin parcouru jusqu'à l'UE. Ainsi, en BiH, on ordonne toujours les pays selon leur proximité à

<sup>205</sup> N. AHMETASEVIC, « Vlasti BiH nisu ispunile ni jedan od 18 uslova koje trebaju ispuniti do juna !! », *op. cit.*

l'adhésion à l'UE ; la Bosnie se retrouve souvent à l'avant-dernière place, juste devant la Serbie-Monténégro.

Selon Wolfgang Petritsch, la situation de la Bosnie par rapport à l'UE devient de plus en plus « normale », comme la situation de n'importe quel autre pays, tel la Croatie. Il est très important d'éliminer du sol européen chaque potentiel de troubles, de problèmes sécuritaires.

Un examen de près de ce consensus déclaratif en faveur de l'Europe qui existe parmi les establishments politiques nationaux révèle des différences substantielles. La Bosnie n'est pas encore un Etat compétent. Cependant, c'est ainsi que beaucoup de gens et de partis veulent le garder, malgré leur plaidoyer simultané pour l'Europe. *"These would-be Europeans could also defect from the cause once it becomes obvious that the more ardently felt causes for which they fought the war are in jeopardy<sup>206</sup>".*

Les plus ardents quant à la construction d'un Etat compétent et intégral ont également des réserves par rapport à l'Europe. On n'insiste pas suffisamment sur ce point dans les journaux.

W. Petritsch pense que les Balkans et le territoire de l'ancienne Yougoslavie sont un espace économique très intéressant pour le développement, les investissements et le commerce. La stabilisation ne sera possible que si les gens voient qu'ils ont une perspective, une perspective économique, sociale, etc.

Il faut également voir les choses de la perspective européenne : l'Europe ne sera pas complète et unie sans les Balkans. Quand on évoque la question des futures frontières de l'UE, cela est très difficile, car à l'est, par exemple, il y a la Russie. Fait-elle ou non partie de l'Europe ? On a actuellement des discussions concernant la Turquie ; ce sont des questions complexes. Par contre, il est clair que les frontières de l'Europe incluent l'Europe du sud-est et par conséquent la Bosnie. Au milieu de l'Europe, nous avons un trou noir et il faut s'engager à l'éliminer.

<sup>206</sup> INTERNATIONAL CRISIS GROUP, Thessaloniki and After II: The EU and Bosnia, op. cit.

### **UE : force d'attraction**

Il n'y a pas de réticences clairement exprimées vis-à-vis de l'UE. L'idée de l'Europe est un facteur d'attraction ; c'est la seule idée sur laquelle les trois communautés sont d'accord. C'est également une grande responsabilité pour l'UE de devoir répondre à toutes ces attentes. Selon W. Petritsch, les Bosniens doivent être conscients que dans l'UE on doit être un joueur égal et surtout un joueur actif dans le jeu européen. On doit devenir aussi bon en économie que l'on est dans le sport; il y a une compétition.

### **UE se rapproche de la Bosnie et Herzégovine**

Quant à l'élargissement actuel, les frontières de l'UE se rapprochent de la Bosnie. L'entrée de la Slovénie aura des effets positifs sur la Bosnie, il y aura une possibilité que ces effets s'étendent aux pays voisins. La Bosnie verra que l'UE n'est pas une machine à richesses et qu'elle nécessite un travail lourd. Cependant, l'UE offre des possibilités de développement, de trouver un emploi, etc.

Pour le moment, la Bosnie est très loin de l'UE, il s'agit d'un idéalisme irréel. On attend tout de cette adhésion, une fois dans l'UE tout ira bien. W. Petritsch insiste sur le fait que l'UE nécessite un travail pénible par lequel il faut passer ; la tâche des politiques est de le dire clairement. C'est possible d'atteindre l'objectif, mais il faut être réaliste par rapport aux attentes. L'élargissement aura des effets positifs et la Bosnie pourra voir de plus près ce que cela nécessite.

### **Désengagement de la communauté internationale**

Sur la présence de l'OHR, les opinions ne divergent pas beaucoup. C'est un mal nécessaire, on préfère l'avoir, lui, plutôt que nos politiques. Les employés de *Dnevni Avaz* ont récemment manifesté devant le bureau du Haut Représentant pour montrer leur

mécontentement par rapport à la politique de ce dernier envers ce journal. Même si il est peu visible, le processus de désengagement de la communauté internationale a déjà commencé. La mission de l'ONU a fermé ses portes en 2002.

Cependant, on attend avec crainte le départ du Haut Représentant et de l'OHR. Lors de notre entretien avec l'ancien Haut Représentant, l'ambassadeur Wolfgang Petritsch, celui-ci a dit qu'il ne pensait pas que l'OHR devrait rester encore très longtemps en Bosnie. Il ajoute qu'il a toujours été pour que les Européens prennent leurs responsabilités pour la Bosnie, et ce pour des raisons avant tout pratiques ; c'est un pays européen, il va devenir un membre de l'UE et il traverse un processus d'européanisation. Les réformes devraient préparer le pays pour une adhésion à l'UE et il faut toujours avoir cela à l'esprit. L'ambassadeur pense que courant 2005, l'OHR et son concept originel devraient se terminer. Cependant, il souligne que cela ne devrait en aucun cas être la fin de l'implication internationale. Celle-ci doit surtout être une implication européenne avec la participation des principaux partenaires tels que les Etats-Unis. Cela a commencé par être une intervention clairement américaine et cela doit devenir une affaire clairement européenne.

### **Bosnie et Herzégovine : centre d'intérêt**

On peut se demander si l'intention de l'UE est de véritablement accueillir la BiH dans son sein, ou si ce n'est pas un subterfuge pour la tenir occupée avec toutes ces études et plans de stabilisation, etc. Selon Christophe Solioz, tous les moyens de l'UE sont engagés dans un seul pays et la BiH doit réaliser qu'elle est le « centre d'intérêt ».

Il y a un enjeu symbolique très fort. Les gens sont émotionnellement attachés à la BiH ; il y a un engagement très affectif. La question qui se pose aujourd'hui est de savoir comment finir le protectorat. Il n'y a pas de stratégie très claire et précise. L'Europe gagnera à avoir la BiH. Pour l'Europe c'est quelque chose d'émotionnellement très important. C. Solioz croit que l'on

doit toujours faire cette lecture sur ce que la BiH va apporter à l'Europe. Ce sera en partie considéré comme une réparation. La BiH n'a pas été soutenue au moment où elle aurait dû l'être. Il y a une réparation qui va se faire.

Pour anecdote, C. Solioz pense que la BiH va en tout cas adhérer à l'UE avant la Suisse. Il pense qu'au niveau économique cela sera très dur et impliquera des restructurations, etc. D'un autre côté, l'adhésion amènera des améliorations. Il faut toujours prendre en considération ces trois niveaux dans les relations entre la Bosnie et l'UE: politique, économique et symbolique. Il y a une volonté politique socialiste d'intégrer la Bosnie, mais il y aura des rapports de force. Les forces de droite veilleront de près à ce que le pays corresponde aux critères et aux normes, conclut C. Solioz.

La Bosnie passera très certainement par une instabilité économique et il y aura des phases d'instabilité politique également. En somme, ce qui l'attend pourra en décourager plus d'un.

La question des accords de Dayton est très présente dans les journaux. On cherche une solution qui pourra plaire à tout le monde. Cette question divise le pays et cette division est très visible dans les journaux. Chacun propose la solution qui l'arrange le mieux, tout en espérant secrètement qu'une nouvelle solution sera imposée de nouveau de l'extérieur et qu'ainsi on évitera d'utiliser ce mot haï qu'est le « compromis ». W. Petritsch se dit contre un « Dayton 2 » et contre une autre conférence semblable. Dans chaque pays européen, les enjeux constitutionnels sont parmi les plus difficiles. Il préconise de ne pas faire un autre Dayton mais il admet qu'il faut prendre de plus en plus de responsabilités. Cela nécessitera du temps, mais il faut que ce soit une réforme continue vers les standards européens. Il faut avancer de Dayton vers l'Europe. C. Solioz pense que l'abolition des entités est nécessaire, mais qu'il faut découper de nouveau le pays selon des critères géographiques ou économiques.

Les plus grands criminels de guerre n'ont toujours pas été arrêtés, ce qui réduit considérablement la crédibilité la communauté internationale et freine le processus de réconciliation et de reprise de confiance interethnique. Le TPI perd de l'importance. D.

Chandler s'oppose à ce dernier parce qu'il croit que le TPI a beaucoup fait pour promouvoir les tensions entre les communautés et les administrateurs internationaux<sup>207</sup>.

Le souvenir amer de la complicité et de l'indifférence envers la tragédie de la Bosnie pendant la guerre reste fort parmi beaucoup de citoyens, particulièrement les Bosniaques. Les régimes de visa stricts fournissent un rappel continu et humiliant que les Bosniens ne sont pas pleinement les bienvenus dans la moitié la plus prospère de l'Europe.

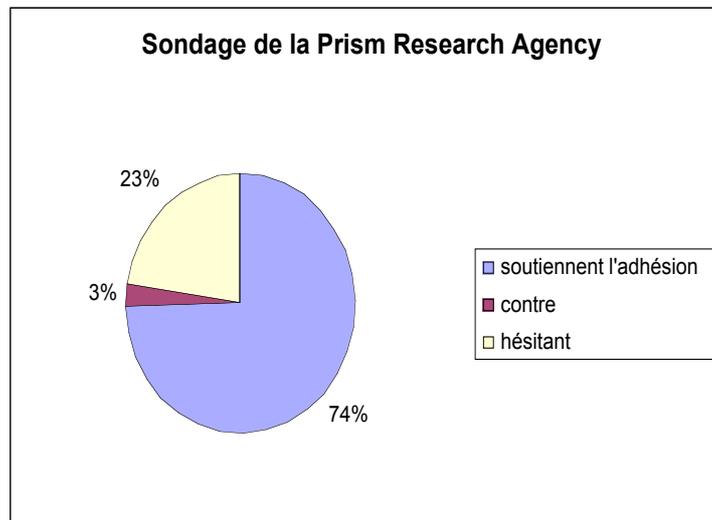
La croyance que les progrès de l'étude de faisabilité vers un ASA et, ultimement, l'adhésion à l'UE va résoudre, ou rendre secondaires, les problèmes passés et présents du pays est nécessaire mais pas suffisante. L'UE est généralement identifiée à la paix, la probité, la prospérité et la liberté de voyager et de travailler à l'étranger. Rares sont les voix à s'élever pour avertir qu'il y a un prix à payer. Les réformes exigées pour atteindre ces « standards européens » seront coûteuses et les contraintes sur le gouvernement et sur le comportement commun et personnel seront considérables.

Vu tout ce qui précède, on ne devrait pas s'étonner de ne pas voir d'analyse poussée, par exemple sur l'UE, dans ces journaux. C'est quelque peu la limite du présent travail. La limite de ces journaux nous limite considérablement. Nous avons également constaté, au cours de la période ayant fait l'objet de notre enquête, que c'est dans le quotidien *Nezavisne Novine* de Banja Luka que l'on trouvait le plus de nouvelles sur l'UE. Cependant il est difficile de généraliser, vu que nous n'avons pas eu accès à toutes les éditions de tous les journaux. Pour terminer cette partie, nous allons présenter quelques graphiques représentant l'adhésion à l'idée de l'Europe dans certains pays issus de l'ex-Yougoslavie.

<sup>207</sup> D. CHANDLER, *Bosnia: faking democracy after Dayton*, London, Pluto, 1999.

### Illustrations graphiques

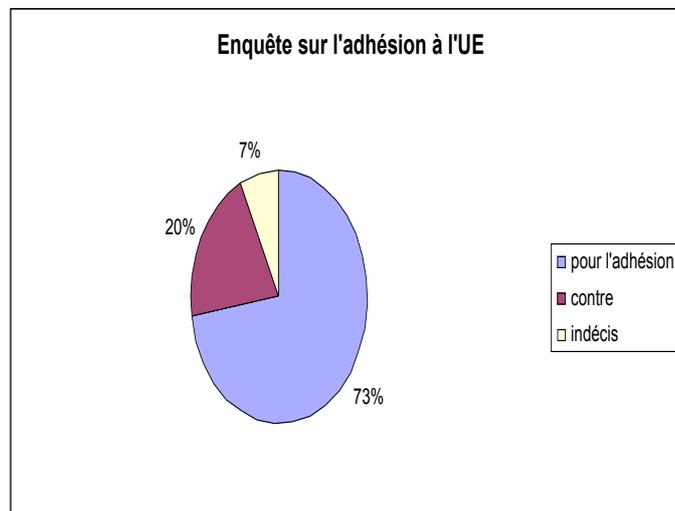
Idée de l'Europe en Bosnie et Herzégovine



Comme nous l'avons déjà mentionné, Prism Research Agency a mené une enquête en mars 2004 auprès de la population bosnienne sur le soutien à l'idée d'adhésion à l'UE<sup>208</sup>. Les résultats confirment ce que nous avons essayé de montrer. La population soutient l'adhésion par une grande majorité. Il faut tout de même souligner un pourcentage important d'indécis, d'une certaine manière cela montre une certaine incompréhension du processus en question.

<sup>208</sup> in <http://www.ohr.int/ohr-dept/press/bh-media-rep/round-ups/>, 26 mars 2004

## Idée de l'Europe en Croatie

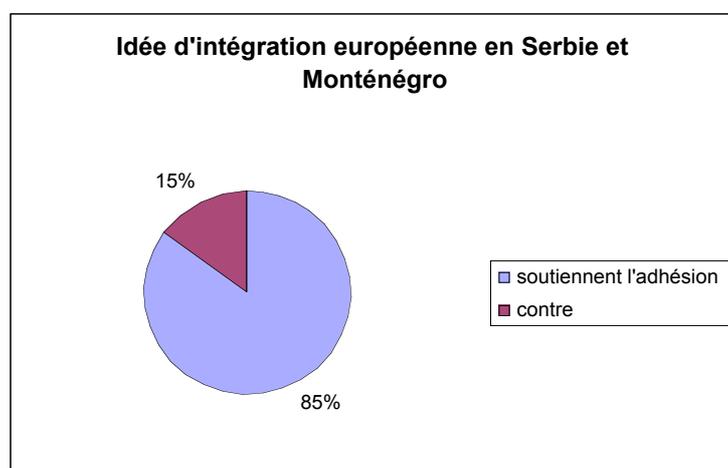


Enquête menée par le Ministère croate des intégrations européennes (février 2004)<sup>209</sup>.

Il faut noter dans le cas de la Croatie, un nombre important des personnes qui sont contre une éventuelle adhésion à l'UE. Les enjeux y sont plus clairement définis et le débat n'a que commencé.

<sup>209</sup> in [www.mei.hr/default.asp?ru=136&gl=200401280000005&sid=&jezik=1](http://www.mei.hr/default.asp?ru=136&gl=200401280000005&sid=&jezik=1)

### Idée de l'Europe en Serbie et Monténégro

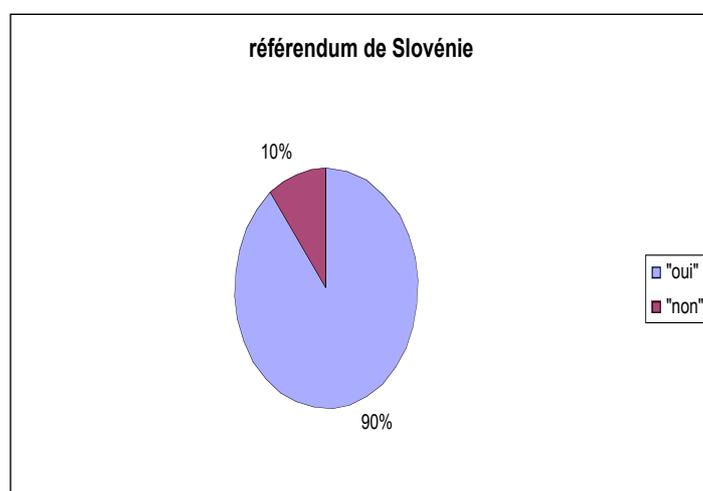


D'après le sondage du Centre pour les études alternatives en mai 2004<sup>210</sup>

Le sondage indique également que l'élite est la plus eurocentrique (74 %). Étonnamment, c'est en Serbie et Monténégro où le plus de gens soutiennent une éventuelle adhésion à l'UE. Cependant, c'est également le pays qui est le plus éloigné du processus d'intégration. C'est un peu comme en Bosnie et Herzégovine, on veut à tout prix faire partie de « cette prospérité ».

<sup>210</sup> in [www.balkans.eu.org/print\\_article.php?id\\_article=4502](http://www.balkans.eu.org/print_article.php?id_article=4502)

## Idée de l'Europe en Slovénie



Mars 2004<sup>211</sup>

Enfin et à titre de comparaison, nous avons choisi d'inclure la Slovénie qui est devenue entre temps membre de l'UE. Au référendum pour l'adhésion à l'UE, le « oui » l'emporte largement, on peut presque s'en étonner (le taux de participation était de 59,15 %). C'est quelque part la volonté très forte de se détacher de cette poudrière que sont les Balkans, on ne peut que lui souhaiter bon vent.

<sup>211</sup> in [www.ieei.pt/index.php?article=1177&visual=5](http://www.ieei.pt/index.php?article=1177&visual=5)

## Conclusion

Avant de conclure, il faut porter un regard critique sur la méthode employée dans ce travail. Nous n'avons pas pu avoir accès à tous les articles pertinents. Nous nous sommes avant tout basés sur la recherche des articles par internet, ce qui limite cette recherche. Ainsi, il est possible que les articles importants aient été laissés de côté. Nous avons été déçus par la qualité d'analyse présente dans les articles, surtout dans les quotidiens consultés. Pour mener une meilleure recherche, nous aurions dû aller sur place et suivre l'actualité. Une meilleure façon de procéder aurait été de travailler avec des échantillons qu'on aurait définis au préalable. A la limite, nous aurions pu prendre en compte systématiquement tous les journaux et toutes les éditions durant une période prédéfinie. La méthode utilisée, quoique imparfaite, nous a permis de tirer quelques conclusions générales.

Tout d'abord sur les médias; beaucoup d'entre eux restent identifiés à une communauté particulière et le point de vue des reportages reflète l'appartenance ethnique. Il y a beaucoup trop de médias et pas assez de contenu. Le processus d'intégration a obtenu un large soutien politique mais, malheureusement, il reste très politisé. Les médias montrent par leur intérêt que ce soutien est général. Adhérer à l'UE, c'est dépasser d'une certaine manière les divisions internes. La presse a encore beaucoup à faire si elle veut représenter véritablement une Bosnie multiethnique et multiculturelle. Nous avons souligné à plusieurs reprises que la communauté internationale a dépensé énormément d'efforts et de moyens pour moderniser les médias. La question que l'on pourrait se poser est de savoir ce que perdrait le pays s'il n'y avait pas eu cet effort de reconstruction des médias et dans quelle mesure celle-ci a réellement abouti. Malgré d'importants investissements de la part de la communauté internationale, les médias ne sont toujours pas

assez développés pour pouvoir être indépendants de toute influence, même celle de la communauté internationale par ses dons.

Comme nous l'avons vu, il ne s'agit pas encore en Bosnie d'une démocratie avancée. Il y a des signes de débats, mais cette distinction entre les efforts de la communauté internationale et les restes du journalisme de propagande est toujours présente. Cependant, sans cette reconstruction, il n'y aurait pas eu de changement de ton, de contenu ou de pluralisme et l'on serait beaucoup moins avancé aujourd'hui.

La reconstruction des médias n'a pas abouti dans la mesure de la volonté de la communauté internationale mais elle a abouti à un début de création de l'espace public. Cependant, les codes de représentation ne sont pas les mêmes, chacun a ses références. Mais il faut bien souligner que le pays perdrait beaucoup s'il n'y avait pas cet effort de reconstruction des médias, même si la politique ethnique continue à revendiquer sa priorité. Ainsi, la reconstruction de l'espace public devient très importante, il faut que cela devienne un lieu de débat pour attiser les craintes, pour dépasser les haines, pour que le débat devienne la priorité. S'il n'y avait pas de médias, beaucoup d'opinions resteraient inexprimées, ce qui pourrait avoir des effets négatifs.

Quant à l'intégration européenne, il faut souligner en premier lieu le manque d'informations sur ce qu'est l'UE auprès du grand public bosnien. On est occupé à fixer toutes sortes de dates d'adhésion sans prendre le temps d'expliquer aux citoyens ordinaires la procédure et les gains d'une éventuelle adhésion, mais surtout quels seront les privations et les coûts de celle-ci. Les citoyens voient l'UE comme un paradis et leur seul désir est d'y être. Mais la route est longue et beaucoup plus fatigante lorsque l'on ne sait pas ce qui nous attend de l'autre côté. Les autorités actuelles ne sont pas capables de mener la population vers ce but. Une certaine euphorie, suite à l'annonce de la Commission européenne de l'acceptation de l'étude de faisabilité vers la fin 2003, a rapidement laissé place à une inquiétude généralisée et grandissante. Les réformes demandées sont colossales et la réponse des responsables de ces réformes est lente, très lente. Les forces obstructionnistes sont encore (trop) importantes. Il est difficile

d'avancer quand la survie de l'Etat est toujours en question. La structure de cet Etat n'est pas satisfaisante mais personne ne se met d'accord sur une autre solution. Au moins, personne ne conteste désormais l'existence même de l'Etat de Bosnie et Herzégovine. La communauté internationale a tout intérêt à voir la Bosnie et Herzégovine au seuil de l'UE. Ce sera une grande victoire, un exemple à suivre, mais également des péchés expiés, surtout pour l'UE. La BiH n'est pas tant intéressante sur le plan des ressources naturelles que sur le plan symbolique de ce que représenterait son adhésion.

Néanmoins, il faut souligner que la BiH a réalisé ces dernières années des avancées que certains n'avaient pas crues possibles. Cela montre qu'elle est capable d'aller de l'avant. Il faudra appuyer la prise de l'autonomie et de responsabilité qui n'en sont qu'à leur début. Force est de constater que la structure actuelle ne marche pas, ce qui n'est pas surprenant, vu qu'elle a été désignée dans le but d'apaiser les ennemis de la Bosnie. Il y a actuellement une impasse systémique en Bosnie et Herzégovine, si elle était brisée une nouvelle étape débiterait pour ce pays. A notre avis il existe plusieurs facteurs qui permettraient à terme un déblocage. Premièrement, il faut un agenda clair du désengagement de la communauté internationale, même si celui-ci devrait prendre encore quelques années. Ensuite, l'arrestation des principaux criminels de guerre devient une nécessité pour la réconciliation des communautés. Il y a un besoin urgent de trouver une nouvelle structure pour le pays, l'initiative pour celle-ci devrait venir de l'intérieur du pays. Les pays voisins devraient cesser toute insinuation quant au partage du territoire bosnien et l'UE devrait y jouer un rôle plus ferme et ne tolérer aucun faux pas. Finalement, l'UE devrait donner des garanties réelles que le pays adhérerait un jour à l'UE. Il faut un minimum de bonne volonté de la part de l'UE, à commencer par adoucir le régime très strict des visas. En somme, il ne sera pas facile de dépasser l'actuel immobilisme du pays.

Nous terminerons par deux réflexions, celle du Président Jacques Chirac : " Les pays de l'ex-Yougoslavie n'ont pas d'autre

destin que de venir un jour se joindre à elle (l'UE).<sup>212</sup>" et celle de l'ancien Ministre français des affaires étrangères, Hubert Védrine : "on n'a pas travaillé depuis des dizaines d'années au développement de l'Europe pour que celle-ci se dissolve dans un vaste ensemble ingérable et sans cohésion."<sup>213</sup> "

<sup>212</sup> Sommet Union européenne- Balkans occidentaux : Extrait du discours du Président de la République devant des Présidents de l'Assemblée parlementaire de l'UEO et les auditeurs de l'IHEDN in :

<http://www.elysee.fr/actus/dep/2000/etranger/11-balkans/extrait.htm>

<sup>213</sup> Cité in M.J. CALIC, « Construire la paix dans les Balkans : Européaniser « l'autre Europe » » in : *Le Monde diplomatique*, juillet 1999.

## Bibliographie

### DOCUMENTS OFFICIELS

COMMISSION DES COMMUNAUTÉS EUROPÉENNES, Rapport de la Commission au Conseil sur l'état d'avancement de la Bosnie-Herzégovine à négocier un accord de stabilisation et d'association avec l'Union Européenne, COM(2003) 692 Final, Bruxelles, 18 novembre 2003, p. 52.

COMMISSION DES COMMUNAUTÉS EUROPÉENNES, Bosnie-et-Herzégovine Stabilisation et Association Rapport 2003, COM(2003) 139 Final, Bruxelles, 26 mars 2003, p. 31.

General Framework Agreement for Peace (Dayton Peace Agreement) in: [http://www.ohr.int/print/?content\\_id=380](http://www.ohr.int/print/?content_id=380)

UEO, Rapport d'évaluation de la situation dans l'Europe du sud-est, rapport présenté à l'Assemblée de l'Union de l'Europe occidentale, document A/1820, 49<sup>ème</sup> session, 4 juin 2003.

US DEPARTMENT OF STATE, Country Reports on Human Rights Practices - [2003](#), Released by the Bureau of Democracy, Human Rights, and Labor, February 25, 2004.

### OUVRAGES

BIEBER, F., SOKOLOVIC, Dz.(éd.), *Reconstructing Multiethnic Societies: the Case of Bosnia-Herzegovina*, Aldershot, Ashgate, 2001, 224 p.

BOSE, S., *Bosnia After Dayton*, London, Hurst & Company, 2002, 295 p.

CHANDLER, D., *Bosnia: Faking Democracy After Dayton*, London, Pluto, 1999, 239 p.

DAALDER, I., *Getting to Dayton: the Making of America's Bosnia Policy*, Washington DC, Brookings Institution, 2000, 204 p.

DREVET, J.F., *L'élargissement de l'Union européenne jusqu'ouï*, Paris, L'Harmattan, 2001, 353 p.

DUCASSE-ROGIER, M., *A la recherche de la Bosnie-Herzégovine : la mise en œuvre de l'accord de paix de Dayton*, Paris, Presses Universitaires de France, 2003.

GIANSILY, J.-A., *L'Union européenne et la crise yougoslave*, Paris, Denoël, 1999, 206 p.

GRAWITZ, M., *Méthodes des sciences sociales*, Dalloz, 11<sup>ème</sup> édition, 2001, 1019 p.

HOARE, Q., MALCOLM, N.(éd.), *Books on Bosnia: a Critical Bibliography of Works Relating to Bosnia-Herzegovina Published since 1990 in West European Languages*, London, The Bosnian Institute, 1999, 207 p.

KEANE, R., *Reconstituting Sovereignty: Sost-Dayton Bosnia Uncovered*, Aldershot, Ashgate, 2002, 58 p.

PETRITSCH, W., *Bosna i Hercegovina od Dayton do Evrope*, Sarajevo, Svjetlost, avril 2002, 403 p.

MICHEL, A., *Justice et vérité pour la Bosnie-Herzégovine*, Paris, L'Harmattan, 147 p.

MUDRY, Th., *Histoire de la Bosnie-Herzégovine : faits et controverses*, Paris, Ellipses, 1999, 431 p.

SABITOVIC, M.(Éd.), *50. obljetnica sumanove deklaracije-pouke za Bosnu i Hercegovinu*, Sarajevo, 8. Biblioteka Bosna i Hercegovina, 2000, 152 p.

SOBEL, R., SHIRAEV, E. (éd.), *International Public Opinion and the Bosnia Crisis*, Lanham, Lexington Books, 2003, 348 p.

SOLIOZ, Ch., DIZDAREVIC A.S. (éd.), *La Bosnie-Herzégovine: enjeux de la transition*, Paris, L'Harmattan, 2003, 159 p.

YERASIMOS, S., *Le retour des Balkans 1991-2001*, Paris, Editions Autrement, 2002, 190 p.

## ARTICLES

AHMETASEVIC, N., « BiH i Evropska Unija : Jesmo li blizi ili dalji » in: *Slobodna Bosna*, n°366, 20 novembre 2003.

AHMETASEVIC, N., « SAD i BiH : Ko krsi ljudska prava » in: *Slobodna Bosna*, n°381, 4 mars 2004.

AHMETASEVIC, N., « Vlasti BiH nisu ispunile ni jedan od 18 uslova koje trebaju ispuniti do juna !! » in: *Slobodna Bosna*, 19 février 2004, pp. 46-48.

ALIMUJKIC, J., « Uciniti cu sve da ispunimo neophodne uslove za ulazak u Partnerstvo za mir » in: *Dnevni Avaz*, 3 mars 2004, p.5.

ALISPAHIC, F., « Istiskivanje istine » in: *Ljiljan*, 19-26 décembre 2003, n°570, pp. 30-31.

ALISPAHIC, F., « Put za otcjepjenje Republike Srpske » in: *Ljiljan*, 13-20 février, n°578, 2004, pp. 23-24.

ANTONIC, G., « Strah od reformi ili sebicnost » in: *Reporter*, 9 juillet 2003, n°17, p. 11.

ARSLANAGIC, S., « Civilna zastita suvereniteta » in: *Ljiljan*, 14-21 novembre 2003, p. 31.

ASHDOWN, P., « Peace Stabilization: the lessons from Bosnia and Herzegovina » in: *Bosnia Daily*, Sarajevo, n°634, 24 novembre 2003, pp. 11-12.

BABIC, D., « Une partie des Balkans dans la presse française : différentes approches, sporadiques et sélectives » in : *Les Cahiers de journalisme*, n°12, automne 2003.

BAJRIC, A., « Kljucni korak na putu ka Evropi » in : *Dnevni Avaz*, 30 décembre 2003.

BAJRIC, A., « Stefanopulos podrzava ulazak BiH u Partnerstvo za mir i Evropsku Uniju » in : *Dnevni Avaz*, 16 janvier 2004, p. 3.

BATARELO, M., « Ashdown upozorio UN o rizicima u provodjenju reformi u BiH » in : *Dnevni List*, 4 mars 2004, p. 3.

BEUS, A., « Europski Parlament ima pravo traziti izmjene Dayton » in: *Dnevni List*, 19 décembre 2003, p. 9.

BIZIC, S., « Poznati (u)vlakaci, traze se udaraci » in: *Reporter*, 12 novembre 2003, n°35, pp. 12-13.

BIZIC, S., « Brisanje Ustavom » in: *Reporter*, 3 décembre 2003, n°38, pp. 12-13.

BOROVIC, M., « Bosanska vojska po bosanskom zakonu » in: *Ljiljan*, 5-12 décembre 2003, pp. 28-29.

BOSNJAK, M., « Godina budjenja iz Daytonskog sna » in: *Walter*, 9 juillet 2003.

BRDAR, M., « Put do Evrope » in: *Ljiljan*, 5-12 décembre 2003, p. 7.

BRAITHWAITE, J., « Reforma javnog RTV sistema je neizbjegna » in : *Reporter*, 19 novembre 2003, n°36, p. 11.

CALIC, M.J., « Construire la paix dans les Balkans : Européaniser «l'autre Europe » » in : *Le Monde diplomatique*, juillet 1999.

CANO, N., « Zasto bh. roba ne prolazi u Sloveniju » in : *Oslobodjenje*, 7 décembre 2003.

CARDZIC, F., « Terzic: Za provodjenje plana nije dovoljna samo politicka volja » in : *Dnevni Avaz*, 10 décembre 2003.

CAVIC, D., « 2003-teska ali stabilna » *Reporter*, 31 décembre 2003, n°42-44, pp. 14-15.

CENGIC, R., « Ustav BiH treba mjenjati » in : *Nezavisne Novine*, 17 février 2004.

CHAMBAUD, R., «...En dépit de la tutelle euro-américaine Bosnie et Kosovo restent sous tension » in : *l'Humanité*, 26 avril 2003.

COSANDEY, F., « Les médias indépendants comme antidote aux crises balkaniques » in : *Journalistes.ch*, n°5, novembre 2003.

CUBRO, M., « BiH ima puno zadataka za ulazak u EU » in : *Nezavisne Novine*, 20 novembre 2003.

CUBRO, M., « Evropa nagradila napredak u BiH » in : *Nezavisne Novine*, 19 novembre 2003.

CUBRO, M., « Iduce godine pregovori o priključenju BiH EU » in : *Nezavisne Novine*, 19 novembre 2003.

CUBRO, M., « Stiteci nacionalne interese usporavamo ulazak u EU » in : *Nezavisne Novine*, 22 octobre 2003.

CUBRO, M., « Saradnja sa Hagom uslov za integraciju u EU » in : *Nezavisne Novine*, 26 février 2004.

CUBRO, M., « Svi zelevi u Evropsku uniju » in : *Nezavisne Novine*, 19 février 2004.

De., L., « Republika Srpska ne smije udaljiti BiH od Europe » in : *Dnevni List*, 6 février 2004.

DERENS, J-A., « Les “petits peuples” oubliés des Balkans » in : *Le Monde diplomatique*, juillet 2003, pp. 16-17.

DERENS, P., « Bosnie : le Haut Représentant Paddy Ashdown est-il un « vice-roi impérial ? » » in : *Le Courrier des Balkans*, 26 juillet 2003.

DONAIS, T., « Privatization and Peace-Building in Post-Dayton Bosnia » in: *Analysis of Current Events*, vol. 13, n°4, December 2001, pp. 7-11.

DODIK, M., « Srecna neka nova » in: *Reporter*, 31 décembre 2003, n°42-44, pp. 18-19.

DIZDAREVIC, E., « Smjer kojim se BiH kreće veoma je jasan » in: *Dnevni Avaz*, 27 février 2004, p. 4.

DRNJAKOVIC, M., « Clanstvo u Partnerstvu za mir se ne poklanja » in *Dnevni Avaz*, 18 février 2004, p. 5.

D.R.-M.B., « Tempo reformi u BiH veoma spor », *Nezavisne Novine*, 4 mars 2004.

F.M., « Bond: Zlocince Mladica i Karadzica treba uhapsiti prije samita u Istanbulu » in: *Dnevni Avaz*, 11 février 2004 p. 3.

GAGULA, B., « BiH odlucna da sto prije postane clan EU » in: *Nezavisne Novine*, 31 janvier 2004.

GAJIC, I., « Ofanzive novog doba » in : *Reporter*, 9 juillet 2003, n°17, pp. 12-13.

GHEBALI, V.-Y., « Vers un pacte de stabilité en Europe » in : *Défense nationale*, octobre 1994.

GOVEDARICA, S., « Iscrpljujuće obmanjivanje naroda » in: *Reporter*, 19 novembre 2003, n°36, pp. 18-19.

GRACIC, A., « Jos jedan korak ka evropskoj integraciji » in: *Walter*, 23 décembre 2003, p. 37.

HAJDAREVIC, M., « Prokletstvo Agenorove kceri » in: *Walter*, 11 juin 2003.

HAJDAREVIC, M., « Vidim samo pozitivne strane ulaska u Evropske integracije » in: *Walter*, 9 juillet 2003.

HADZIARAPOVIC, A., « Reforme u BiH nude stvarne mogucnosti investiranja » in: *Dnevni Avaz*, 10 décembre 2003.

HEIMERL, D., « Construire la paix, Le Pacte de stabilité pour l'Europe du Sud-Est » in : *Le courrier des pays de l'Est*, n°1008, septembre 2000.

HODZIC, Dz., « Zadnja rupa na svirali » in : *Ljiljan*, 5-12 décembre 2003, pp. 30-31.

JELISIC, J., « Vizni rezim za Bosance ostaje nepromjenjen ! » in : *BHDani*, 5 mars 2004, pp. 32-35.

KAVALSKI, E., « The western Balkans and the EU: the probable dream of membership » in: *South-East Europe Review*, 1/2//2003, pp. 197-212.

KOVAC, F., « Filipovic : BiH nije protektorat » in: *Ljiljan*, 17-24 octobre 2003, pp. 19-22.

KRIZANOVIC, M., « The Sabilization and Association Process in Bosnia and Herzegovina: A Long Road Ahead » in: *European Balkan Observer*, vol.1, n°1, april 2003, pp. 9-11.

LOVRENOVIC, I., « The dayton Nazis » in: *Bosnia Report*, The Bosnian Institute, n°36, octobre-décembre 2003.

MANDAL, F., « U Evropu mozemo samo postivanjem Ustava i zakona » in: *Dnevni Avaz*, 30 décembre 2003.

MANDAL, F., « Vrata NATO-a sirom su otvorena za BiH » in: *Dnevni Avaz*, 6 décembre 2003, p. 5.

MANDAL, F., « Britanija ponudila da njen general bude komandanat snaga EU » in: *Dnevni Avaz*, 12 mars 2004.

MANDAL, F., « Milosevic je svojim malim prstom mogao zaustaviti zlocince Karadzica i Mladica » in: *Dnevni Avaz*, 9 février 2004, p. 5.

MULVEY, S., « The EU's estward drift » in: *BBC News*, 5 mars 2004.

N., N., « BiH ispunila uslove za NATO » in: *Nezavisne Novine*, 16 janvier 2004.

N., N., « BiH ne moze u Evropu bez profesionalnog pravosuda » in: *Nezavisne Novine*, 6 janvier 2004.

NUMANOVIC, S., « Evrospko vijece razmatra odgovor Evropske Komisije » in: *Dnevni Avaz*, 9 décembre 2003.

NUMANOVIC, S., « BiH i Hrvatsku veze zajednicki put u EU » in: *Dnevni Avaz*, 21 janvier 2004, p. 3.

NUMANOVIC, S., « Vrata Evrope zatvaraju nam politicari i lobiji » in *Dnevni Avaz*, 4 février 2004, p. 4.

NUMANOVIC, S., « Pravosude je pod utjecajem politike » in: *Dnevni Avaz*, 27 février 2004, p. 11.

NUMANOVIC, S., « U Vijecu sigurnosti istaci cu nase opredjeljenje da u junu udemo u Partnerstvo za mir » in: *Dnevni Avaz*, 2 mars 2004, p. 5.

NUMANOVIC, S., « Potrebna pomoc za zavrsetak reformi » in: *Dnevni Avaz*, 3 mars 2004, p. 2.

NUMANOVIC, S., « U regionu ce u naredne tri godine biti potroseno skoro dvije milijarde eura » in: *Dnevni Avaz*, 9 décembre 2003.

NUMANOVIC, S., « Ivanic: BiH u novembru pocinje pregovore s EU » in: *Dnevni Avaz*, 10 décembre 2003.

NUMANOVIC, S., « Spasili smo zemlju od potpunog bankrota » in: *Dnevni Avaz*, 31 décembre 2003, p. 5.

OMERAGIC, Dk., « Economist preporucio BiH kao dobru regiju za ulaganje » in: *Dnevni Avaz*, 5 janvier 2004.

ORAHOVAC, H., « BiH ne moze imati mir ako u njoj nema pravde » in: *Dnevni Avaz*, 6 décembre 2003, p. 9.

POPOVIC, V., « Hejz: "Posljednji ples" za BiH », *Nezavisne Novine*, 14 février 2004.

POPOVIC, V., « Vlada Federacije koci napredak BiH prema EU » in: *Nezavisne Novine*, 21 février 2004.

POPOVIC, V., « Kliford Bond: " RS ne ispunjava obaveze prema tribunalu » in: *Nezavisne Novine*, 18 décembre 2003.

QERIMI, Q., « South-east Europe's integration : Dreams and realities » in: *South-East Europe Review*, 4/2002, pp. 43-55.

RADIC, R., « BiH u Europu ne moze preko OHR-a » in: *Dnevni List*, 11 octobre 2003.

RADIC, R., « Samit u Istanbulu nije "dan D" za BiH » in: *Dnevni List*, 4 mars 2004, p. 7.

RADULOVIC, S., « Buducnost BiH je u mladima » in: *Dnevni Avaz*, 18 février 2004, p. 10.

RISOJEVIC, D., « Ovim tempom BiH ne moze u junu uci u PFP » in: *Nezavisne Novine*, 6 mars 2004.

ROUX, M., « Bosnie-Herzégovine 1999-2000, De minces espoirs face à une situation bloquée » in : *Le courrier des pays de l'Est*, n°1006, juin -juillet 2000.

S.N., « Republika Srpska morta ce nestati » in: *Dnevni Avaz*, 4 février 2004, p. 9.

SARAC, E., « Ovo nije 1992. godina i pobjeda radikala ne moze imati utjecaj na BiH » in: *Dnevni Avaz*, 30 décembre 2003.

SARAC, E., « Buducnost BiH zeli se graditi naustrib najbrojnijeg naroda » in: *Dnevni Avaz*, 13 décembre 2003, p. 3.

SIMUNDZA, I., « Roba iz BiH ne zadovoljava trziste Evropske unije » in: *Nezavisne Novine*, 16 décembre 2003.

SISIC, A., « I medunarodna zajednica kriva za sporo provodjenje reformi » in: *Nezavisne Novine*, 9 décembre 2003.

SISIC, A., « Esdaun sumnja da bh. vlasti mogu ispuniti uslove za EU » in: *Nezavisne Novine*, 21 novembre 2003.

SINANOVIC, M., « Bond: Moramo uhapsiti Karadzica prije samita u Istanbulu » in: *Ljiljan*, 27 février- 5 mars 2004, pp. 19-22.

SINANOVIC, M., « Zakonom cemo regulirati finansiranje naucnositrazivackog rada » in: *Ljiljan*, 27 février- 5 mars 2004 n°580, pp. 31-32.

SINANOVIC, M., « Ashdown: visoki predstavnik medunarodne zajednice u BiH » in: *Ljiljan*, 9-16 janvier 2004, n°573, pp. 19-22.

SKOKO, Z., « Plan je napraviti pet regionalnih agencija » in: *Dnevni List*, 20 novembre 2003.

S. N., « NATO zahtijeva hapsenje Karadzica » in: *Dnevni Avaz*, 6 décembre 2004.

SOLIOZ, Ch., « La Bosnie et Herzégovine après Dayton : l'enjeu constitutionnel et au-delà » in : *Le Courrier des Balkans*, 19 janvier 2004.

SOLIOZ, Ch., « L'appropriation du processus de transition et de démocratisation en Bosnie et Herzégovine » in : *Du socialisme à l'économie de marché. Errances de la transition*, Paris, PUF, Nouveaux cahiers de l'IUED, No 12, pp. 85-104.

SULJAGIC, E., « Bosna i Hercegovina nece u Evropsku uniju moci sa OHR-om » in : *BHDani*, 20 février 2004, n°349, pp. 30-32.

TOPCAGIC, O., « Bosnia-Herzegovina and European integration » in: *Bosnia Report*, The Bosnian Institute, juin-octobre 2001.

TROUDE, A., « La Bosnie six ans après les accords de Dayton : Le rôle des organisations internationales » in : *Le courrier des pays de l'Est*, n°1023, mars 2002.

UDOVICIC, Z., « Mediji u BiH- dometi intervencije medunarodne zajednice » in : [www.mediaonline.ba](http://www.mediaonline.ba).

VUKADINOVIC, N., « Bosnie-Herzégovine 1998-1999, Une transition sous perfusion » in : *Le courrier des pays de l'Est*, n° 442, août –septembre 1999.

VUKADINOVIC, N., « Bosnie-Herzégovine 2000-2001, Quelle intégration pour un pays désintégré ? » in : *Le courrier des pays de l'Est*, n° 1016, juin -juillet 2001.

ZELJKOVIC, V., « EU ne namjerava da organizuje novi Dayton » in *Reporter*, 21 janvier 2004, n°45, pp. 26-27.

ZIVANOVIC, M., « Cudo nevideno » in : *Reporter*, 21 janvier 2004, n°45, p. 1.1

VOGEL, T., « Responsible Disengagement: The International Community in B-H » in: *European Balkan Observer*, vol.1, n°1, April 2003, pp. 12-14.

« Nacionalisticke stranke vracaju BiH u proslost » in: *Oslobodjenje*, 4 mars 2004.

« Karadzic je glavna prepreka za ulazak BiH u Evropu » in: *Dnevni Avaz*, 4 mars 2004.

« Comment réussir la paix dans une Bosnie restaurée dans sa souveraineté » in : *Le Temps*, 4 septembre 2003.

« Bosnian parliament adopts declaration on NATO, EU » in : *Radio Free Europe*, 19 février 2004.

« Ashdown: Nemojte propustiti sansu za Evropu » in : *Dnevni List*, 31 décembre 2003.

« BiH i SCG napreduju ka Partnerstvu za mir » in : *Nezavisne Novine*, 5 décembre 2003.

« Dzordz Robertson : BiH se nalazi na putu ulaska u EU i NATO » in: *Nezavisne Novine*, 27 novembre 2003.

« Buducnost Balkana u EU » in : *Nezavisne Novine*, 10 décembre 2003.

« Dejtonski sporazum privremeno rjesenje » in : *Nezavisne Novine*, 19 décembre 2003.

« BiH spremna za ulazak u Partnerstvo za mir » in : *Nezavisne Novine*, 30 novembre 2003.

« Vojska EU zamjenice SFOR » in : *Nezavisne Novine*, 1<sup>er</sup> mars 2004.

« BiH ima realne sanse da za tri mjeseca pristupi Partnerstvu za mir » in: *Dnevni List*, 10 mars 2004.

- « Prijedlog o ukidanju Federacije BiH i Republike Srpske » in: *Dnevni List*, 9 mars 2004.
- « Inicijativa o ukidanju entiteta tice se Federacije » in: *Glas Srpski*, 16 février 2004.
- « Za uspjeh nam treba zajedništvo » in: *Dnevni Avaz*, 31 décembre 2003.
- « Ne dozvolimo da prošlost jos jednom bude nas neprijatelj » in: *Dnevni Avaz*, 31 décembre 2003.
- « Evropa ili katastrofa » in: *Ljiljan*, 13-20 février 2004, p. 37.
- « Interview sa Jan Klifom » in: *Reporter*, 19 novembre 2003, n°36, pp. 15-17.
- « Interview sa Ivanicem » in: *Reporter*, 12 novembre 2003, n°35, pp. 15-17.
- «Tihic hoce nadmoc» in: *Glas Srpski*, 16 janvier 2004.
- «Srbi ni na vidiku» in: *Glas Srpski*, 27 janvier 2004.
- «Vojsci novi komandant» in: *Glas Srpski*, 1<sup>er</sup> décembre 2003.
- « Prioritet- hapsenje Karadica » in: *Glas Srpski*, 3 décembre 2003.
- « Do ljeta u partnerstvu » in: *Glas Srpski*, 18 décembre 2003.
- « Evropa odrijesila kesu » in: *Glas Srpski*, 19 décembre 2003.
- « Svakom svoj ekran » in: *Glas Srpski*, 11 novembre 2003.
- « Carla procitala imena » in: *Glas Srpski*, 21 novembre 2003.
- « Rasadnici nekulture » in: *Glas Srpski*.
- « Put u bespuce » in: *Glas Srpski*, 6 octobre 2003.
- « Kako BiH moze funkcionirati bez prisustva medunarodne zajednice » in: *Dnevni Avaz*, 23 novembre 2003, p. 5.
- « Bosnia: Glad tidings » in: *The Economist*, December 20<sup>th</sup> 2003, p. 74.
- « Bosanski Barometar » in: *BHDani*, 21 novembre 2003.
- « Balkans occidentaux: Où en est la situation? » in : *Newsletter Europa*, éd.31, 6 avril 2004.
- « Za Bosnu su vazili dupli standardi » in: *Oslobodjenje*, 11 février 2004.
- « Le procès de Milosevic ne fait plus la Une en Bosnie » in : *Journal quotidien du Forum pour l'Europe du sud-est*.

## RAPPORTS

INTERNATIONAL CRISIS GROUP, Thessaloniki and After II: The EU and Bosnia, Sarajevo, juin 2003, p. 12.

INTERNATIONAL CRISIS GROUP, Building bridges in Mostar, Sarajevo, 20 novembre 2003, ICG Europe Report n°150, p. 14.

INTERNATIONAL CRISIS GROUP, Bosnia's nationalist governments: Paddy Ashdown and the paradox of state building, Sarajevo, 22 juillet 2003, ICG Balkans report n°146, p. 52.

EUROPEAN STABILITY INITIATIVE, Making federalism work- a radical proposal for practical reform, Berlin-Brussels-Sarajevo, 8 janvier 2004.

EUROPEAN CENTRE FOR MINORITY ISSUES (ECMI), Power-sharing in Bosnia and Herzegovina: strengthening implementation on the Dayton Peace Accords, ECMI Report n°12, Flensburg, 2001, p. 27.

### **DIVERS**

Conférence de presse, Mladen Ivanic, le Ministre des Affaires Etrangères de la Bosnie et Herzégovine, «Bosnia and Herzegovina after Dayton », Club Suisse de la presse, Genève, 17 mars 2004.

Entretien mené avec Christophe Solioz, le 23 mars 2004.

Entretien mené avec l'ambassadeur Wolfgang Petritsch, le 1<sup>er</sup> avril 2004.

### **SITES INTERNET**

Sommet Union européenne- Balkans occidentaux : Extrait du discours du Président de la République devant des Présidents de l'Assemblée parlementaire de l'UEO et les auditeurs de l'IHEDN in: <http://www.elysee.fr/actus/dep/2000/etranger/11-balkans/extrait.htm> .

Discours de M. Prodi, Président de la Commission européenne : « L'Europe au-delà des frontières – L'Europe d'en bas », à

l'occasion de la cérémonie organisée à Sarajevo, 06.04.2002 in [http://europa.eu.int/futurum/documents/offtext/sp060402\\_fr.htm](http://europa.eu.int/futurum/documents/offtext/sp060402_fr.htm) .

EU Presidency statement on Bosnia and Herzegovina, November 11, 2002, fifty-seventh session of the General Assembly in <http://europa-eu-un.org/article.asp?id=1769> .

Sommet de Zagreb, Déclaration finale du Sommet Union européenne- Balkans, 24 novembre 2000 in <http://www.paixbalkans.org/sommetzagreb.htm> .

Bosnie-Herzégovine, Intervention du Représentant permanent de la France au Conseil de Sécurité des Nations Unies, 05.12.2001 in [http://www.un.int/France/documents\\_francais/011205\\_cs\\_France\\_europe.htm](http://www.un.int/France/documents_francais/011205_cs_France_europe.htm) .

[http://www.europa.eu.int/comm/external\\_relations/see/bosnie\\_herze/index.htm](http://www.europa.eu.int/comm/external_relations/see/bosnie_herze/index.htm) .

<http://www.ue.eu.int/pesc/ecmm/index.htm> .

<http://www.danas.org/general/print.asp?id=185149> .

[www.hri.ca/fortherecord2002/vol5/bosniasec.htm](http://www.hri.ca/fortherecord2002/vol5/bosniasec.htm) .

[www.ohro.ba](http://www.ohro.ba) (ombudsman pour les droits de l'homme).

[www.predsjednistvobih.ba](http://www.predsjednistvobih.ba) (La Présidence de la BH).

[www.mvp.gov.ba](http://www.mvp.gov.ba) (le Ministère des affaires étrangères).

<http://www.fbihvlada.gov.ba/> (le Gouvernement de la FBH).

<http://www.gwdg.de/~ujvr/hrch/hrch.htm> (La Chambre pour les droits de l'Homme).

<http://www.ustavnisud.ba/> (La Cour constitutionnelle de la BiH).

<http://www.ohr.int/> (L'Office du Haut Représentant).

<http://www.bh-hchr.org/> (Le Comité d'Helsinki de BiH pour les droits de l'homme).

[www.hrw.org](http://www.hrw.org) (Human Rights Watch World Report 2003 : Bosnia and Herzegovina).

[http://www.delalb.cec.eu.int/en/links/links\\_balkan\\_media.htm](http://www.delalb.cec.eu.int/en/links/links_balkan_media.htm) .

<http://www.mediaonline.ba/mediaupite/index.html> .

<http://www.delbih.cec.eu.int/en/whatsnew/news103.htm> .

[http://www.thilohoppe.de/rsvgn/rs\\_dok/0,,50198,00.htm](http://www.thilohoppe.de/rsvgn/rs_dok/0,,50198,00.htm) .

<http://www.medienhilfe.ch/index.html> .

<http://www.ohr.int/ohr-dept/presse/bh-media-rep/round-ups/> .

<http://www.vbs-ddps.ch/internet/groupgst/fr/home/peace/partnerschaft/buts.html> .  
<http://www.medienhilfe.ch/Monitor/BiH/MOL4664.pdf> .  
[http://www.mediaplan.ba/index\\_v.html](http://www.mediaplan.ba/index_v.html) .  
<http://www.rsf.fr> .

WEB SITES DES PLUS IMPORTANTS MEDIAS ECRITS	
<b>Quotidiens</b>	
<i>Dnevni Avaz</i>	<a href="http://www.avaz.ba">http://www.avaz.ba</a>
<i>Nezavisne Novine</i>	<a href="http://www.nezavisne.com">http://www.nezavisne.com</a>
<i>Oslobodjenje</i>	<a href="http://www.Oslobodjenje.com.ba">http://www.Oslobodjenje.com.ba</a>
<i>Glas Srpski</i>	<a href="http://www.srpska.bl.ac.yu/index1.shtml">http://www.srpska.bl.ac.yu/index1.shtml</a>
<i>Dnevni List</i>	<a href="http://www.dnevni-list.ba/">http://www.dnevni-list.ba/</a>
<b>Hebdomadaires</b>	
<i>Dani</i>	<a href="http://www.bhDani.com">http://www.bhDani.com</a>
<i>Slobodna Bosna</i>	<a href="http://www.slobodna-bosna.ba">http://www.slobodna-bosna.ba</a>
<i>Reporter</i>	<a href="http://www.Reportermagazin.com">http://www.Reportermagazin.com</a>
<i>Ljiljan</i>	<a href="http://www.nippLjiljan.com">http://www.nippLjiljan.com</a>
<i>Start</i>	<a href="http://www.startbih.com">http://www.startbih.com</a>

WEB SITES DES PLUS IMPORTANTES AGENCES	
FENA	<a href="http://www.fena.ba">http://www.fena.ba</a>
BHPRESS	<a href="http://www.bhpress.ba">http://www.bhpress.ba</a>
HABENA	<a href="http://www.habena.ba">http://www.habena.ba</a>
SRNA	<a href="http://www.srna.co.yu">http://www.srna.co.yu</a>
ONASA	<a href="http://www.onasa.com.ba">http://www.onasa.com.ba</a>
SENSE	<a href="http://www.sense-agency.com">http://www.sense-agency.com</a>